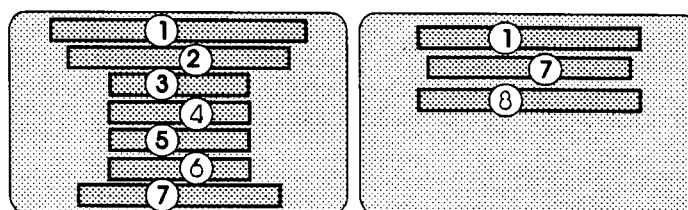
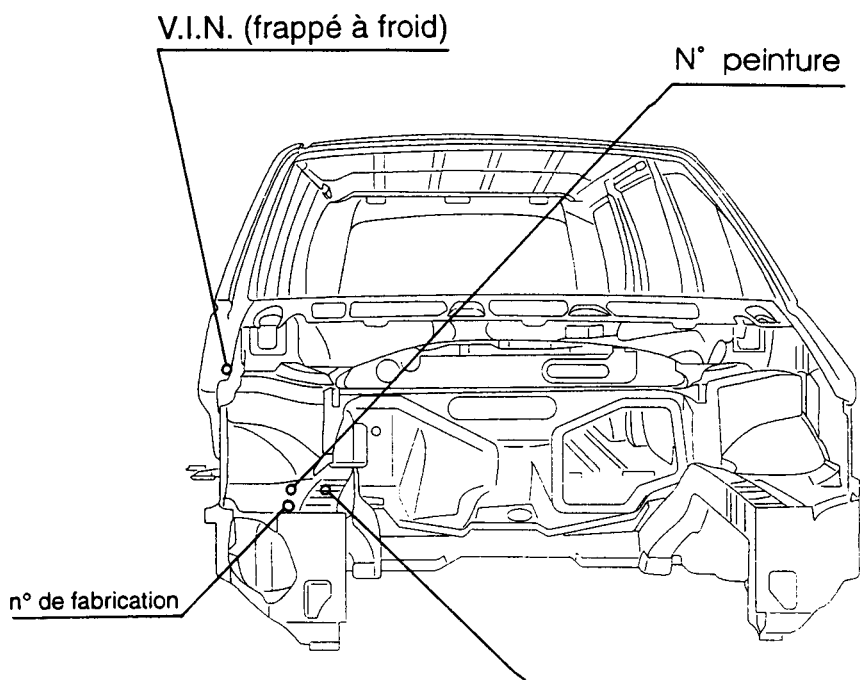


# CARACTERISTIQUES

## Identifications intérieures

### IDENTIFICATION PEUGEOT



#### Constructeur

- 1 : Constructeur
- 2 : V.I.N.
- 3 : Poids en charge
- 4 : Poids total roulant
- 5 : Poids maximum sur l'essieu AV
- 6 : Poids maximum sur l'essieu AR

#### Homologation\*

- 7 : Type Mines
  - 8 : Numéro d'homologation pour le pays
- \* Pour certains pays export seulement.

#### Coloris

##### ● Opaques

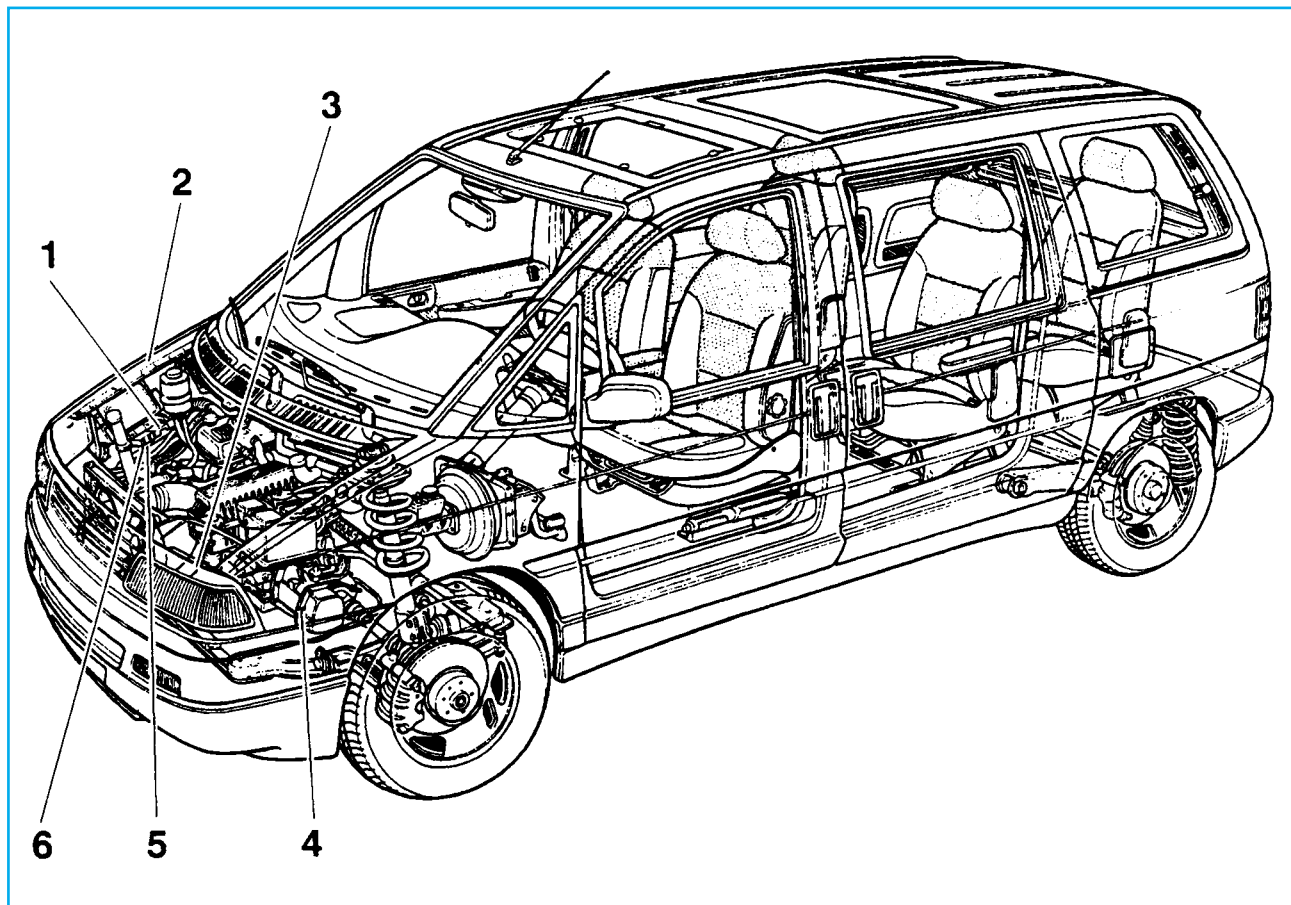
- Blanc banquise ..... **EWP**
- Rouga andalou ..... **EJP**
- Bleu impérial ..... **KNP**

##### ● Métallisées

- Gris quartz ..... **EYC**
- Gris basalte ..... **ETC**
- Gris château ..... **ETH**
- Bleu royal ..... **KLM**

- Rouge marquise ..... **EKM**
- Brun palombe ..... **EDP**
- **Nacrée**
- Vert Izmir ..... **ESC**
- Rappel : symbole précédent le code peinture :
- non vernie ..... **P0**
- opaque vernie ..... **P3**
- métallisée vernis ..... **M0**
- nacrée vernie ..... **M4**

**IDENTIFICATION CITROËN**



- 1 : La plaque constructeur est rivetée sur la doublure d'aile AV D, sur le brancard AV D
- 2 : La frappe à froid du numéro d'identification constructeur se situe sur la doublure d'aile AV D
- 3 : Plaque moteur
- 4 : Médaille boîte de vitesses
- 5 : Le numéro d'organisation pièces de rechange (OPR) se situe sur le passage de roue AV D
- 6 : Le code couleur peinture se situe sur le passage de roue AV D

**Coloris**

● **Opaques**

- Blanc banquise ..... **EWP**
- Route andalou ..... **EJZ**
- Bleu impérial ..... **KNP**

● **Métallisées**

- Gris quartz ..... **EYC**
- Gris basalte ..... **ETC**

- Gris château ..... **ETH**
- Bleu royal ..... **KLM**
- Rouge marquise ..... **EKM**

● **Nacrées**

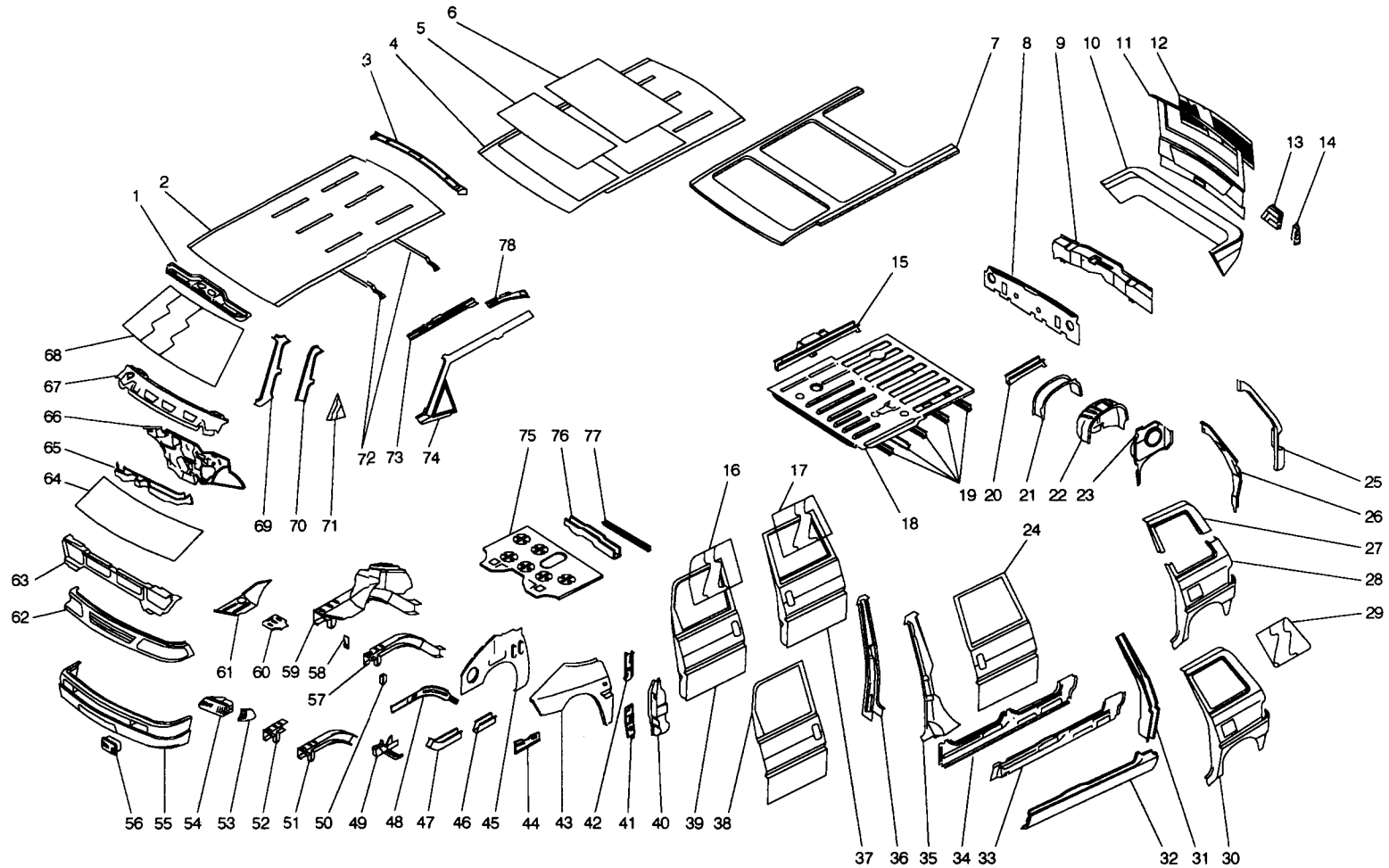
- Rouge aubergine ..... **EKP**
- Vert Vêga ..... **ERY**

**Nota.** - Seule la teinte Blanc banquise est « non vernie ».

## Composition de la carrosserie

- Traverse AV de pavillon (1)
- Pavillon (2)
- Traverse AR de pavillon (3)
- Pavillon avec toit ouvrant (4)
- Vitres de toit ouvrant (5) et (6)
- Cadre de toit ouvrant (7)
- Doublure panneau AR (jupe AR) (8)
- Panneau AR (jupe AR) (9)
- Bouclier AR (10)
- Volet AR (11)
- Vitre de volet AR (12)
- Feux AR (13) et (14)
- Longeron AR assemblé (15)
- Glace de porte AV (16)
- Glace de porte AR (17)
- Plancher AR (18)
- Traverses de plancher AR (19)
- Embout longeron AR (20)
- Renfort passage de roue AR (21)
- Passage de roue AR (22)
- Doublure aile AR (23)
- Panneau de porte coulissante AR (24)
- Pied de volet AR assemblé (25) (26)
- Montant de custode (27)
- Aile AR partielle (28)
- Glace de custode (29)
- Aile AR complète (30)
- Pied AR (31)
- Bas de caisse (32)
- Renfort de bas de caisse (33)
- Âme de bas de caisse (34)
- Pied milieu (35)
- Doublure pied milieu (36)
- Porte coulissante AR (37)
- Panneau porte AV (38)
- Porte AV (39)
- Pied AV (40)
- Renforts pied AV (41) et (42)
- Aile AV (43)
- Tôle renfort de longeron (44)
- Doublure aile AV (45)
- Embouts AR de longeron AV (46) et (47)
- Tôle de fermeture longeron AV (48)
- Tôle gousset de longeron AV (49)
- Demi-façade AV (50) et (58)
- Longeron AV (coupe AR) (51)
- Longeron AV (coupe centrale) (52)
- Feu AV (53)
- Phare AV (54)
- Bouclier AV (55)
- Feu A.B. (56)
- Longeron AV (57)
- Passage de roue AV (59)
- Tôle support batterie (60)
- Partie AV de passage de roue AV (61)
- Calandre (62)
- Face AV (63)
- Capot AV (64)
- Traverse de tablier (65)
- Tablier (66)
- Cloison de chauffage (67)
- Pare-brise (68)
- Montants de baie (69) (70)
- Glace de montant de baie (71)
- Renforts de pavillon (72)
- Traverse de pavillon (73)
- Arc de pavillon (74)
- Plancher AV (75)
- Traverse sous siège AV (76)
- Traverse de plancher (77)
- Traverse de pavillon (78)

# ÉCLATÉ CARROSSERIE



## REPLACEMENT DES ELEMENTS AMOVIBLES

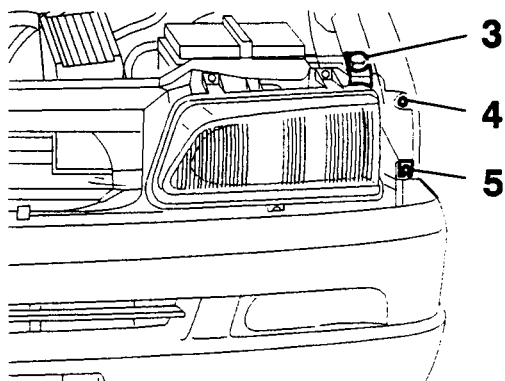
### Face avant assemblée

#### DÉPOSE

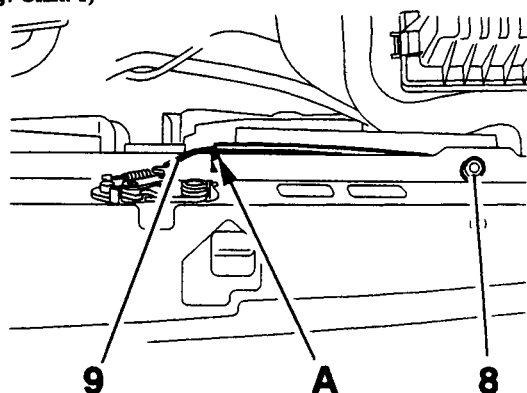
- Déposer les écrans pare-boue, partie AV.
- Côtés gauche et droit : dégrafer le ressort en tirant dessus et dégager le clignotant de son logement en tirant vers l'avant.
- Dégrafer les connexions électriques.
- Déposer le clignotant.
- Déposer (fig. CAR. 1) :
  - la fixation (3),
  - la fixation (4),
  - l'agrafe (5).
- Déposer les vis et dégager l'ensemble de conduit d'air.
- Repérer d'un trait (A) la position de la gaine de câble d'ouverture capot sur la partie supérieure de la façade AV.
- Déposer la fixation (8) (fig. CAR. 2).
- Dégrafer le câble de commande d'ouverture capot (9) du mécanisme de serrure et laisser pendre.
- Dégager le radiateur et le motoventilateur en tirant sur les ressorts.
- Dégrafer les connexions électriques (suivant équipement).
- Déposer les fixations (14) (fig. CAR. 3).
- Déposer les fixations (15) (fig. CAR. 4).
- Déposer la façade AV complète en tirant vers l'avant pour la dégager des trous de fixation et des bobines de positionnement.

#### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.



(Fig. CAR. 1)



(Fig. CAR. 2)

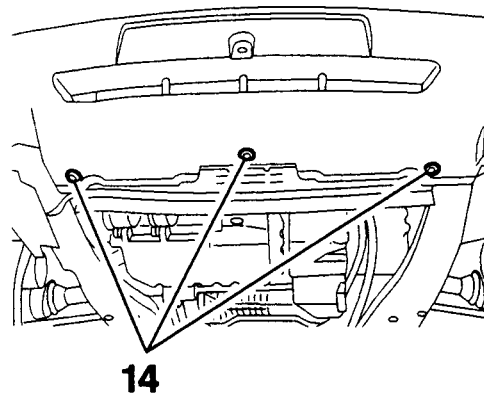
### Pare-chocs avant

#### DÉPOSE

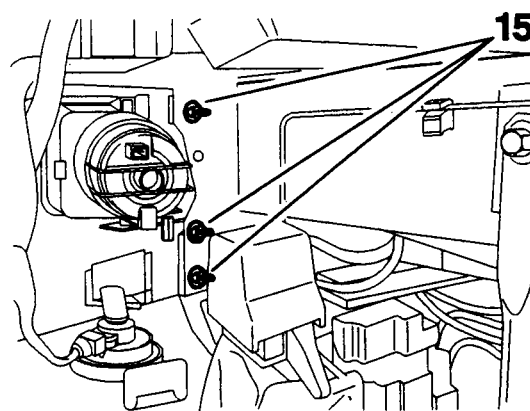
- Déposer (côtés gauche et droit) :
  - le clignotant,
  - l'écran pare-boue (partie AV).
- Débrancher les connexions électriques.
- Déposer (fig. CAR. 5) :
  - la fixation (1),
  - la fixation (2),
  - l'agrafe (3),
  - la fixation (4).
- Déposer la calandre (5).
- Déposer les vis puis les projecteurs.
- Déposer les fixations du pare-chocs.
- Véhicule sur sol horizontal :
  - tirer vers l'avant,
  - déposer le pare-chocs.

#### REPOSE

- Régler les jeux et affleurements entre le pare-chocs et l'aile avec les galets excentriques (12) (fig. CAR. 6).
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Nota.** - Vérifier le fonctionnement des équipements électriques et le réglage des phares.



(Fig. CAR. 3)

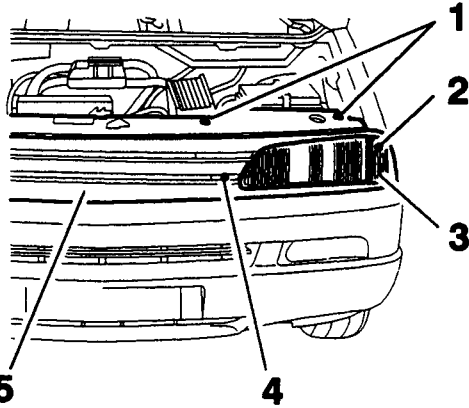


(Fig. CAR. 4)

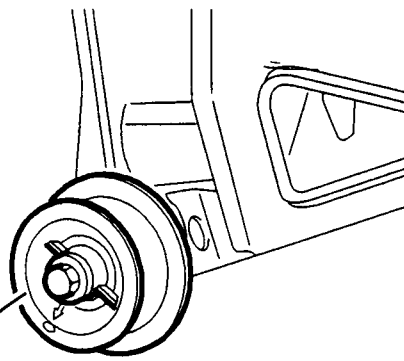
## Aile avant

### DÉPOSE

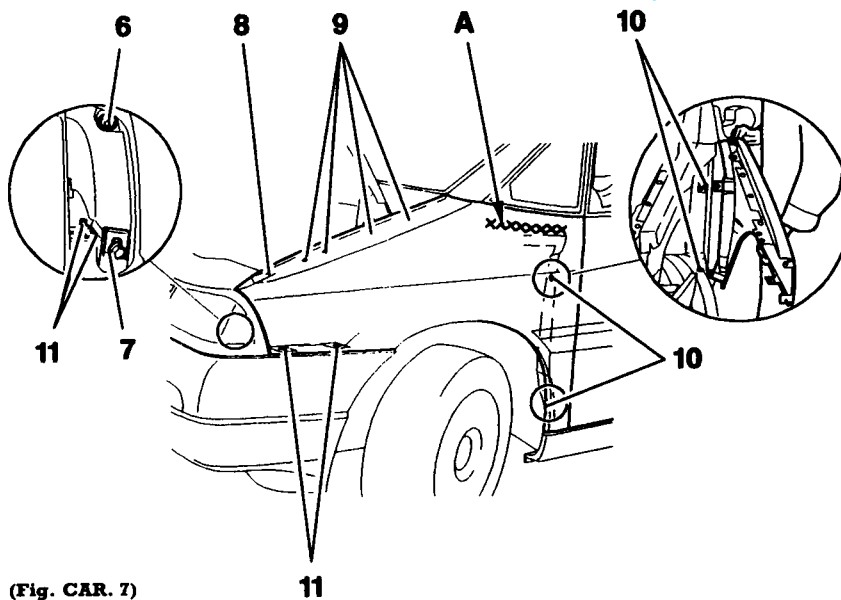
- Déposer le clignotant.
- Déposer les fixations et l'ensemble écran pare-boue partie AV et la trappe d'ouverture pour prise NACAM.
- Déposer les fixations et l'écran pare-boue partie AR en tirant vers l'avant pour le dégager.



(Fig. CAR. 5)



(Fig. CAR. 6)



(Fig. CAR. 7)

- Déposer (fig. CAR. 7) :
  - la vis (6),
  - l'agrafe (7),
  - les vis (8) et (9).
- Desserrer les vis (10) et (11).
- Tirer l'aile vers soi pour décoller le cordon de mastic (A) situé en partie supérieure (côté baie latérale).
- Déposer l'aile AV.

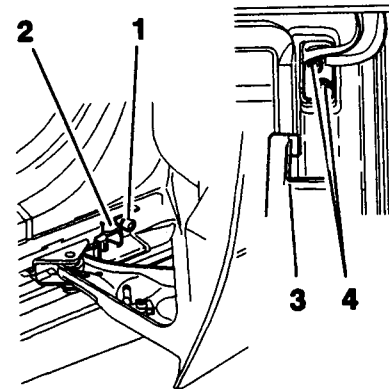
### REPOSE

- Nettoyer les surfaces en contact.
- En remplacement du cordon (A), reposer un nouveau cordon de mastic sur une longueur de **250 mm**, épaisseur **8 mm**.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Contrôler les jeux et affleurements.

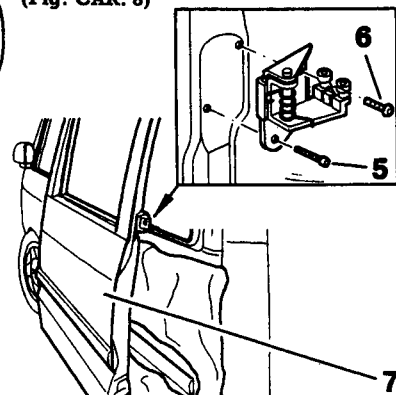
## Porte latérale coulissante

### DÉPOSE

- Descendre la vitre à environ deux tiers de sa course.
- Protéger l'aile AR.
- Caler la porte à l'aide des chandelies.
- Déposer (fig. CAR. 8) :
  - la fixation (1),
  - la butée (2),
  - la garniture (3),
  - les fixations (4) (soulager la porte coulissante).
- Déposer les fixations (5) et (6) (soulager la porte coulissante) (fig. CAR. 9).
- Dégager l'ensemble chariot inférieur.
- Déposer la porte coulissante (deux opérateurs sont nécessaires).



(Fig. CAR. 8)



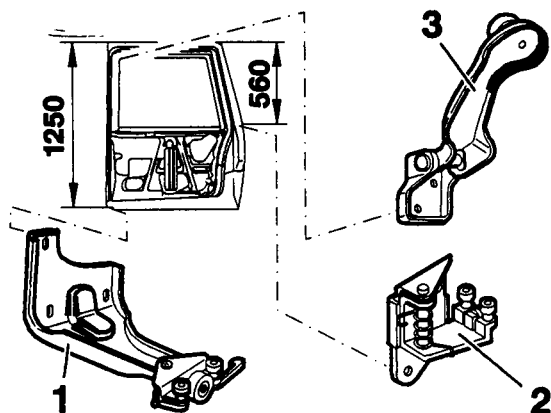
(Fig. CAR. 9)

**REPOSE**

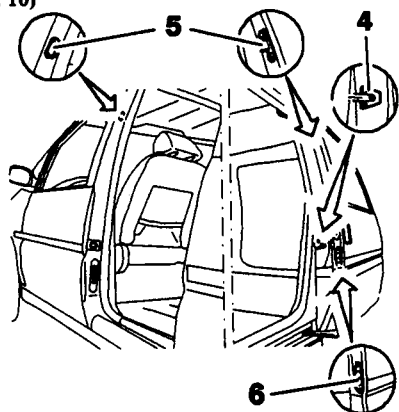
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Effectuer un essai de fonctionnement.
- Contrôler le jeu.
- Serrer (daN.m) :
  - la fixation (1) ..... 1
  - les fixations (4) ..... 1
  - les fixations (5) et (6) ..... 2,4

**RÉGLAGE**

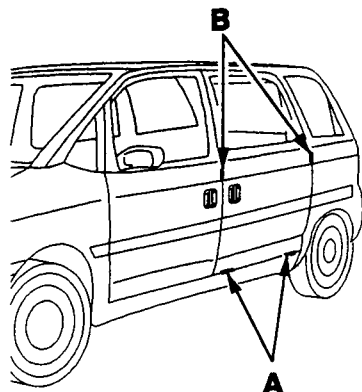
- Prérégler les chariots à partir du haut de la porte (fig. CAR. 10) :
  - pousser le chariot supérieur (3) sur la porte vers le bas,
  - **560 mm** : chariot milieu (2) sous le galet porteur,
  - **1 250 mm** : chariot inférieur (1) sous le galet porteur.



(Fig. CAR. 10)



(Fig. CAR. 11)



(Fig. CAR. 12)

- Ajuster si nécessaire les galets porteurs sur les rails (parallèles aux rails).

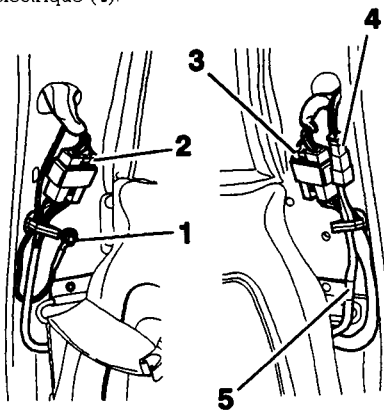
**Nota.** - Les chariots sont réglables sans dépose de la porte. Appliquer les cotes sur les chemins de roulements des rails (2) et (3).

- Sans bloquer les vis, agir sur (fig. CAR. 11) :
  - la gâche (4),
  - le centreur supérieur (5),
  - le centreur inférieur (6).
- Fermer la porte.
- Contrôler les jeux (fig. CAR. 12) :
  - hauteur (A) = **6 mm**,
  - jeux (B) = 5 mm.
- Affleurement (mm) :
  - partie supérieure arc de pavillon ..... 1
  - pour les autres parties ..... 0
- Serrer (daN.m) :
  - vis fixation chariot central (2) ..... 2
  - vis fixation chariot inférieur (1) ..... 2
  - vis fixation chariot supérieur (3) ..... 1
  - vis fixation gâche (4) ..... 0,6
  - vis fixation centreur supérieur (5) ..... 0,6
  - vis fixation centreur inférieur (6) ..... 0,6

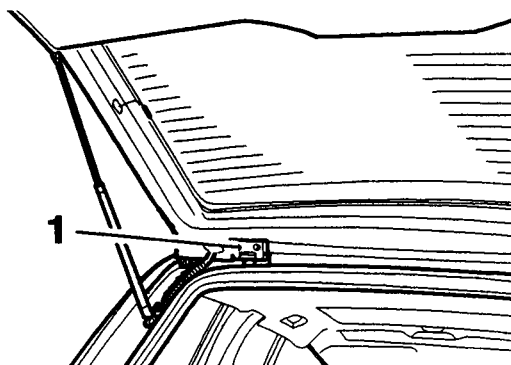
**Volet arrière**

**DÉPOSE**

- Déposer :
  - les garnitures d'entrée de volet,
  - les adhésifs sur les connecteurs.
- Déposer la fixation (1) (fig. CAR. 13).
- Déconnecter :
  - le faisceau (2),
  - le faisceau (3),
  - le fil électrique (4).



(Fig. CAR. 13)



(Fig. CAR. 14)

- Débrancher le conduit lave-vitre (5).
- Dégager l'ensemble alimentation électrique de chaque côté sur caisse et lave-vitre.
- Desserrer les axes des charnières.
- Caler le volet (protéger la garniture de volet).
- Dégager les vérins sur le volet.
- Deux personnes sont nécessaires pour effectuer l'opération suivante :
- Déposer :
  - les axes.
  - le volet.

**REPOSE**

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

**RÉGLAGE**

- Protéger le tapis de plancher à l'arrière.
- Déposer le profilé.

- Agir sur les charnières sur caisse (1) pour répartir les jeux (fig. CAR. 14).
- Régler les jeux et affleurements (2), (3) et (4) (fig. CAR. 15).

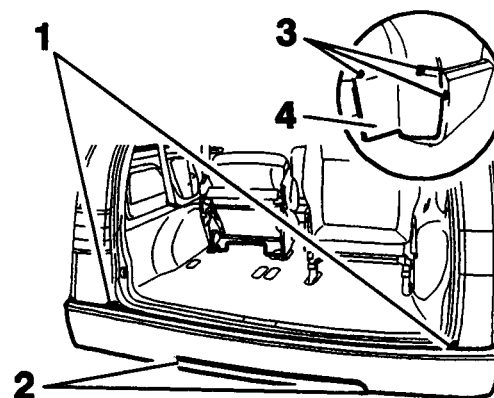
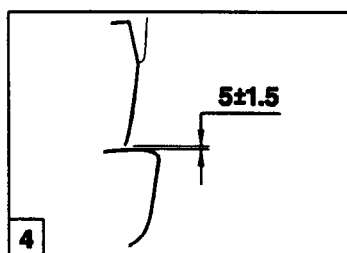
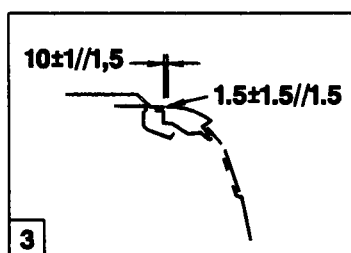
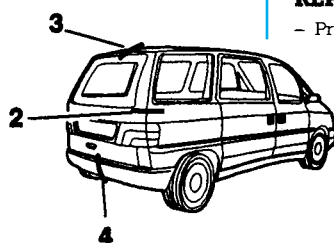
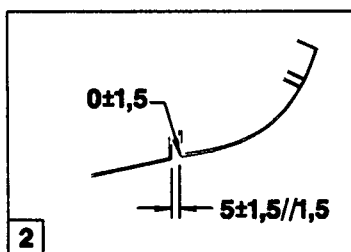
**Pare-chocs arrière**

**DÉPOSE**

- Ouvrir le volet.
- Déposer les roues AR.
- Déposer (fig. CAR. 16) :
  - les fixations (1) à l'aide de l'outil 7504.T.
  - les fixations (2),
  - les fixations (3),
  - les écrans pare-boue (4).
- Déposer les fixations (par l'intermédiaire du passage de roue).
- Dégager le pare-chocs en le tirant vers l'arrière.
- Déposer le pare-chocs.

**REPOSE**

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

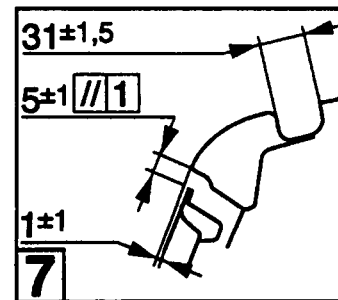
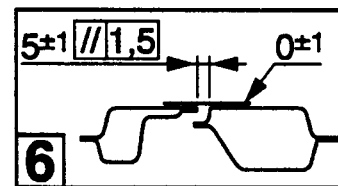
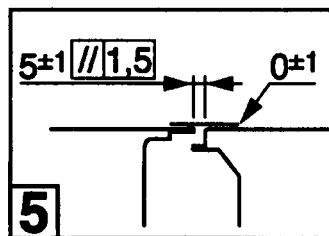
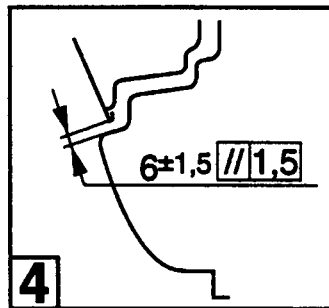
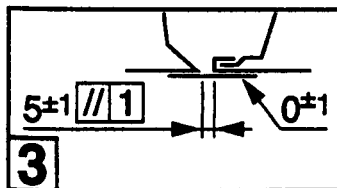
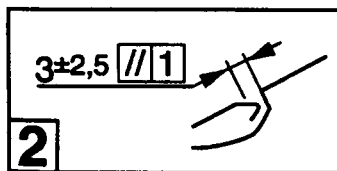
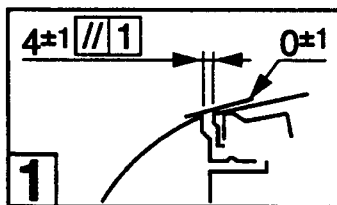
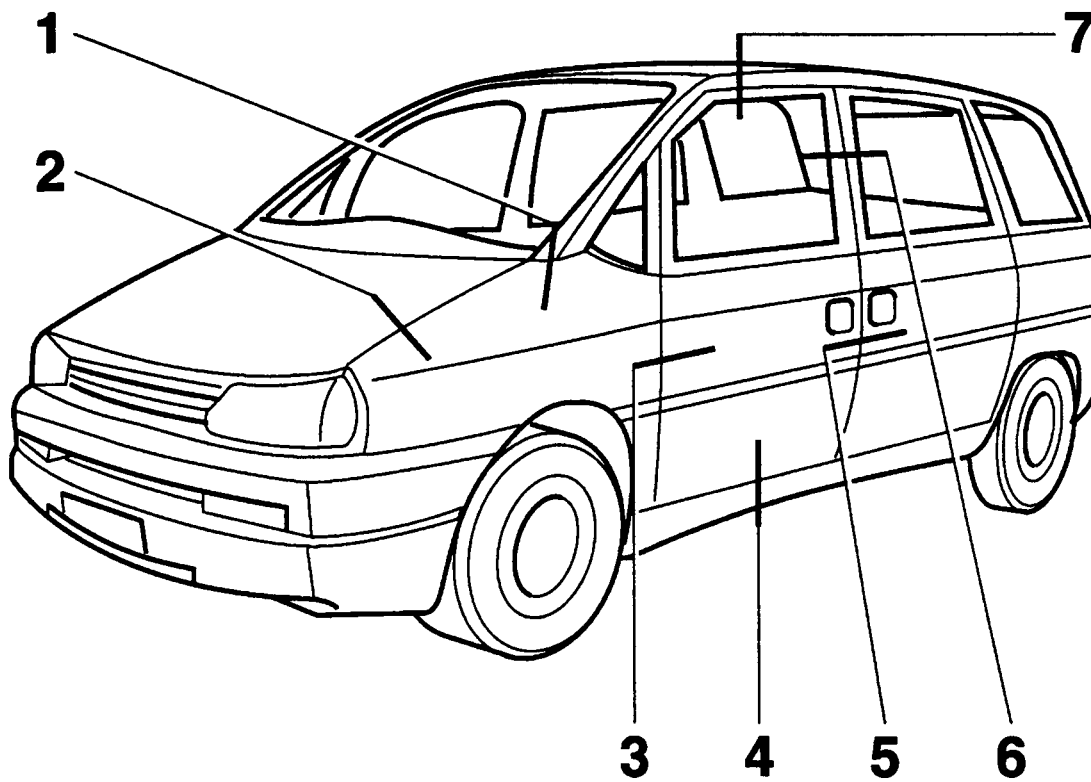


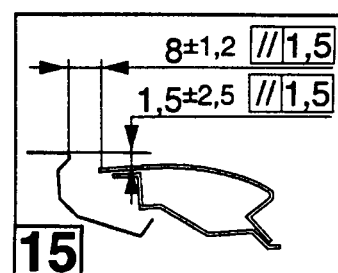
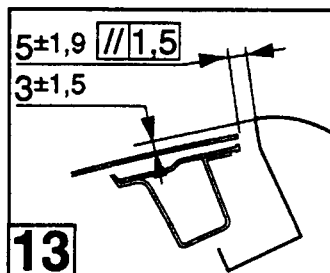
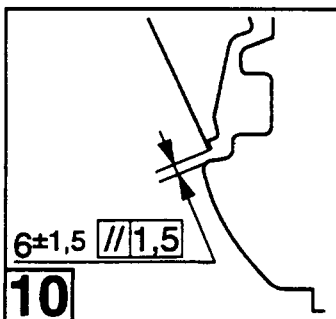
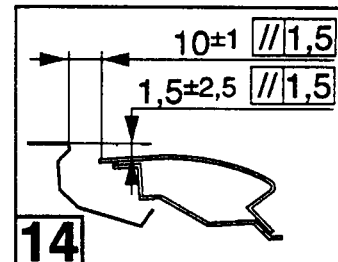
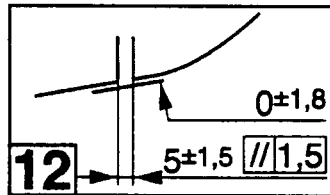
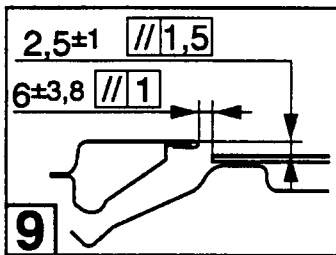
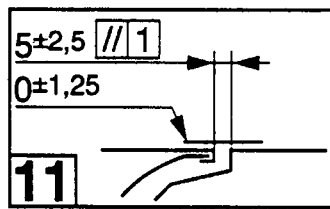
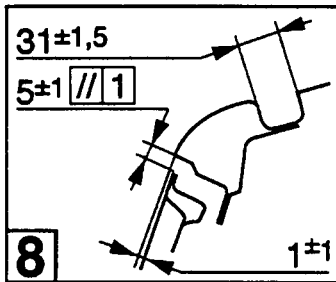
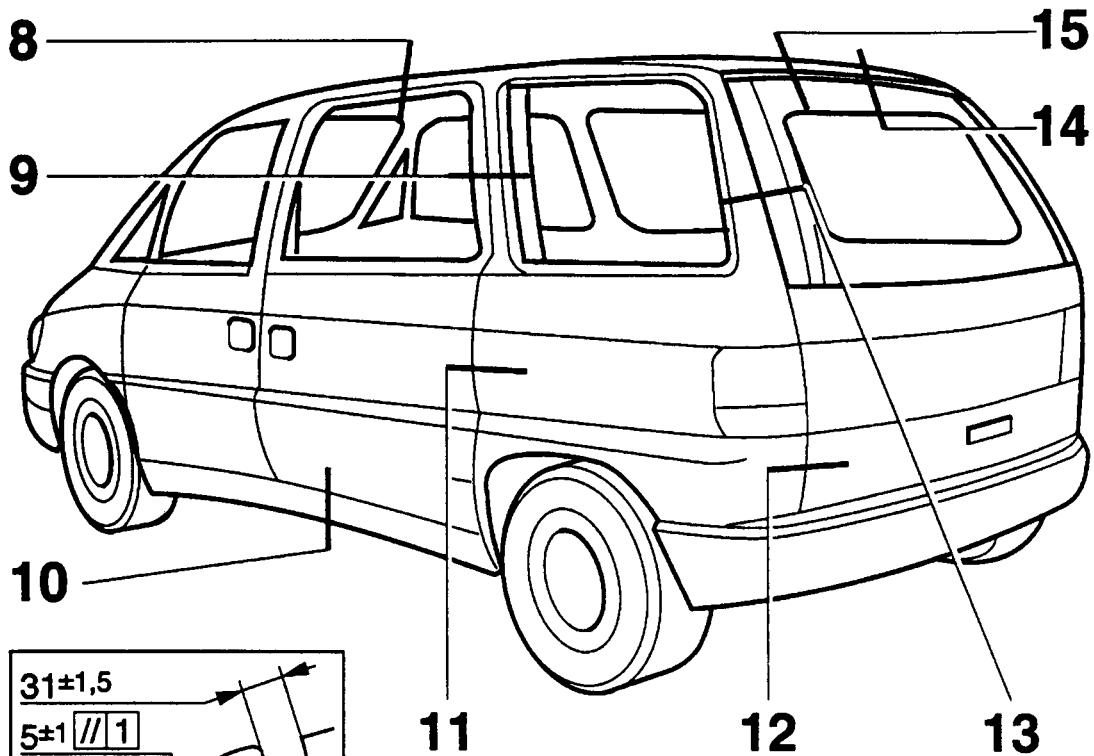
(Fig. CAR. 16)

(Fig. CAR. 15)



IDENTIFICATION JEUX ET AFFLEUREMENTS





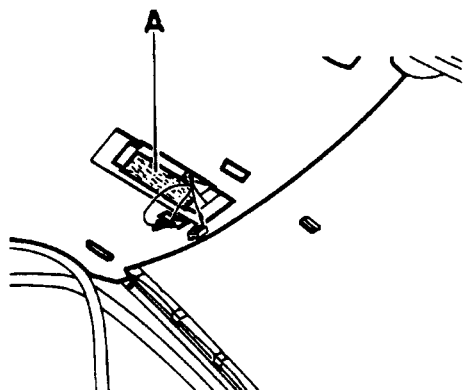
# SELLERIE

## Pare-brise

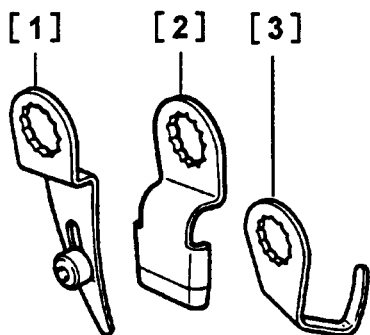
### DÉPOSE

- Faire passer les buses d'entrée d'air sous la grille d'auvent.
- Déposer :
  - les ensembles bras-raclettes,
  - les fixations et la grille d'auvent.
- Déposer les supports et les cales excentriques.
- Déposer le joint de pare-brise.
- Dégraffer partiellement :
  - les joints d'encadrement de porte,
  - les montants de baie.
- Déposer :
  - les montants de baie,
  - les poignées de maintien ou obturateurs,
  - les pare-soleil,
  - les crochets pare-soleil,
  - l'éclaireur de plafonnier,
  - la console de pavillon,
  - le rétroviseur.
- Protéger le capot et la planche de bord du véhicule.
- Insérer une cale (**A**) entre la garniture de pavillon et la tôle de pavillon, de façon à écarter la garniture (fig. CAR. 17).

**Attention.** - Pour les opérations suivantes, porter des gants et des lunettes de protection.



(Fig. CAR. 17)



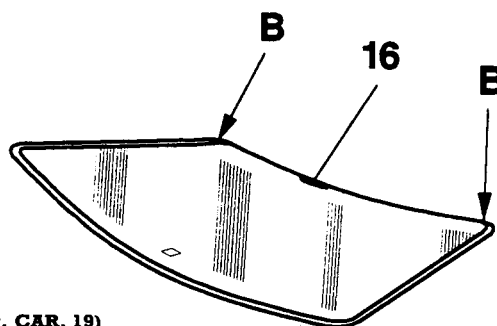
- 1** : Lame butée réglable n° 143
- 2** : Lame pelle n° 146
- 3** : Lame en forme de U n° 079

(Fig. CAR. 18)

- Équiper le couteau électrique de la lame (**1**) n° 143 (fig. CAR. 18).
- Régler la butée pour une longueur de **23 mm**.
- Présenter l'appareil au bas du montant de baie en contact avec la planche de bord.
- Engager la lame entre la vitre et la baie en appui sur la butée et la feuillure.
- Découper dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Équiper le couteau électrique de la lame (**3**) n° 079.
- Engager la lame entre la vitre et la feuillure.
- Découper dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Déposer le pare-brise à l'aide des ventouses.

### REPOSE

- Équiper le couteau électrique de la lame (**2**) n° 146.
  - Araser le cordon de colle.
  - Dégraisser la feuillure avec le produit choisi dans l'ensemble d'encollage.
  - Effectuer les retouches anticorrosion.
  - Laisser sécher **10 mn**.
  - Appliquer le primaire tôle choisi dans l'ensemble d'encollage.
  - Équiper le couteau électrique de la lame (**2**) n° 146.
  - Araser le cordon de colle.
  - Dégraisser le pourtour de la vitre avec le produit choisi dans l'ensemble d'encollage.
  - Laisser sécher **10 mn**.
  - Chausser un joint neuf progressivement sur la vitre en commençant par un angle (**B**) (fig. CAR. 19).
  - Reposer les cales excentriques neuves sur la partie inférieure de la baie.
  - Appliquer le primaire pour verre avec le flacon de couleur verte sur toute la surface à encoller.
  - Laisser sécher **10 mn**.
  - Reposer une cale neuve (**16**) au centre du pare-brise.
  - Présenter la vitre sur la baie.
  - Centrer celle-ci en la positionnant à l'aide d'un ruban adhésif.
  - Couper les adhésifs et déposer la vitre.
  - Équiper le pistolet extrudeur avec l'ensemble mastic mélangeur.
  - Prendre la buse livrée dans l'ensemble de collage.
  - Découper l'embout de la buse au diamètre **8 mm** sur une hauteur de **12 mm**.
- Impératif.** - Le temps entre la pose du mastic sur la vitre et le positionnement de celle-ci sur le véhicule ne doit pas dépasser **8 mn**.
- Présenter la vitre sur la baie.
  - Effectuer une légère pression des mains sur le pourtour de la vitre.
  - Pour obtenir un meilleur résultat, s'aider d'une sangle équipée de deux cales en plastique mobile.
  - Exercer une pression constante sur la vitre.
  - Laisser polymériser **30 mn** avant toute manipulation.
  - Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.



(Fig. CAR. 19)

## Vitre de montant de baie

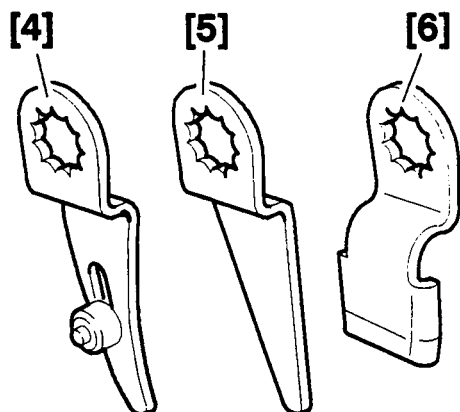
### DÉPOSE

- Dégrafer partiellement le joint d'encadrement.
- Déposer la garniture de montant de baie.
- Équiper le couteau électrique de la lame (1) n° 143 (fig. CAR. 20)
- Régler la butée pour une longueur de **16 mm**.
- Présenter l'appareil au bas de la vitre.
- Engager la lame entre la vitre et la feuillure.
- Découper dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Toujours avec la même lame, positionnée avec un angle différent, découper la partie verticale.
- Équiper le couteau électrique de la lame (3) n° 081.
- Couper les cordons de colle restant dans les angles (A), (B) et (C) (fig. CAR. 21).
- Déposer la vitre.
- Équiper le couteau électrique de la lame (2) n° 146.
- Araser le cordon de colle.
- Dégraisser la feuillure avec le flacon couvercle jaune.
- Effectuer les retouches anticorrosion.
- Appliquer le primaire tôle.
- Laisser sécher **10 mn**.
- Prendre une vitre neuve équipée d'un joint.
- Dégraisser le pourtour de la vitre avec le flacon de couleur jaune.
- Présenter la vitre sur la baie.
- Centrer celle-ci en la positionnant à l'aide d'un ruban adhésif.
- Couper les adhésifs et déposer la vitre.
- Équiper le pistolet extrudeur avec l'ensemble mastic mélangeur.
- Découper l'embout de la buse au diamètre **8 mm** sur une hauteur de **12 mm**.
- Prendre la buse livrée dans l'ensemble de collage.

**Impératif.** - Le temps entre la pose du mastic sur la vitre et le positionnement de celle-ci sur le véhicule, ne doit pas dépasser **8 mn**.

### REPOSE

- Reposer la vitre à l'aide des ventouses, en prenant soin de la centrer par rapport aux adhésifs.
- Effectuer une légère pression des mains sur le pourtour de la vitre.
- Pour obtenir un meilleur résultat, maintenir la vitre avec du collant large.
- Laisser polymériser **30 mn** avant toute manipulation.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.



- 4 : lame butée réglable n° 143
- 5 : lame droite n° 081
- 6 : lame pelle n° 146

(Fig. CAR. 20)

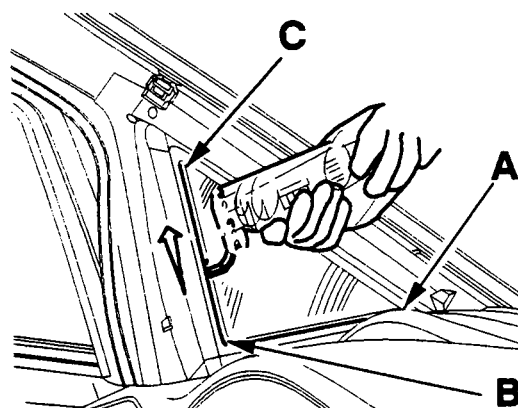
## Vitre latérale pivotante

### DÉPOSE

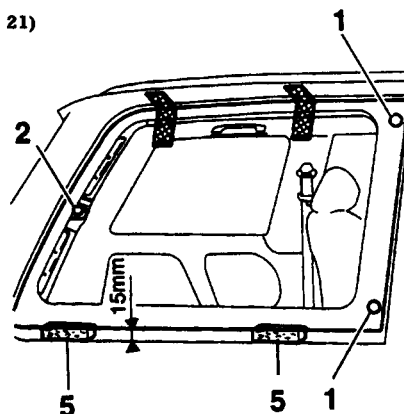
- Baisser la vitre de porte coulissante.
- Ouvrir la porte coulissante.
- Déposer les obturateurs à l'aide d'une spatule.
- Entrouvrir la vitre latérale.
- Déposer la fixation de la vitre.
- Équiper le couteau électrique de la lame n° 143 (fig. CAR. 20).
- Régler la butée pour une longueur de **34 mm**.
- Engager la lame entre la vitre et la feuillure en appui sur la butée.
- Découper de bas en haut.
- Déposer la vitre.

### REPOSE

- Réaliser des cales en bois d'épaisseur **15 mm**.
- Équiper le couteau électrique de la lame n° 146.
- Araser le cordon de colle et les pions.
- Dégraisser la feuillure avec le produit choisi dans l'ensemble d'encollage.
- Effectuer les retouches anticorrosion.
- Laisser sécher **10 mn**.
- Appliquer le primaire tôle choisi dans l'ensemble d'encollage.
- Reposer des pions neufs.
- Préparation de la vitre :
- Équiper le couteau électrique de la lame n° 146.
- Araser le cordon de colle.
- Dégraisser la partie à encoller de la vitre avec le flacon de couleur jaune.



(Fig. CAR. 21)



(Fig. CAR. 22)

- Équiper le pistolet extrudeur avec l'ensemble mastic mélangeur.
- Découper l'embout de la buse au diamètre **8 mm** sur une hauteur de **12 mm**.
- Déposer un cordon de mastic colle sur la hauteur de la vitre.
- Impératif.** - Le temps entre la pose du mastic sur la vitre et le positionnement de celle-ci sur le véhicule ne doit pas dépasser **8 mn**.
- Positionner des cales (**5**) au bas de la baie (fig. CAR. 22).
- À l'aide des ventouses, venir s'appuyer sur les cales.
- Indexer la fixation (**2**).
- Reposer les obturateurs (**1**) neufs.
- Fixer la vitre avec du collant.
- Laisser polymériser **30 mn** avant toute manipulation.

## Lunette arrière

### DÉPOSE

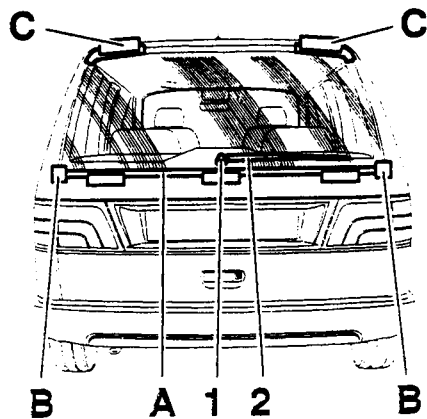
- Déposer (fig. CAR. 23) :
  - la fixation (**1**).
  - le bras-balai (**2**).
- Positionner les protections sur l'extérieur du volet.

### Pièce A

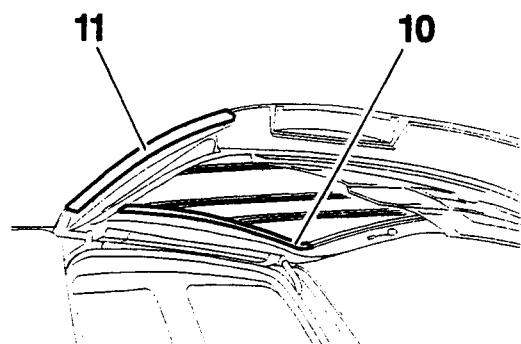
- Emboîter en bas de la vitre en appui sur le volet.
- La pièce est maintenue aux extrémités par les agrafes (**B**) et par quelques morceaux de collant.

### Pièce C

- Emboîter dans les angles supérieurs du volet.
- La pièce est maintenue par des morceaux de collant.
- Ouvrir le volet.
- Dégraffer :
  - les alimentations électriques,
  - les vérins (maintenir le volet ouvert à l'aide d'un support).

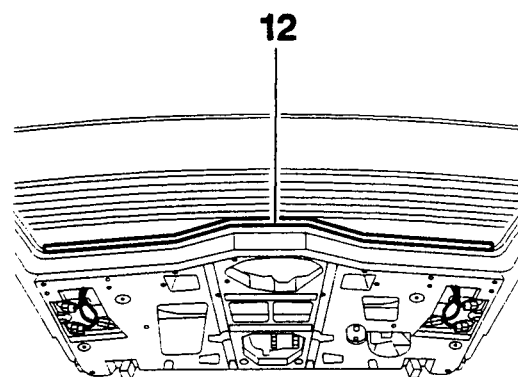


(Fig. CAR. 23)

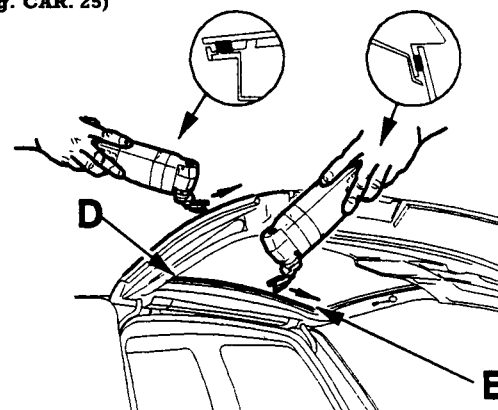


(Fig. CAR. 24)

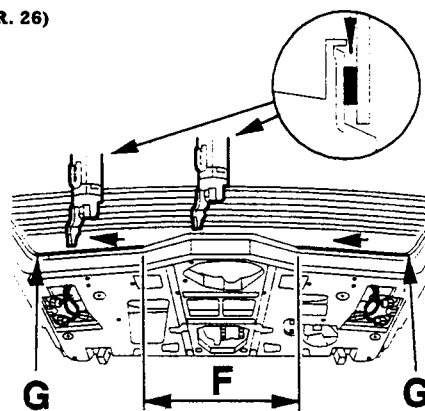
- Déposer la garniture.
- Dégraffer :
  - les connexions électriques,
  - le gicleur de lave-vitre.
- Déposer les fixations et le moteur essuie-vitre.
- Poser des protections adhésives sur les parties (**10**) et (**11**) (fig. CAR. 24) et (**12**) (fig. CAR. 25).
- Équiper le couteau électrique de la lame n° 143 (fig. CAR. 26).
- Régler la butée pour une longueur de **32 mm**.
- Présenter l'appareil en haut de la lunette dans l'angle (**D**).
- Engager la lame entre la vitre et l'appui de lunette.
- Découper dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à l'angle (**E**).
- Présenter l'appareil à l'extérieur.
- Engager la lame entre la vitre et le bord du volet.



(Fig. CAR. 25)



(Fig. CAR. 26)

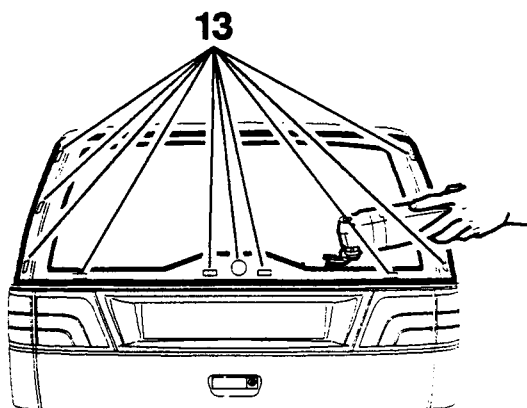


(Fig. CAR. 27)

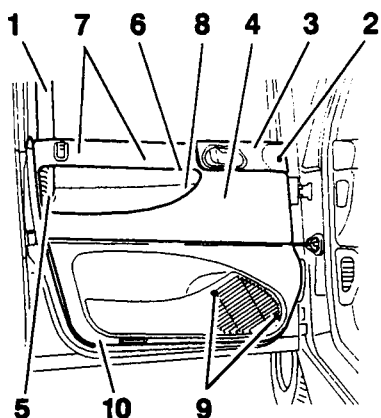
- Découper de haut en bas (des deux côtés du volet).
- Équiper le couteau électrique de la lame (4) n° 143 (fig. CAR. 27).
- Régler la butée pour une longueur de 27 mm.
- Présenter l'appareil au bas de la lunette.
- Engager la lame entre la vitre et l'appui de lunette.
- Découper dans le sens des aiguilles d'une montre les deux parties latérales du bas de la lunette, sauf la partie (F).
- Équiper le couteau électrique de la lame (5) n° 081.
- Engager la lame entre la vitre et l'appui de lunette.
- Découper la partie (F) et les angles (D), (E) et (G), dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Déposer la lunette à l'aide des ventouses.

### REPOSE

- Préparation de la feuillure :
- Équiper le couteau électrique de la lame (5) n° 081.
- Araser le cordon de colle.
- Effectuer les retouches anticorrosion.
- Appliquer le primaire tôle ou plastique choisi dans l'ensemble d'encollage.
- Déposer toutes les protections délicatement.
- Positionner les cales (13) d'épaisseur 5 mm à l'endroit des plots arasés (fig. CAR. 28).
- Préparation de la vitre :
- Équiper le couteau électrique de la lame (5) n° 081.
- Araser le cordon de colle.
- Dégraisser le pourtour de la vitre avec le produit choisi dans l'ensemble d'encollage.
- Appliquer le primaire pour verre avec le flacon de couleur verte sur toute la surface à encoller.



(Fig. CAR. 28)



(Fig. CAR. 29)

- Laisser sécher 10 mn.
- Présenter la vitre sur la lunette.
- Centrer celle-ci en la positionnant à l'aide d'un ruban adhésif.
- Équiper le pistolet extrudeur avec l'ensemble mastic mélangeur.
- Prendre la buse livrée dans l'ensemble de collage.
- Découper l'embout de la buse au diamètre 8 mm sur une hauteur de 12 mm.

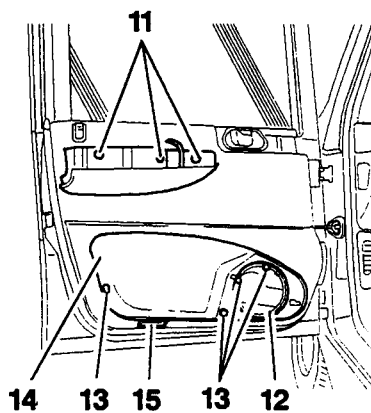
- Impératif.** - Le temps entre la pose du mastic sur la vitre et le positionnement de celle-ci sur le véhicule ne doit pas dépasser 8 mn.
- Reposer la vitre à l'aide des ventouses en prenant soin de la centrer par rapport aux adhésifs.
- Effectuer une légère pression des mains sur le pourtour de la vitre.
- Exercer une pression constante sur la vitre.
- Laisser polymériser 30 mn avant toute manipulation.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

## Porte avant

### Vitre de porte avant

#### DÉPOSE

- Descendre la vitre à environ deux tiers de sa course.
- Déposer le bouton de condamnation intérieur.
- Déposer (fig. CAR. 29) :
  - la garniture (1),
  - la fixation (2).
- Dégager l'enjoliveur de commande à distance (3).
- Déposer :
  - la manivelle (4) (suivant équipement),
  - la grille (5) aérateur d'accoudoir,
  - l'enjoliveur (6) des interrupteurs.
- Dégrafer les connexions électriques.
- Déposer :
  - les fixations (7),
  - l'accoudoir (8),
  - les fixations (9),
  - le vide-poches (10).
- Déposer (fig. CAR. 30) :
  - les fixations (11),
  - le haut-parleur (12) (suivant équipement),
  - les fixations (13),
  - le panneau de garniture (14).
- Dégrafer la connexion électrique (15).
- Déposer :
  - les joints lècheurs intérieur et extérieur,
  - le carter protection de la tringle.



(Fig. CAR. 30)

- Dégager :
  - l'élément d'étanchéité.
  - l'agrafe, à l'aide de l'outil **8.205 T.C.**, (utiliser des gants de protection).
- Dégager la vitre du mécanisme lève-vitre.
- Déposer le joint coulisse :
  - commencer par l'extrémité AV,
  - utiliser l'outil **8.205 T.E.**
- Tirer la vitre vers le haut et par l'extérieur de la porte.

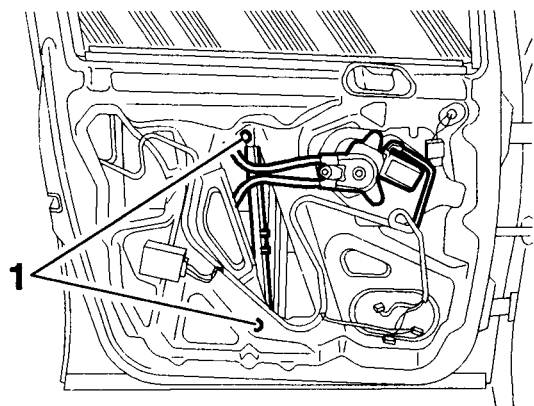
### REPOSE

- Reposer l'agrafe avant repose de la vitre.
- Impératif.** - Reposer de nouveaux éléments d'étanchéité qui devront être montés sans plis et sans déchirures. Une parfaite propreté de la face d'appui sur le panneau de porte est nécessaire. Passer une roulette sur les parties de la feuille à encoller. Ces préconisations sont indispensables pour éviter d'éventuelles entrées d'eau, poussières ou bruits.
- La pose du joint de coulisse sera facilitée en utilisant de l'eau savonneuse.
- Bien engager le patin de la vitre dans le joint de coulisse supérieur et la vitre dans la coulisse inférieure.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

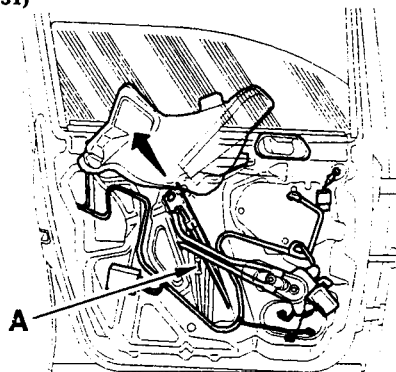
## Mécanisme de lève-vitre

### DÉPOSE

- Descendre la vitre à environ deux tiers de sa course.
- Déposer :
  - le panneau de garniture,
  - les feuilles d'étanchéité,
  - l'agrafe du mécanisme de vitre.



(Fig. CAR. 31)



(Fig. CAR. 32)

- Dégager la vitre du mécanisme lève-vitre.
- Remonter la vitre, et la caler à l'aide d'un adhésif.
- Déposer les fixations (1) (fig. CAR. 31).
- Dégager le mécanisme vers l'intérieur de la porte.
- Déconnecter le faisceau du lève-vitre électrique.
- À l'aide d'une perceuse équipé d'un foret diamètre **6,5 mm**, faire sauter les rivets, afin de libérer le mécanisme.
- Lors de la dépose des rivets, protéger le panneau de porte.
- Avancer la partie inférieure du mécanisme vers l'avant de la porte et le sortir au travers de la doublure (A) (fig. CAR. 32).

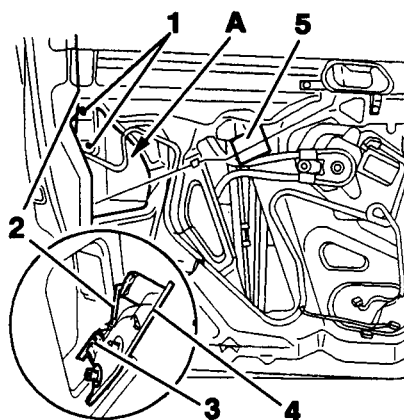
### REPOSE

- Impératif.** - Récupérer les corps de rivets tombés en fond de porte.
- Reposer de nouveaux éléments d'étanchéité qui devront être montés sans plis et sans déchirures. Une parfaite propreté de la face d'appui sur le panneau de porte est nécessaire. Passer une roulette sur les parties de la feuille à encoller. Ces préconisations sont indispensables pour éviter d'éventuelles entrées d'eau, poussières ou bruits.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

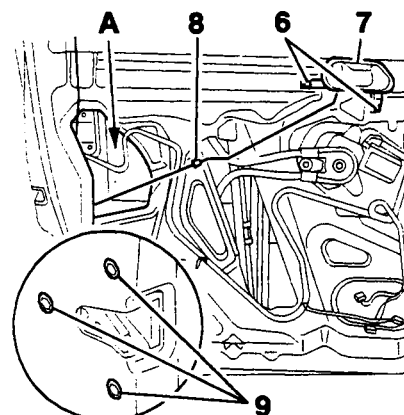
## Mécanisme ouverture porte avant

### DÉPOSE

- Déposer le panneau de garniture de porte.
- Déposer les protecteurs du mécanisme d'ouverture de porte.
- Déposer les fixations (1) (fig. CAR. 33).
- Sortir la poignée du panneau en l'inclinant (vers l'avant du véhicule).



(Fig. CAR. 33)



(Fig. CAR. 34)

- Dégrafer la tringle (2) de liaison barillet de serrure.
- Dégager la liaison (3) poignée extérieure de serrure.
- Déposer :
  - l'ensemble poignée verrou (4),
  - le carter protection de la tringle (5).
- Déposer (fig. CAR. 34) :
  - les rivets (6),
  - la commande intérieure (7).
- Dégager l'agrafe (8) sur la porte.
- Déposer les fixations (9).
- Sortir l'ensemble mécanisme et tringles par l'ouverture (A).
- Dégrafer le faisceau électrique du boîtier de commande (suivant équipement).

**REPOSE**

**Attention.** - Brancher le faisceau électrique du boîtier de commande après sa repose (suivant équipement).

**Impératif.** - Reposer de nouveaux éléments d'étanchéité qui devront être montés sans plis et sans déchirures. Une parfaite propreté de la face d'appui sur le panneau de porte est nécessaire. Passer une roulette sur les parties de la feuille à encoller. Ces préconisations sont indispensables pour éviter d'éventuelles entrées d'eau, poussières ou bruits.

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Serrer les fixations (9) à 1 daN.m.

**Verrou de porte avant**

**DÉPOSE**

- Déposer l'ensemble poignée verrou.
- Dégrafer et déposer l'enjoliveur (1) (fig. CAR. 35).
- Appuyer sur la languette (2).
- À l'aide de deux petits tournevis, dégager et déposer le verrou (3).

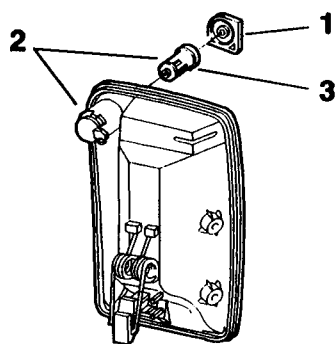
**REPOSE**

- Positionner le verrou dans son logement.
- Agraffer l'enjoliveur.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Effectuer un essai de fonctionnement.

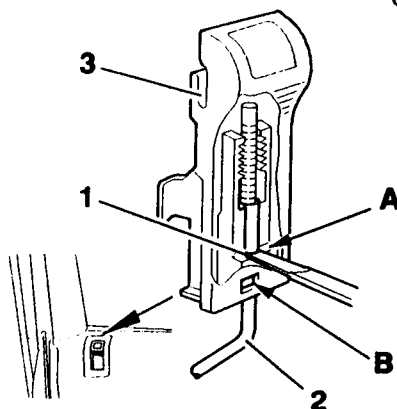
**Bouton de condamnation intérieur**

**DÉPOSE**

- Appuyer avec une lame de tournevis, pour dégager l'ergot (1) de la lumière (A) (fig. CAR. 36).
- Tirer le bouton de condamnation vers le haut, l'ergot (1) se place dans la deuxième lumière (B).
- La tige (2) est libérée, retirer le bouton de condamnation (3).



(Fig. CAR. 35)



(Fig. CAR. 36)

**REPOSE**

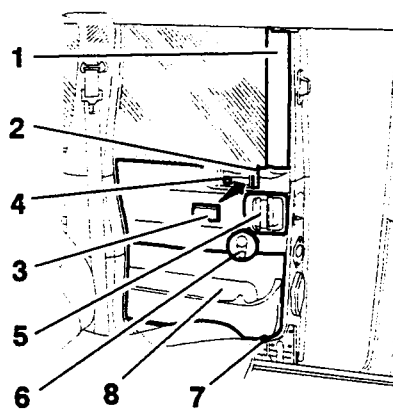
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Attention.** - Lors de la repose du bouton de condamnation (3), mettre la tige en position verrouillage (si la porte est ouverte, basculer le pêne de la serrure). Repositionner le pêne pour fermer la porte.

**Porte latérale coulissante**

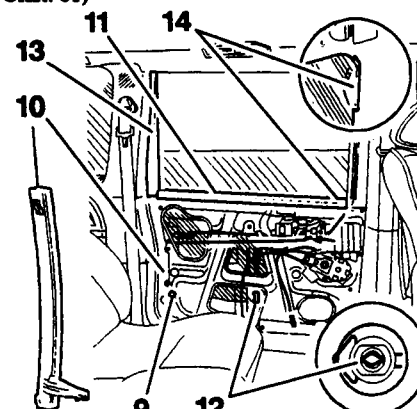
**Vitre de porte coulissante**

**DÉPOSE**

- Déposer le siège (côté porte coulissante).
- Protéger la moquette à l'emplacement du siège.
- Déposer (fig. CAR. 37) :
  - la garniture (1),
  - le bouton de condamnation intérieur (2),
  - le cendrier (3),
  - la fixation (4).
- Débrancher les connexions électriques (suivant équipement).
- Déposer :
  - l'enjoliveur de commande à distance (5),
  - la commande intérieure (6) (suivant équipement),
  - la fixation (7),
  - le panneau de garniture (8) à l'aide de l'outil 8.205 T.A. (en entrant et en ramenant la porte),
  - les éléments d'étanchéité.
- Déposer (fig. CAR. 38) :
  - la fixation (9),
  - le guide-coulisse (10),
  - les joints (11) lécheurs intérieur et extérieur.



(Fig. CAR. 37)



(Fig. CAR. 38)



- Descendre la vitre à environ deux tiers de sa course.
- Déposer l'agrafe (12) sur le mécanisme de vitre, à l'aide d'un crochet 8.205 T.C. (utiliser des gants de protection).
- Dégager la vitre du mécanisme lève-vitre (descendre la vitre mobile en position basse).
- Déposer le joint coulisse (commencer par la partie AR).
- Utiliser l'outil 8.205 TE.
- Déposer la vitre en la tirant vers le haut, et vers l'extérieur de porte.

### REPOSE

- Reposer :
  - l'agrafe (12) du mécanisme de vitre,
  - la vitre en fond de porte,
  - le joint de coulisse supérieur (13).
- Commencer par le haut et glisser le joint de coulisse dans le patin (14) de la vitre.
- Utiliser de l'eau savonneuse pour faciliter le montage.
- Tirer la vitre vers le haut et la positionner sur le mécanisme.
- Positionner la vitre en partie supérieure.
- Poser et fixer la coulisse intérieure de porte (10).
- Effectuer un essai de fonctionnement.
- Lors de la pose du panneau de porte, guider la tige de condamnation dans son logement sur le panneau.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Serrer la fixation (9) à 1 daN.m.

## Mécanisme lève-vitre

### DÉPOSE

- Déposer :
  - le panneau de garniture,
  - les feuilles d'étanchéité,
  - l'agrafe du mécanisme de vitre.
- Dégrafer la vitre du mécanisme lève-vitre.
- Remonter la vitre, et la caler à l'aide d'un adhésif.
- Déposer les fixations (1) (fig. CAR. 39).
- Déconnecter le faisceau du lève-vitre électrique (suivant équipement).
- À l'aide d'une perceuse équipée d'un foret diamètre 6,5 mm, faire sauter les rivets (2), afin de libérer le mécanisme (3).
- Avancer la partie inférieure du mécanisme vers l'avant de la porte et le sortir au travers de la doublure (A).

### REPOSE

**Impératif.** - Récupérer les corps de rivets tombés en fond de porte. Reposer de nouveaux éléments d'étanchéité qui devront être montés sans plis et sans déchirures. Une parfaite propreté de la face d'appui sur le panneau de porte est nécessaire. Passer une roulette

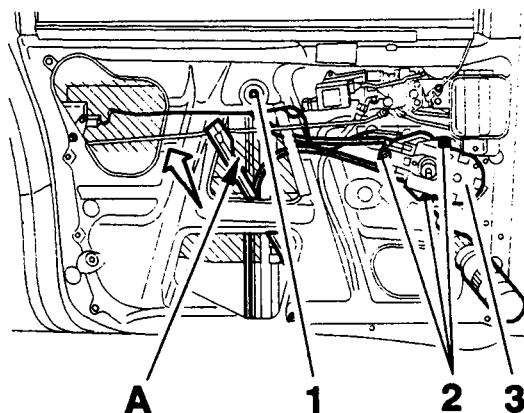
sur les parties de la feuille à encoller. Ces préconisations sont indispensables pour éviter d'éventuelles entrées d'eau, poussières ou bruits.

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

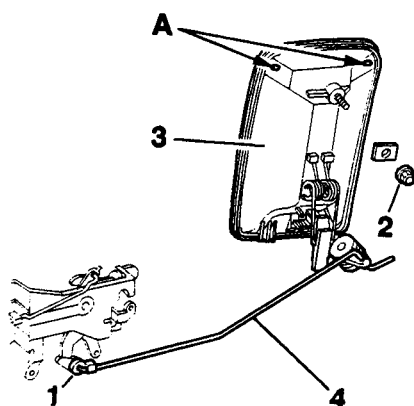
## Mécanisme ouverture de porte coulissante

### DÉPOSE

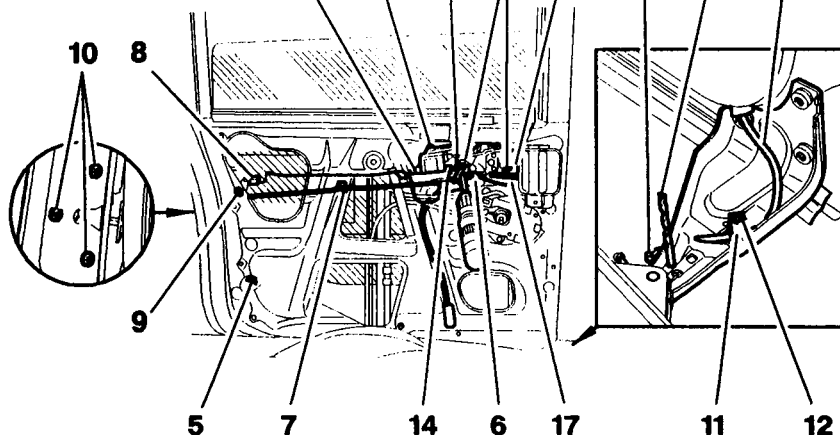
- Déposer le panneau de garniture de porte.
- Remonter la vitre.
- Dégrafer et dégager le levier (1) de la platine commande à distance (fig. CAR. 40).
- Dégager légèrement la feuille d'étanchéité de la poignée.
- Par l'orifice ainsi dégagé, déposer la fixation (2).
- Dégrafer en appuyant en (A) la commande extérieure.
- Déposer la commande extérieure d'ouverture de porte coulissante (en la soulevant légèrement) et la bielle (4) de commande à distance.
- Déposer la condamnation enfant (si nécessaire).
- Déposer la fixation (5) (fig. CAR. 41).
- Dégager la coulisse intérieure de vitre.
- Dégrafer :
  - la tringle (6) de liaison sur la commande centralisée,
  - l'agrafe (7).
  - les faisceaux (8) électriques (suivant équipement).



(Fig. CAR. 39)



(Fig. CAR. 40)



(Fig. CAR. 41)

- Déposer :
  - la fixation (9),
  - les fixations (10),
  - la fixation (11),
  - l'arrêt de gaine (12).
- Dégager :
  - le câble (13) du crochet de sécurité,
  - le câble (13) sur la condamnation centrale.
- Dégrafer l'arrêt de gaine (14).
- Déposer le câble (13) en passant un tire-fil.
- À l'aide d'une perceuse équipée d'un foret diamètre 5 mm puis 6,5 mm, faire sauter les rivets (15) pour libérer le mécanisme (16).
- Décrocher la tringle (17) sur la commande ouverture intérieure.

### REPOSE

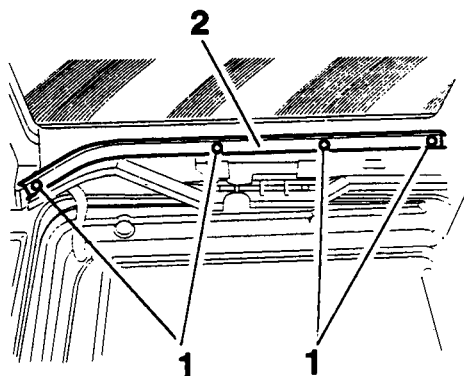
**Impératif.** – Récupérer les corps de rivets tombés en fond de porte. Reposer de nouveaux éléments d'étanchéité qui devront être montés sans plis et sans déchirures. Une parfaite propreté de la face d'appui sur le panneau de porte est nécessaire. Passer une roulette sur les parties de la feuille à encoller. Ces préconisations sont indispensables pour éviter d'éventuelles entrées d'eau, poussières ou bruits.

- Utiliser une pige (18) de diamètre 5 mm pour régler l'ouverture positive de la porte, en faisant coïncider les deux diamètres (câble tendu).
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Faire un essai.

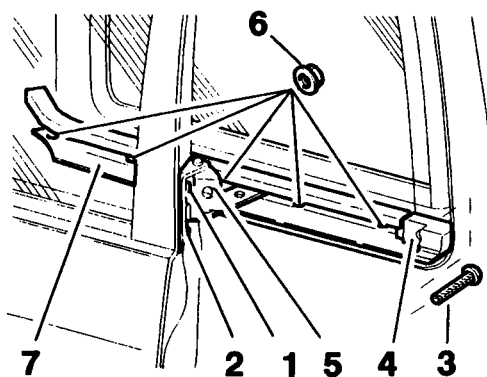
### Rail supérieur de porte coulissante

#### DÉPOSE

- Ouvrir la porte coulissante.
- Dégager partiellement le joint de porte coulissante.



(Fig. CAR. 42)



(Fig. CAR. 43)

- Déposer la fixation garniture sur pied central.
- Dégager la garniture.
- Déposer :
  - la fixation garniture pied AR,
  - la fixation ceinture de sécurité sur pied AR.
- Dégager l'ensemble garniture pied AR.
- Caler les côtés de la garniture de pavillon.
- Caler la porte coulissante sous le chariot inférieur.
- Déposer les fixations (1) (fig. CAR. 42).
- Décoller le rail à l'aide d'une spatule.
- Exercer une poussée de la porte vers le rail.
- Déposer le rail supérieur (2), le glisser vers l'avant, et le dégager du chariot supérieur de porte.

### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Faire des essais ouverture-fermeture.

**Impératif.** – Ne pas graisser le rail.

- Serrer les fixations (1) à 1 daN.m.

### Rail central de porte coulissante

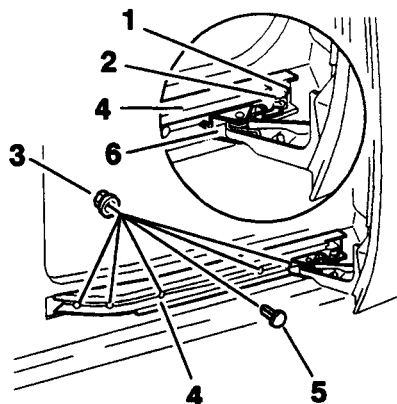
#### DÉPOSE

- Ouvrir :
  - la vitre de porte coulissante,
  - la porte coulissante.
- Déposer la vitre de custode.
- Caler la porte sur la partie AR.
- Protéger :
  - l'aile sous le chariot,
  - la garniture intérieure de porte.
- Déposer le garnissage entrée de volet.
- Déposer (fig. CAR. 43) :
  - les fixations (1) et (2),
  - la fixation (3),
  - l'embout (4),
  - le chariot (5),
  - la fixation supérieure de ceinture de sécurité,
  - la fixation et la garniture sur pied AR,
  - le joint de vitre de custode, en partie inférieure (partiellement).
- Dégrafer et dégager la partie supérieure de la garniture.
- Déposer les fixations (6).
- Écarter la porte.
- Déposer le rail (7) en commençant par l'arrière.

### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inversé des opérations de dépose.

**Impératif.** – À la repose du rail central, s'assurer de la bonne application des films d'étanchéité. Ne pas graisser le rail.



(Fig. CAR. 44)

- Faire fonctionner l'ensemble plusieurs fois.
- Serrer (daN.m) :
  - les fixations (3) ..... 1
  - les fixations (6) ..... 1
  - les fixations (1) et (2) ..... 2,4

### Rail inférieur de porte coulissante

#### DÉPOSE

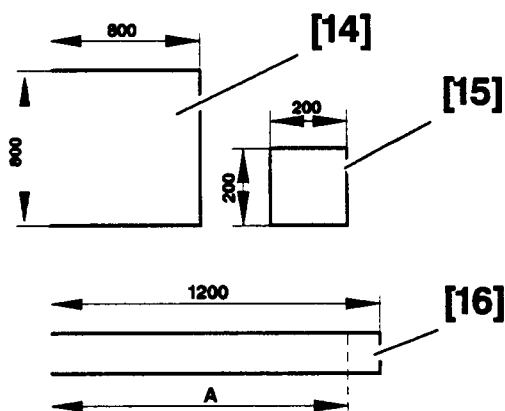
- Ouvrir la porte coulissante.
- Déposer (fig. CAR. 44) :
  - la fixation (1),
  - l'embout (2).
- Caler la porte coulissante sous le chariot inférieur.
- Déposer les fixations (3).
- Écarter le rail (4) de l'âme de longeron inférieur (dégrafer la fixation (5)).
- Dégager le rail (4) du chariot (6).
- Déposer le rail (4).

#### REPOSE

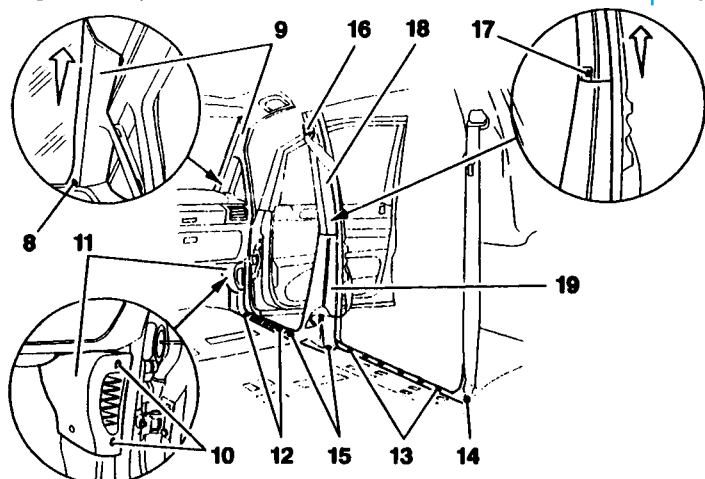
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Faire des essais ouverture-fermeture.

**Impératif.** - Changer l'agrafe (5). Ne pas graisser le rail.

- Serrer (daN.m) :
  - la fixation (1) ..... 1
  - la fixation (3) ..... 1



(Fig. CAR. 45)



(Fig. CAR. 46)

### Garniture de pavillon toit fixe

**Outils à réaliser** (fig. CAR. 45)

- **A** = longueur à ajuster.
- Deux plaques de contreplaqué (14), épaisseur 10 mm.
- Deux plaques de contreplaqué (15), épaisseur 10 mm.
- Deux planches (16) de section 145 mm x 25 mm environ.
- Deux morceaux de mousse épaisseur 20 mm à coller sur une face de la plaque (4).

#### DÉPOSE

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Déposer l'ensemble des assises arrière.
- Protéger les sièges AV.
- Déposer le cache (à l'aide d'un tournevis fin) et l'écran de plafonnier.
- Déposer les vis du plafonnier.
- Débrancher les connexions électriques de la console (suivant équipement).
- Déposer la console de pavillon en poussant vers le pare-brise pour dégager le pilote du support console.
- Déposer :
  - les vis du support console,
  - les supports,
  - les pare-soleil.

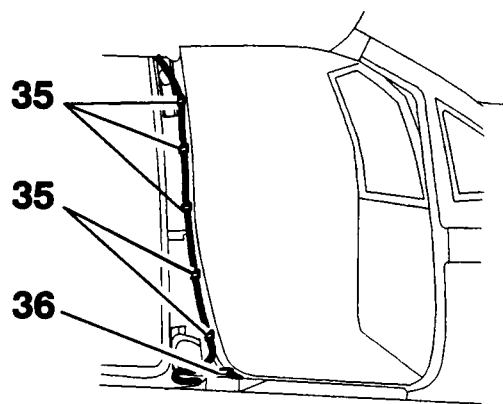
**Nota.** - Pour un pare-soleil équipé d'un miroir avec éclairage, rajouter un passe-fil à laisser en attente pour la repose.

- Déposer (fig. CAR. 46) :
  - les vis (8),
  - les garnitures de montant de baie (9) (tirer la partie haute pour dégrafer les garnitures et les dégager de la planche de bord vers le haut),
  - les vis (10),
  - les garnitures d'auvent (11),
  - les vis (12),
  - les garnitures de seuil de portes AV,
  - les vis (13),
  - les garnitures de seuil de portes coulissantes,
  - la vis (14),
  - les vis (15),
  - la fixation supérieure de ceinture de sécurité (16),
  - la fixation (17).

- Pousser la garniture supérieure de pied central vers le haut pour laisser échapper la garniture inférieure.

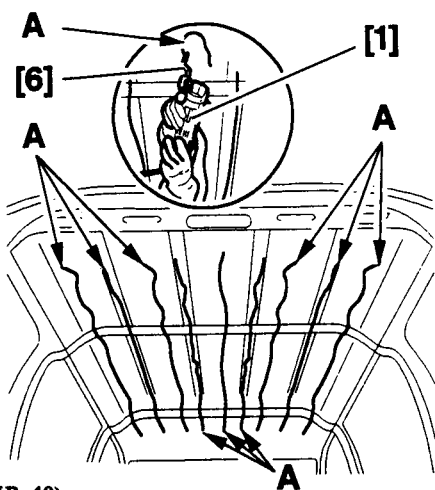
- Déposer :
  - la garniture supérieure (18),
  - la garniture inférieure (19).

**Nota.** - La dépose des garnitures nécessite le dégrafage partiel des srappons.

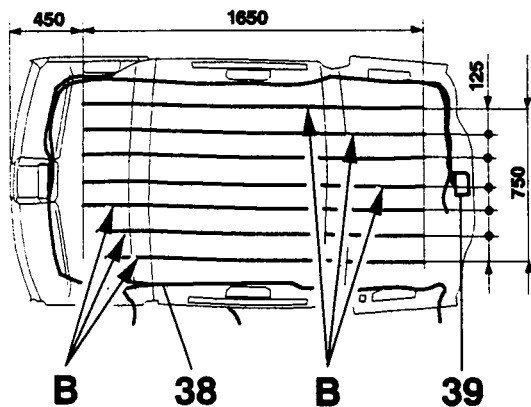


(Fig. CAR. 47)

- Déposer :
  - la garniture centrale de seuil.
  - les garnitures droite et gauche de seuil,
  - les garnitures droite et gauche de pied (en tirant dessus).
- Dégraffer la garniture traverse de pavillon en tirant dessus et déposer.
- Déposer :
  - les garnitures d'entrée de volet (sans décrocher les ceintures de sécurité),
  - les garnitures de montant de custode en les pivotant vers l'entrée de porte latérale,
  - l'obturateur.
- Dégraffer la partie inférieure du panneau de garniture de côté AR, en tirant dessus.
- Faire pivoter ce panneau vers le haut pour dégraffer la partie supérieure en le dégageant du joint de vitre.
- Dégraffer les connexions électriques (suivant équipement).
- Déposer le panneau.
- Abaisser la poignée de maintien.
- Dégraffer les cache-fixations (à l'aide d'un tournevis fin).
- Débrancher les connexions électriques (suivant équipement).
- Déposer la poignée de maintien.
- Déposer le crochet porte-habit en le déverrouillant pour desserrer la vis et tirer dessus.
- Couper les liens (35) (côtés gauche et droit) (fig. CAR. 47).
- Débrancher les connexions électriques.
- Commencer par décoller les deux cordons latéraux en écartant doucement la garniture avec le plat de la main pour ne pas créer de défauts (pliures, déchirures).



(Fig. CAR. 48)



(Fig. CAR. 49)

- Effectuer la même opération de l'arrière vers l'avant, jusqu'au décollement total de la garniture en la soutenant.
- Sortir la garniture par l'arrière du véhicule.
- Dans le cas d'une garniture récupérée : agrafer l'excédent de colle (A) sur l'intérieur du pavillon à l'aide du couteau électrique (1) équipé de la lame (6) (n° 146) (fig. CAR. 48).

### REPOSE

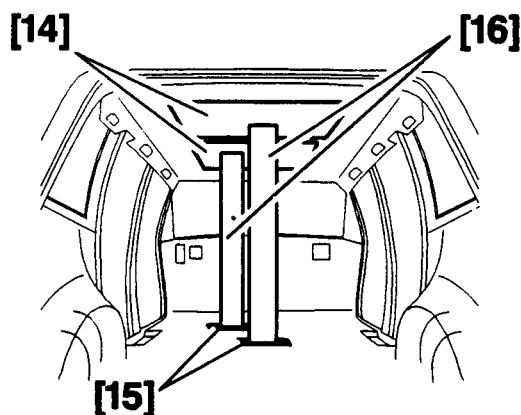
- Appliquer à l'aide du tampon, le primaire pour tôle aux endroits marqués par la lame de découpe.
- Laisser sécher **10 mn**.
- Dans le cas d'une garniture neuve : tracer l'implantation des cordons de colle (B) (fig. CAR. 49).
- Agraffer le faisceau électrique (38).
- Reposer le plafonnier (39) et connecter le faisceau.
- Déposer les cordons de colle sur la garniture, récupérée ou neuve.
- Mettre en place la garniture centrée par ses pilotes AV et AR.
- Maintenir la garniture sur le pavillon pendant **10 mn** en contrainte avec l'outillage (14), (15) et (16) (fig. CAR. 45 et 50).
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

### Toit ouvrant

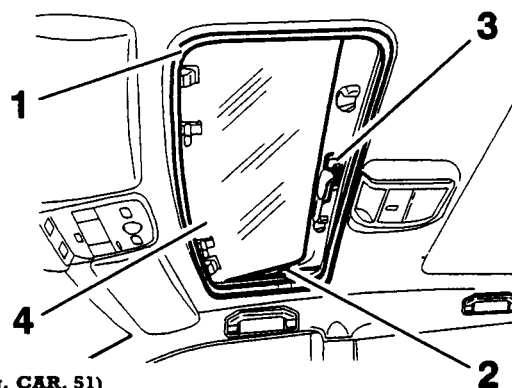
#### Vitre entrebâillable toit ouvrant avant

#### DÉPOSE

- Entrebâiller la vitre.
- Dégraffer partiellement le joint d'encadrement (1) sur les parties latérales (fig. CAR. 51).



(Fig. CAR. 50)



(Fig. CAR. 51)

- Déposer :
  - les fixations (2).
  - l'axe (3) à l'aide d'un chasse-goupille.
  - la vitre (4) en la basculant vers l'extérieur et en tirant vers l'arrière.

**REPOSE**

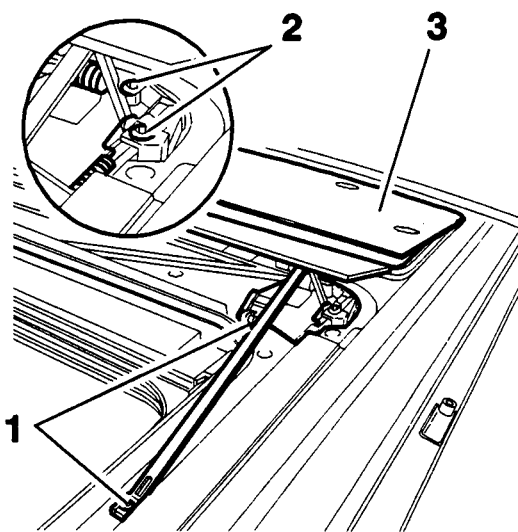
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

**Défecteur toit ouvrant électrique****DÉPOSE**

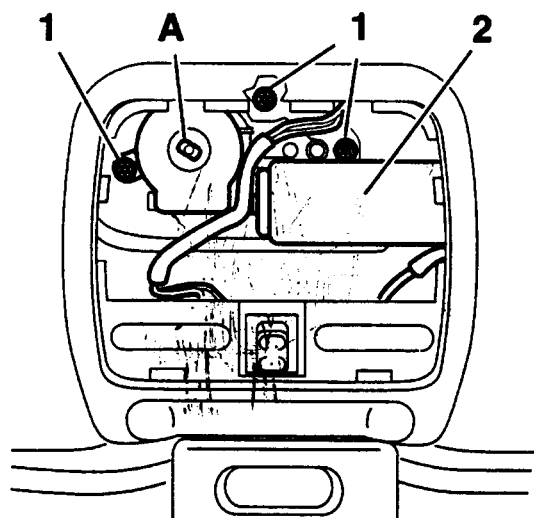
- Reculer le panneau mobile AR pour libérer le déflecteur.
- Déposer les fixations (1) (fig. CAR. 52).
- Desserrer les fixations (2).
- Pousser le déflecteur (3) vers l'avant et le déposer.

**REPOSE**

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.



(Fig. CAR. 52)



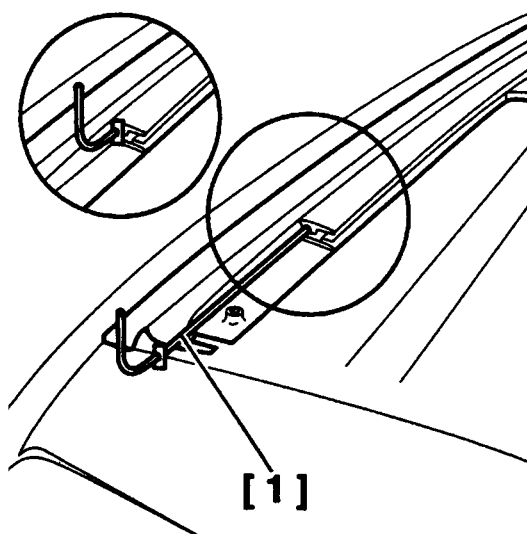
(Fig. CAR. 53)

**Panneau mobile toit ouvrant arrière****DÉPOSE**

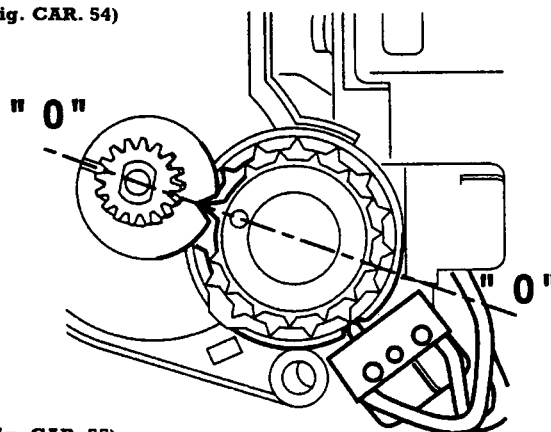
- Le panneau mobile doit être ouvert.
- En cas de panne, le trou (A) sert à faire actionner le motoréducteur manuellement à l'aide d'une clé BTR (fig. CAR. 53).
- Déposer :
  - la trappe d'accès au motoréducteur.
  - les fixations (1).
- Dégrafer les connexions électriques.
- Déposer le motoréducteur (2).
- Déposer les finitions de cadre AR.
- Déposer, pour les véhicules équipés de radiotéléphone, l'antenne et le support.
- Faire descendre l'alimentation entre la garniture de pavillon et la tôle de pavillon.
- Déposer les butées de panneau mobile.
- Faire passer le renfort de panneau mobile au-dessous du pavillon, en forçant un peu et pousser l'ensemble vers l'arrière.
- Déposer :
  - l'ensemble panneau mobile mobile.
  - les chariots d'entraînement.

**REPOSE**

- Impératif.** - À chaque dépose du panneau mobile, changer les chariots d'entraînement par des pièces neuves.



(Fig. CAR. 54)



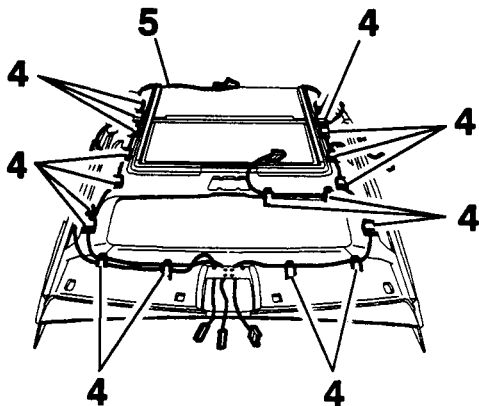
(Fig. CAR. 55)

- Reposer :
  - le panneau mobile,
  - les chariots d'entraînement (position fermeture).
- Placer les chariots d'entraînement en position 0 à l'aide de l'outil (1) qui devra se positionner en butée sur la face d'appui de la glissière du cadre (fig. CAR. 54).
- Effectuer simultanément l'opération des deux côtés.
- Vérifier la position 0 du motoréducteur (fig. CAR. 55).
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

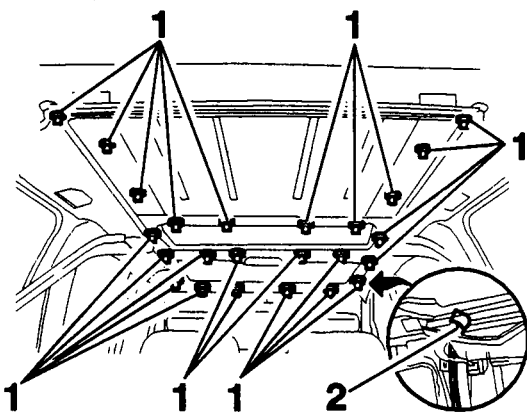
## Garniture de pavillon toit ouvrant

### DÉPOSE

- Déposer :
  - les sièges intermédiaires et arrière (protéger le tapis de plancher à l'arrière),
  - les pare-soleil et leurs supports,
  - la console de pavillon avant,
  - la console de pavillon centrale,
  - le plafonnier AR et son support,
  - les poignées de maintien et les crochets porte-habit,
  - les fixations AV et intermédiaires des ceintures de sécurité,
  - la garniture traverse de pavillon.
- Dégraffer partiellement en partie supérieure tous les joints d'entrée de porte et de vitre AR.
- Dégraffer :
  - les garnitures de montant de baie,
  - les garnitures d'entrée de volet.
- Déposer :
  - le joint d'encadrement toit ouvrant manuel,
  - le joint d'encadrement toit ouvrant électrique.



(Fig. CAR. 56)



(Fig. CAR. 57)

- Dégraffer la garniture de pavillon, et la laisser reposer sur les garnitures de montant de baie et d'entrée de volet.
- Sur véhicule (deux opérateurs sont nécessaires) : dégraffer toutes les agrafes (4) pour désolidariser le faisceau (5) de la garniture et sortir celle-ci vers l'arrière (fig. CAR. 56).

### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

## Toit ouvrant

### DÉPOSE

- Déposer la garniture de pavillon.
- Déposer les fixations (1) (fig. CAR. 57).
- Débrancher les tuyaux (2).

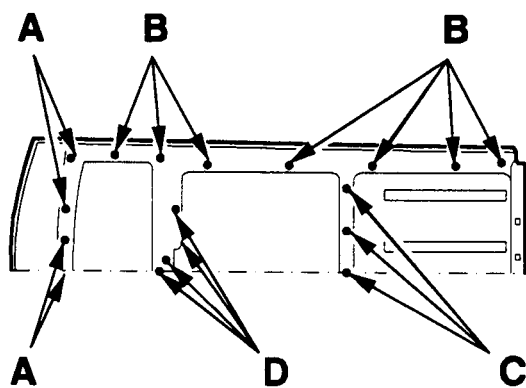
**Nota.** - Trois opérateurs sont nécessaires.

- Dégager le toit ouvrant en poussant dans sa partie centrale pour le décoller.
- Déposer le toit ouvrant.

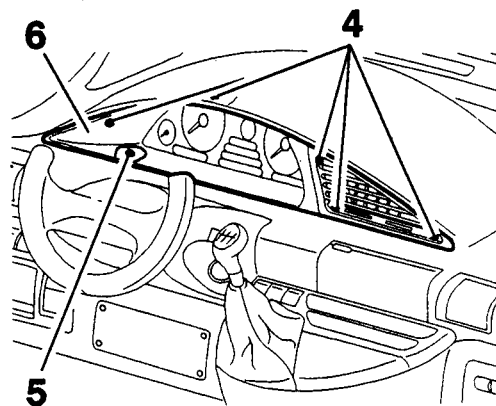
### Étanchéité

**Impératif.** - À chaque dépose du cadre de toit ouvrant, il faudra refaire l'étanchéité du cadre.

- En s'aidant d'un pistolet à air chaud, et éventuellement d'une spatule, décoller progressivement toute la mousse autocollante sur toute la périphérie du cadre.
- Commander le jeu de joint d'étanchéité neufs.
- Dégraisser toutes les parties à encoller.
- Réaliser une étanchéité correcte du cadre de toit ouvrant, et venir finir le raccordement en partie centrale.



(Fig. CAR. 58)



(Fig. CAR. 59)

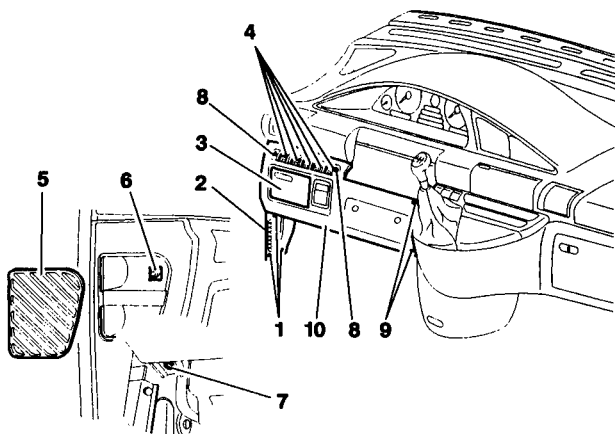
**REPOSE**

**Nota.** – Dégraisser correctement toute la périphérie du pavillon.

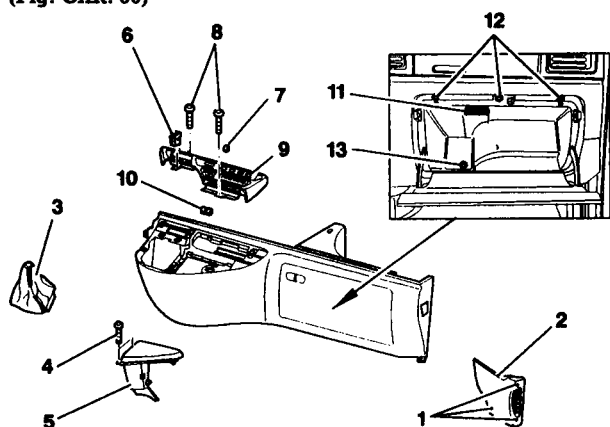
- Laisser sécher quelques instants.
- Trois opérateurs sont nécessaires.
- Engager le toit ouvrant légèrement basculé sur l'avant, et descendre l'ensemble sur le pavillon.
- Approcher toutes les fixations à la main.
- Serrer les fixations dans l'ordre suivant : **(A)**, **(B)**, **(C)** et **(D)** (fig. CAR. 58).
- Serrer les fixations **(1)** à **2 daN.m.**

**Planche de bord****Combiné de bord****DÉPOSE**

- Déposer la trappe d'accès à la platine fusibles, pour accéder à la fixation.
- Déposer les fixations de la gaine supérieure.
- Pousser le levier de déverrouillage du réglage colonne de direction.
- Déposer la gaine inférieure.
- Déposer (fig. CAR. 59) :
  - les fixations **(4)**,
  - la fixation **(5)** (accès sous la gaine inférieure);
  - la façade combiné **(6)**.
- Descendre la colonne de direction en position basse maxi.



(Fig. CAR. 60)



(Fig. CAR. 61)

- Déposer les fixations et tirer le combiné vers soi, pour libérer la transmission de compteur.
- Déposer le combiné.

**REPOSE**

**Nota.** – Vérifier que la goulotte qui guide la transmission de compteur soit dans sa bonne position.

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement des alimentations électriques et de la transmission de compteur.

**Garniture inférieure gauche****DÉPOSE**

- Dégraffer l'insonorisant sous planche de bord.
- Déposer (fig. CAR. 60) :
  - les fixations **(1)**,
  - l'aérateur pied d'avent **(2)**.
- Basculer le clavier antidémarrage codé **(3)**.
- Passer la main par l'ouverture du clavier et pousser sur les interrupteurs.
- Dégraffer les connexions électriques.
- Déposer :
  - les interrupteurs **(4)**,
  - les obturateurs, pour accéder aux fixations **(8)**,
  - le cache **(5)**,
  - les fixations **(6)**, **(7)**, **(8)** et **(9)**.
- Laisser descendre doucement la garniture.
- Dégraffer les connexions électriques :
  - réostat éclairage,
  - commutateur correcteur projecteur,
  - clavier antidémarrage codé.
- Déposer la garniture **(10)**.

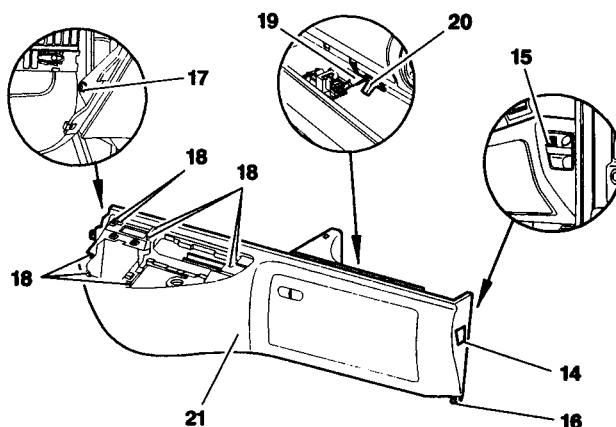
**REPOSE**

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

**Nota.** – Contrôler le bon fonctionnement des accessoires électriques.

**Garniture inférieure droite****DÉPOSE**

- Déposer la garniture inférieure gauche.
- Déposer (fig. CAR. 61) :
  - l'insonorisant sous planche de bord,
  - les fixations **(1)**,
  - l'aérateur pied d'avent **(2)**.
- Dégraffer la coiffe de levier de vitesses **(3)** sans la déposer.



(Fig. CAR. 62)

- Déposer :
  - les fixations (4).
  - l'ensemble cendrier (5).
- Dégrafer :
  - les connexions électriques allume-cigare,
  - les interrupteurs (6),
  - les connexions électriques sur façade climatisation.
- Déposer :
  - les boutons commandes répartiteurs d'air (7),
  - les fixations (8),
  - la façade (9),
  - les boutons push (10).
- Ouvrir le volet de vide-poches inférieur.
- Dégrafer et déposer l'éclaireur (11).
- Déposer :
  - les fixations (12),
  - la fixation (13).
- Déposer (fig. CAR. 62) :
  - le cache (14),
  - les fixations (15), (16) et (17).
- Maintenir la garniture.
- Déposer les fixations (18).
- Sortir la garniture pour faire passer le levier de vitesses.
- Dégrafer les connexions de l'éclaireur (19) et du contacteur (20).
- Déposer la garniture (21).

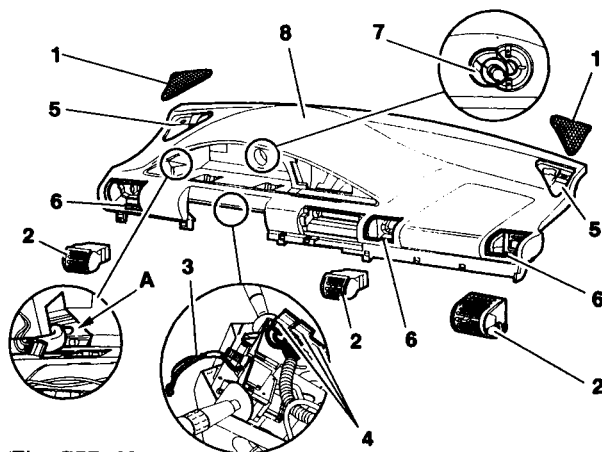
**REPOSE**

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Nota.** - Contrôler le bon fonctionnement des accessoires électriques.

**Planche de bord**

**DÉPOSE**

- Déposer :
  - le combiné
  - la garniture inférieure gauche,
  - la garniture inférieure droite.
- Dégrafer (fig. CAR. 63) :
  - les grilles de tweeter (1),
  - les connexions électriques.
- Déposer :
  - les aérateurs (2) (tirer vers soi),
  - le volant (en prenant soin de dégager le faisceau commande autoradio (3)).
- Dégrafer les alimentations électriques (4).
- Déposer :
  - l'autoradio,
  - les fixations (5),
  - les fixations (6).



(Fig. CAR. 63)

- Dégager la goulotte de transmission compteur (7).
- Tirer la planche de bord légèrement vers soi, en la soulevant vers le haut, pour libérer les conduites d'aération.
- Sortir les alimentations électriques du combiné par l'ouverture (A).
- Dégrafer l'alimentation électrique de l'éclaireur du vide-poches supérieur.
- Déposer la planche de bord (8).

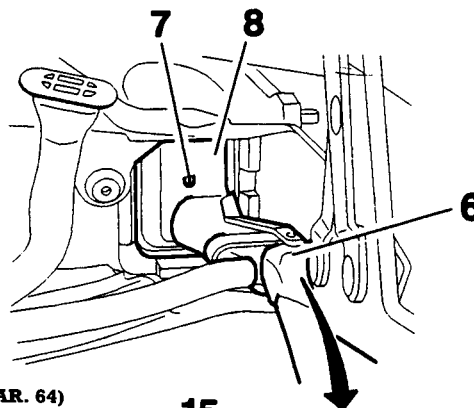
**REPOSE**

- Serrer (daN.m) :
  - les fixations (5) ..... 0,6
  - les fixations (6) ..... 1,8
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le bon fonctionnement de toutes alimentations électriques ainsi que la transmission de compteur.

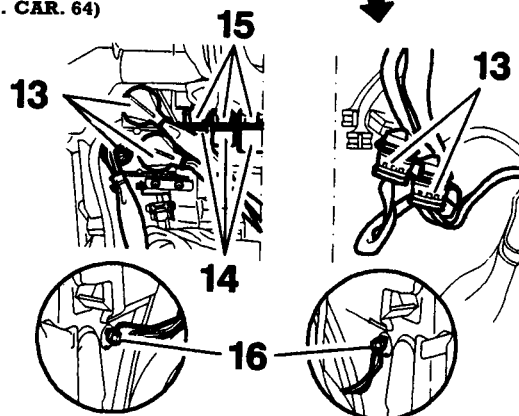
**Faisceau planche de bord**

**DÉPOSE**

- Déposer :
  - la planche de bord,
  - l'ensemble moteur essuie-vitre,
  - la batterie.
- Déposer (côté moteur) : les fixations et le support boîtier électronique du bloc antiblocage de roues.
- Déposer :
  - les fixations et le support de batterie,
  - les fixations du boîtier de servitude.
- Déposer (fig. CAR. 64) :
  - l'équerre de fixation (6),
  - la fixation (7).
- Déboîter et tirer vers soi l'ensemble connecteur 84 voies (8).
- Faire basculer le boîtier de servitude et le connecteur 84 voies sur le côté.



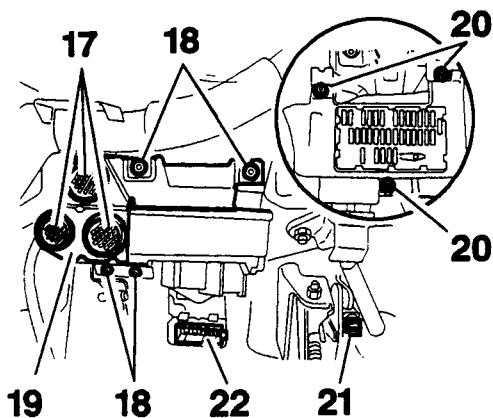
(Fig. CAR. 64)



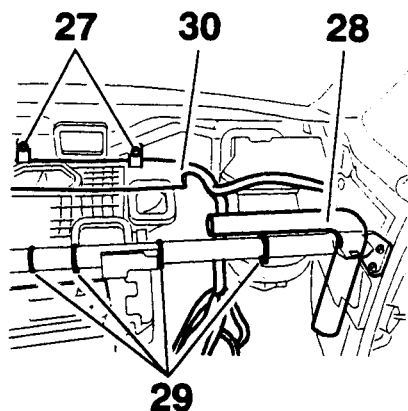
(Fig. CAR. 65)



- Dans le passage de roues gauche :
  - faire pivoter les roues vers la gauche,
  - dégrafer l'écran pare-boue et le dégager sur la roue,
  - déposer les fixations,
  - faire descendre la sirène sur la roue,
  - dégrafer l'alimentation électrique,
  - sortir le faisceau au travers du passage de roue pour le récupérer côté habitacle.
- Dégrafer (côté habitacle) (fig. CAR. 65) :
  - le conduit d'air inférieur,
  - les connexions liaison porte (13),
  - les relais (14).
- Faire pivoter et dégager les supports relais (15).
- Déposer les fixations (16).
- Déposer (fig. CAR. 66) :
  - les bagues de serrage (17) des connexions,
  - les fixations (18),
  - le support (19),
  - les fixations (20).
- Dégrafer :
  - le contacteur de stop (21),
  - la prise diagnostic (22).
- Dégrafer les alimentations électriques.
- Déposer les fixations et dégager le connecteur 84 voies.
- Déposer (fig. CAR. 67) :
  - les fixations (27),
  - le conduit d'air (28).
- Couper les brides (29).
- Dégager le faisceau (30) de derrière le climatiseur.
- Déposer le faisceau en vérifiant que toutes les connexions électriques soient bien dégrafées.



(Fig. CAR. 66)



(Fig. CAR. 67)

## REPOSE

- Impératif.** - Positionner correctement le faisceau. Vérifier le bon cheminement des alimentations électriques.
- Reposer des brides neuves.
- Deux personnes sont nécessaires pour effectuer l'opération suivante :
  - maintenir le connecteur 84 voies en position,
  - serrer les fixations.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Contrôler le bon fonctionnement des accessoires électriques.

## Chauffage

### Tableau de commande

#### DÉPOSE

- Déposer les garnitures inférieures gauche et droite.
- Déposer les agrafes (1) (fig. CAR. 68).
- Dégager les câbles (2).
- Dégrafer la connexion électrique (3).
- Déposer le tableau de commande (4).

#### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

### Câble commande volet

#### DÉPOSE

- Déposer :
  - le cache climatiseur,
  - la garniture inférieure (côté gauche),
  - la garniture inférieure (côté droit).
- Déposer (fig. CAR. 69) :
  - les agrafes (6) et (7),
  - les câbles (8) et (9).

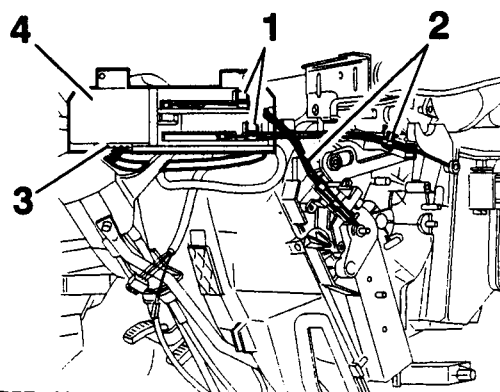
#### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Nota.** - Après repose du câble, vérifier plusieurs fois le fonctionnement.

### Radiateur de chauffage

#### DÉPOSE

- Déposer :
  - les garnitures inférieures (côté gauche),
  - les garnitures inférieures (côté droit),
  - le cache climatiseur.



(Fig. CAR. 68)

**Côté moteur**

- Dégraffer l'ensemble filtre à air et le basculer sur le côté.
- Dépressuriser le circuit de refroidissement.
- Poser les outils (1) (4.153.T) (fig. CAR. 70).

**Côté habitacle**

- Déposer (fig. CAR. 71) :
  - les fixations (1),
  - les tirants (2),
  - les fixations (3),
  - la fixation (4).
- Placer un récipient sous les raccords du radiateur.
- Pousser les tuyaux d'entrée et de sortie (5) vers le compartiment moteur.
- Dégraffer le radiateur (6) et le sortir (tirer vers soi).

**REPOSE**

**Impératif.** - Monter des joints toriques neufs sur les tuyaux d'entrée et de sortie radiateur.

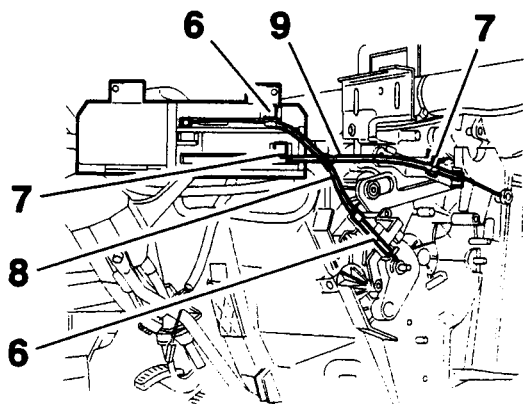
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

**Nota.** - Faire l'appoint du circuit de refroidissement et purger.

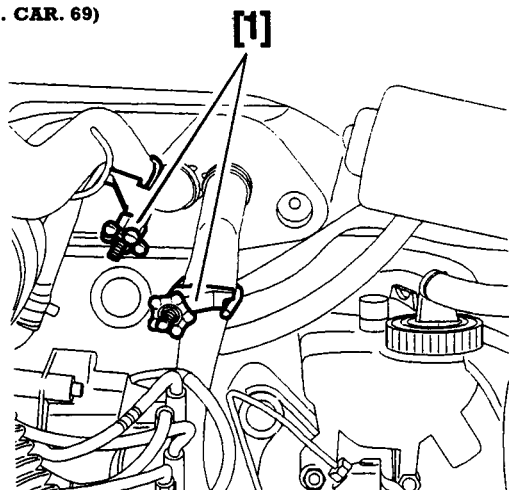
**Groupe chauffage**

**DÉPOSE**

- Déposer :
  - les garnitures inférieures (gauche et droite),
  - le cache climatiseur,
  - la peau de planche de bord.



(Fig. CAR. 69)



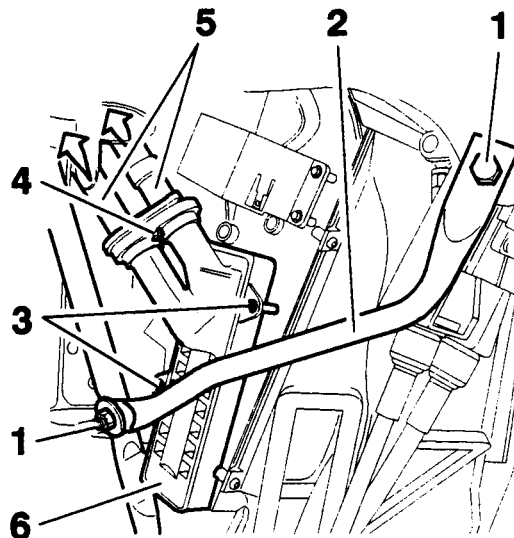
(Fig. CAR. 70)

**Côté moteur**

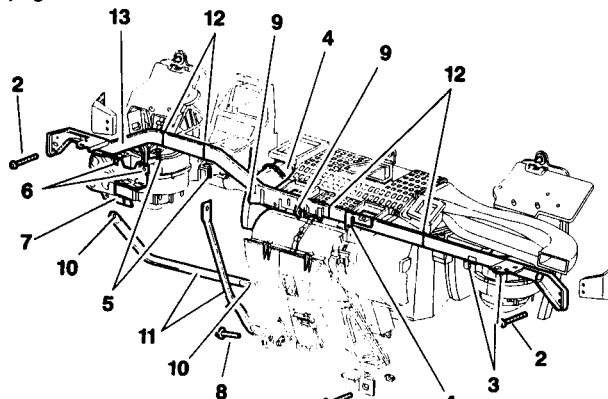
- Dégraffer l'ensemble filtre à air et le basculer sur le côté.
- Dépressuriser le circuit de refroidissement.
- Poser les outils (1) (fig. CAR. 70).
- Déposer les agrafes.

**Côté habitacle**

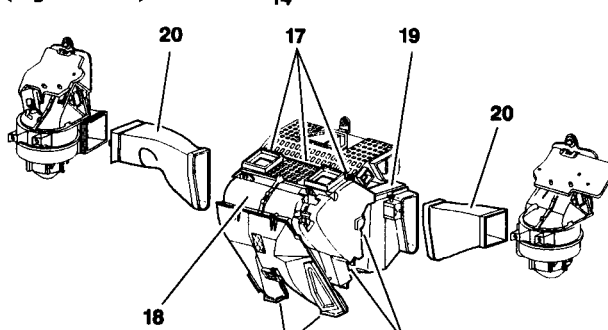
- Déposer (fig. CAR. 72) :
  - les fixations (2), (3), (4), (5) et (6)
  - le support relais (7),
  - les fixations (8), (9) et (10),
  - les tirants (11).



(Fig. CAR. 71)



(Fig. CAR. 72)



(Fig. CAR. 73)

- Laisser descendre les commandes de vitesses sur le tapis.
- Déposer :
  - les liens (12).
  - la traverse (13).
  - les fixations (14).
- Placer un récipient sous les raccords du radiateur.
- Déposer la fixation.
- Déboîter les tuyauteries.

**Air conditionné**

- Déposer (fig. CAR. 73) :
  - les agrafes (17).
  - le groupe chauffage (18).

- Laisser l'ensemble carter-évaporateur (19) en place.
- Déboîter le groupe chauffage (18) des conduits de liaison (20).
- Déposer le groupe chauffage.

**REPOSE**

**Impératif.** - Emboîter les conduits de liaison (21) sur le tapis en même temps que les conduits (20).

**Nota.** - Monter des joints toriques neufs sur les tuyaux d'entrée et de sortie de sortie aérotherme.

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Faire l'appoint du circuit de refroidissement et purger.

## REPLACEMENT DES ELEMENTS SOUDES

**IDENTIFICATION SYMBOLES UTILISÉS DANS LES MÉTHODES CARROSSERIE**

- Découpage ..... **A**
- Perçage ..... **B**
- Fraisage ..... **C**
- Dégrafaage ..... **D**
- Soudage par points bouchons au MIG ou par résistance ..... **E**
- Soudage par cordons ..... **F**
- Mastic de finition ..... **G**
- Mastic à lisser au pinceau ..... **H**
- Mastic de bourrage :
  - diamètre **13 mm** ..... **I**
  - diamètre **6 mm** ..... **J**
- Mastic en bande (2 x 20 mm) ..... **K**
- Colle de calage structurale ..... **L**
- Finition étain ..... **M**
- Protection des corps creux cire fluide ..... **N**
- Antigravillonnage ..... **P**
- Mousse expansive ..... **Q**

<b>A</b>		<b>I</b>	
<b>B</b>		<b>J</b>	
<b>C</b>		<b>K</b>	
<b>D</b>		<b>L</b>	
<b>E</b>		<b>M</b>	
<b>F</b>		<b>N</b>	
<b>G</b>		<b>P</b>	
<b>H</b>		<b>Q</b>	

**IDENTIFICATION SYMBOLES DES MATÉRIELS DE SOUDAGE PAR RÉSISTANCE**

	Longueur (mm)	Électrodes
<b>AA1</b>	120	droites
<b>AB1</b>	140 à 170	obliques
<b>AD1</b>	230 à 250	en pointes
<b>BA1</b>	250	droites
<b>CA1</b>	350	
<b>DA1</b>	550 à 600	obliques
<b>EA1</b>	450	droites
<b>FA1</b>	650	

	<b>AA1</b>		<b>CA1</b>
	<b>AB1</b>		<b>DA1</b>
	<b>AD1</b>		<b>EA1</b>
	<b>BA1</b>		<b>FA1</b>

**Remplacement brancard avant coupe centrale, demi-façade avant, passage de roue avant, fermeture de brancard avant partielle**

**Attention.** - Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

● **Opérations complémentaires**

- Remplacement :
  - capot,
  - façade AV,
  - berceau,
  - pare-chocs.
- Dépose-pose :
  - aile AV,
  - réservoir lave-vitres,
  - boîtier électronique,
  - batterie,
  - boîtier interconnexion.
- Dégager :
  - le boîtier A.B.R.,
  - les faisceaux électriques.

● **Particularités**

- Pour le traçage de la coupe centrale du brancard, utiliser les gabarits correspondants.

● **Identification pièce de rechange** (fig. CAR. 74)

● **Préparation pièce neuve**

- Tracer, puis découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (coupe définitive) (fig. CAR. 75).
- Percer au diamètre **8 mm** pour soudage ultérieur par points bouchons.

● **Découpage**

- Tracer, puis découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (suivant **A**) (coupe provisoire) (fig. CAR. 76).

- Découper par fraisage des points (suivant **B**).
- Découper par fraisage des points.
- Tracer à l'aide de l'outil (2) (**8.208 T.C.**) (fig. CAR. 77).
- Découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm**.
- Déposer l'élément.

● **Dégrafage**

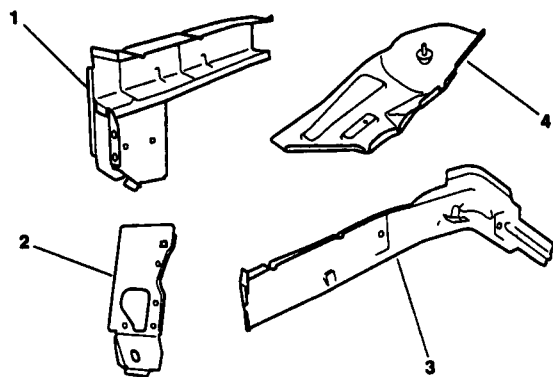
- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur les pièces neuves.

● **Ajustage**

- Poser :
  - le brancard AV, coupe centrale,
  - le passage de roue AV,
  - la demi-façade AV,
  - la fermeture de brancard AV partielle,
  - l'aile AV,
  - le capot moteur.
- Contrôler les jeux.
- Déposer l'aile AV.
- Ouvrir le capot.
- Tracer la coupe.
- Déposer :
  - la fermeture de brancard AV partielle,
  - la demi-façade.
- Retoucher la coupe (coupe définitive).

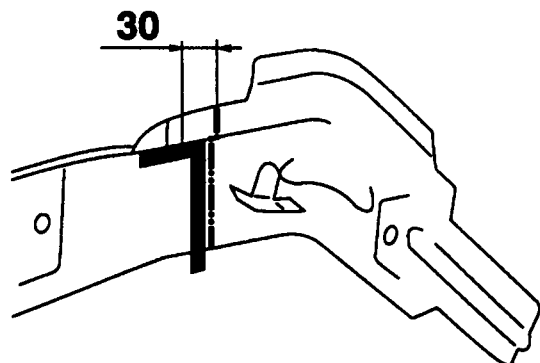
● **Soudage**

- Souder par cordons successifs au MIG (suivant **C**) (fig. CAR. 78).
- Souder par points bouchons au MIG (suivant **D**).
- Meuler le cordon et les points bouchons.



- 1 : Brancard AV coupe centrale assemblé
- 2 : Demi-façade AV
- 3 : Fermeture de brancard AV
- 4 : Passage de roue AV

(Fig. CAR. 74)



(Fig. CAR. 75)

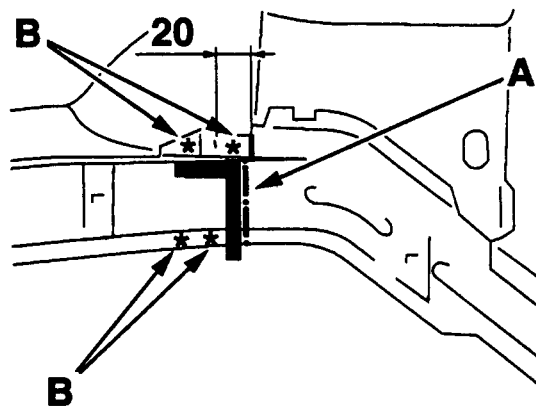
- Poser la fermeture de brancard AV partielle.
- Souder par cordons successifs au MIG.
- Meuler le cordon.
- Souder par points électriques (avec l'équipement **DA1**) (fig. CAR. 79).
- Souder par points électriques (avec l'équipement **BA1**) (fig. CAR. 80).
- Poser la demi-façade AV.
- Souder par points électriques (avec l'équipement **BA1**) (fig. CAR. 81).

● **Étanchéité**

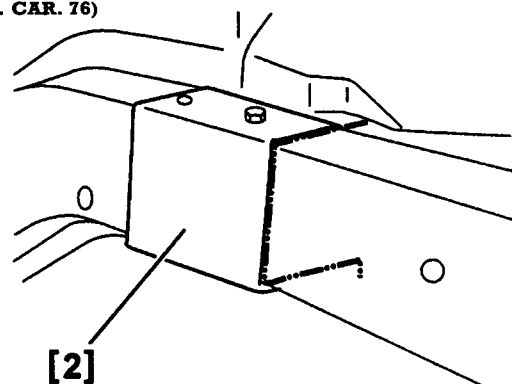
- Appliquer un mastic d'étanchéité.
- Appliquer un mastic à lisser au pinceau.

● **Protection**

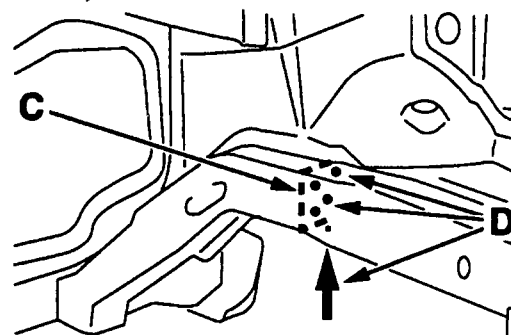
- Appliquer une couche d'antigravillonnage.
- Pulvériser de la cire fluide.



(Fig. CAR. 76)



(Fig. CAR. 77)



(Fig. CAR. 78)

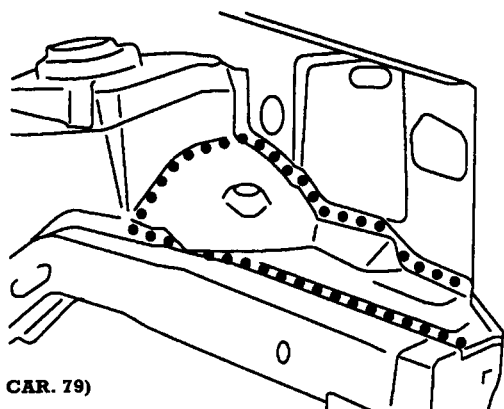
## Remplacement passage de roue avant assemblé complet, doublure d'aile avant partielle

**Attention.** – Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

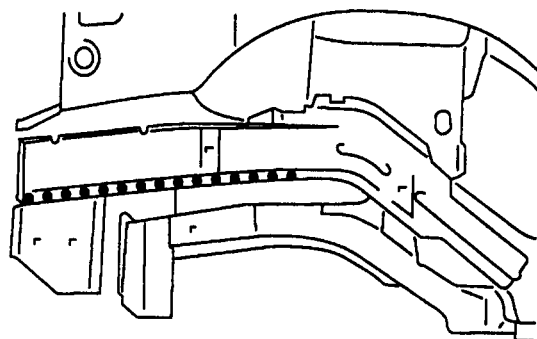
**Impératif.** – Passage de la caisse au banc.

### ● Opérations complémentaires

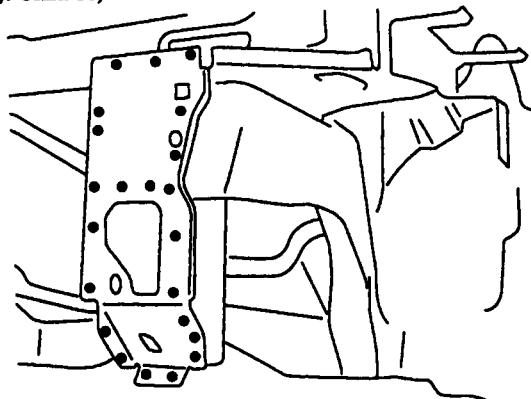
- Remplacement :
  - aile AV,
  - capot,
  - façade AV,
  - pare-chocs,
  - berceau.
- Dépose-pose :
  - groupe motopropulseur,
  - boîtier A.B.R.,



(Fig. CAR. 79)



(Fig. CAR. 80)



(Fig. CAR. 81)

- réservoir lave-vitres,
- boîtier électronique,
- grille d'auvent partielle,
- entrée d'eau par support pédalier,
- batterie,
- embielage essuie-vitre,
- boîtier interconnexion,
- planche de bord.
- Dégarnir-regarnir le tablier.
- Dégager les faisceaux électriques.

### ● Particularités

- Pour le traçage de la coupe AR du brancard, utiliser les gabarits correspondants.

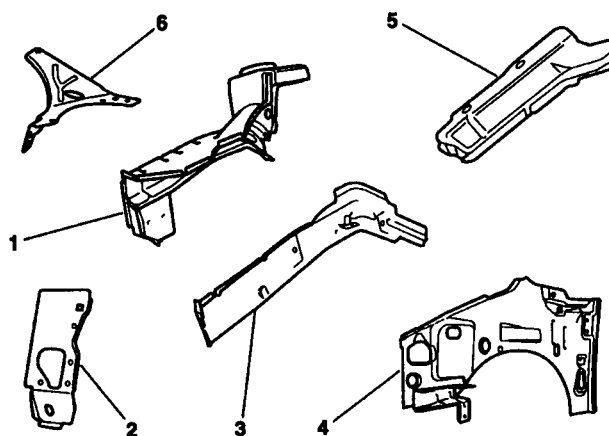
### ● Identification pièce de rechange (fig. CAR. 82)

### ● Préparation pièce neuve

- Percer au diamètre **8 mm** pour soudage ultérieur par points bouchons.
- Percer au diamètre **6,5 mm** pour soudage ultérieur par points bouchons.
- Tracer, puis découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (coupe définitive) (fig. CAR. 83).

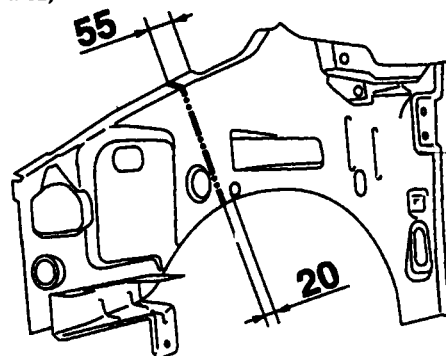
### ● Découpage

- Découper par fraisage des points.
- Déposer la prolonge AV de côté d'habitacle.
- Tracer, puis découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (coupe provisoire) (fig. CAR. 84).
- Tracer à l'aide de l'outil (1) (**8.208 T.A.**) (fig. CAR. 85).



1 : Passage de roue AV assemblé complet. – 2 : Demi-façade AV. – 3 : Fermeture de brancard AV. – 4 : Doublure d'aile AV assemblée. – 5 : Prolonge AV de côté d'habitacle. – 6 : Tôle de liaison supérieure de passage de roue AV.

(Fig. CAR. 82)



(Fig. CAR. 83)

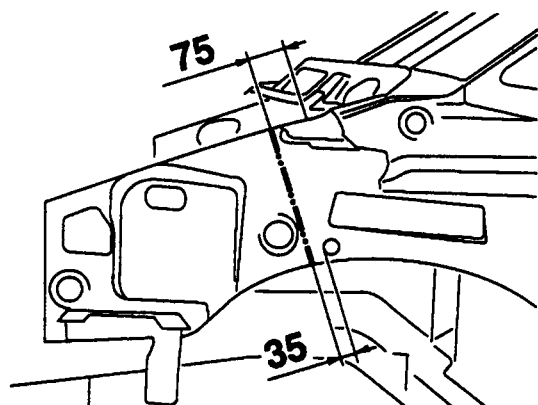
- Découper à l'aide d'une meule (épaisseur **1 mm**).
- Découper par fraisage des points.
- Déposer l'élément.

#### ● Dégrafage

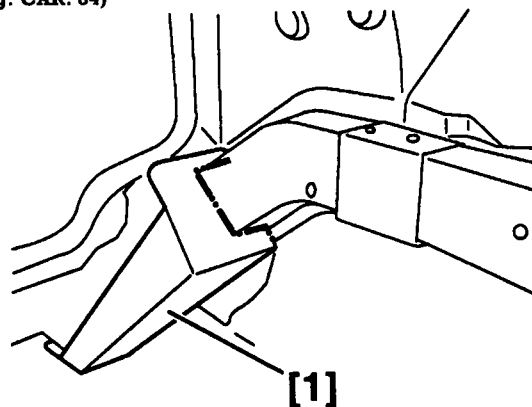
- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur les pièces neuves.

#### ● Ajustage

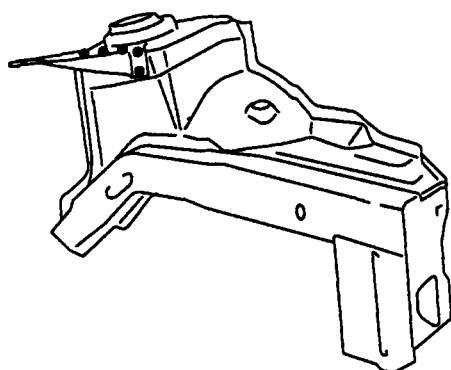
- Poser :
  - le passage de roue AV assemblé,
  - la doublure d'aile AV partielle,
  - la prolonge AV de côté d'habitacle,
  - la fermeture de brancard AV,
  - la tôle de liaison supérieure de passage de roue AV,



(Fig. CAR. 84)



(Fig. CAR. 85)

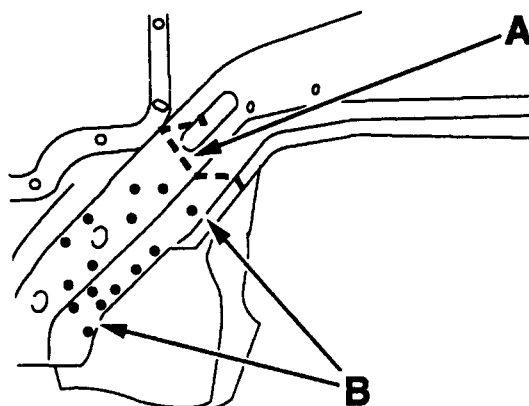


(Fig. CAR. 86)

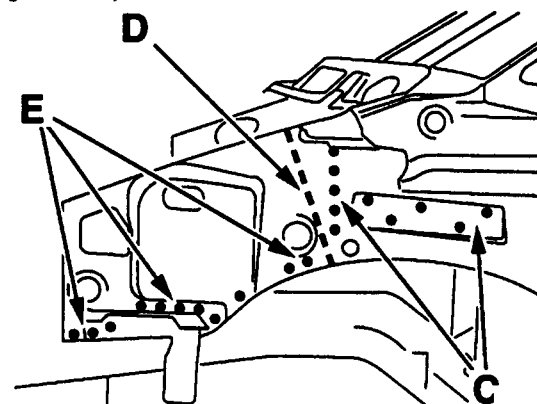
- la demi-façade AV,
- l'aile AV,
- le capot moteur.
- Contrôler les jeux.
- Déposer :
  - le capot moteur,
  - l'aile AV,
  - la prolonge AV de côté d'habitacle.
- Tracer la coupe.
- Déposer :
  - la doublure d'aile AV partielle,
  - la fermeture de brancard AV,
  - le passage de roue AV assemblé.
- Retoucher la coupe (coupe définitive).
- Souder par points bouchons au MIG (fig. CAR. 86).
- Meuler les points bouchons.
- Poser :
  - le passage de roue AV assemblé,
  - la fermeture de brancard AV,
  - la doublure d'aile AV partielle.

#### ● Soudage

- Souder par cordons successifs au MIG (suivant **A**) (fig. CAR. 87).
- Souder par points bouchons au MIG (suivant **B**).
- Meuler le cordon et les points bouchons.
- Souder par points bouchons au MIG.
- Souder par points bouchons au MIG (suivant **C**) (fig. CAR. 88).
- Souder par cordons successifs au MIG (suivant **D**).
- Meuler le cordon et les points bouchons.
- Souder par points électriques (suivant **E**) (avec l'équipement **BA1**).
- Souder par points électriques (suivant **F**) (avec l'équipement **BA1**) (fig. CAR. 89).

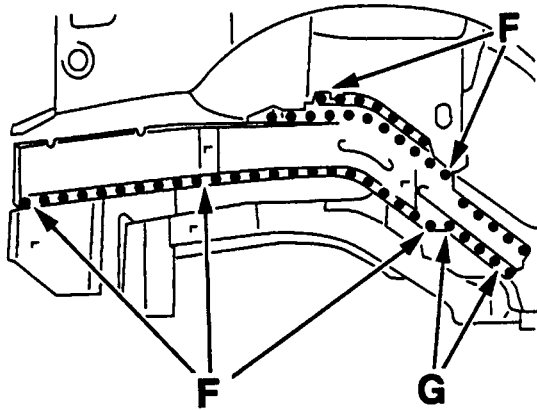


(Fig. CAR. 87)

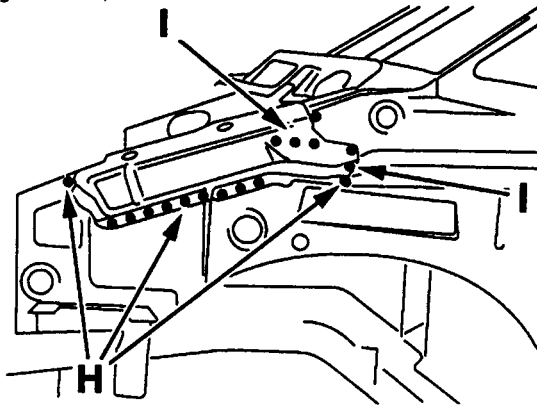


(Fig. CAR. 88)

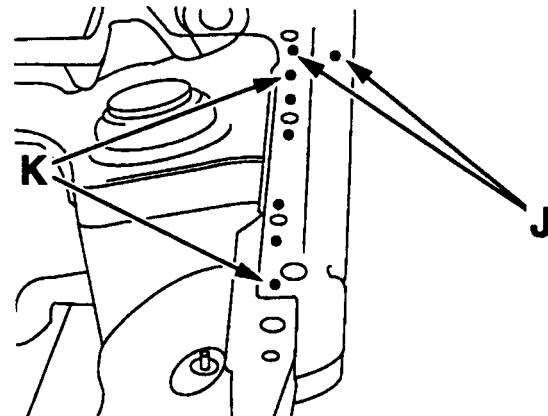
- Souder par points bouchons au MIG (suivant **G**).
- Meuler les points bouchons.
- Poser la prolonge AV de côté d'habitacle.
- Souder par points électriques (suivant **H**) (avec l'équipement **BA1**) (fig. CAR. 90).
- Souder par points bouchons au MIG (suivant **I**).
- Meuler les points bouchons.
- Souder par points bouchons au MIG (suivant **J**) (fig. CAR. 91).
- Meuler les points bouchons.
- Souder par points électriques (avec l'équipement **BA1**) (suivant **K**).
- Souder par points électriques (avec l'équipement **BA1**) (fig. CAR. 92).



(Fig. CAR. 89)



(Fig. CAR. 90)



(Fig. CAR. 91)

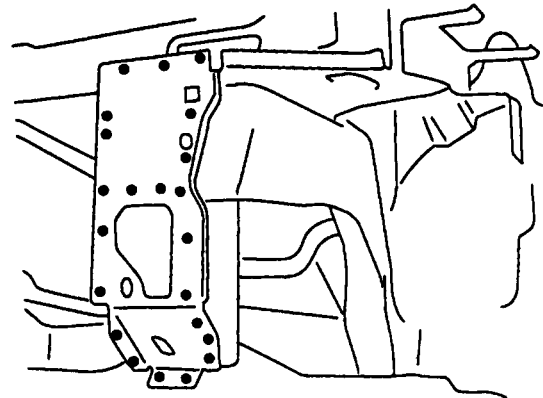
- Souder par points électriques (avec l'équipement **DA1**) (fig. CAR. 93).
- Souder par points bouchons au MIG (fig. CAR. 94).
- Meuler les points bouchons.

● **Étanchéité**

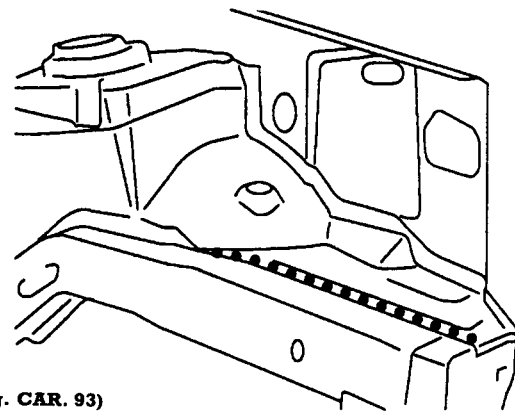
- Appliquer un mastic à lisser au pinceau.
- Appliquer un mastic à lisser au pinceau (suivant **L**) (fig. CAR. 95).
- Appliquer un mastic d'étanchéité (suivant **M**).

● **Protection**

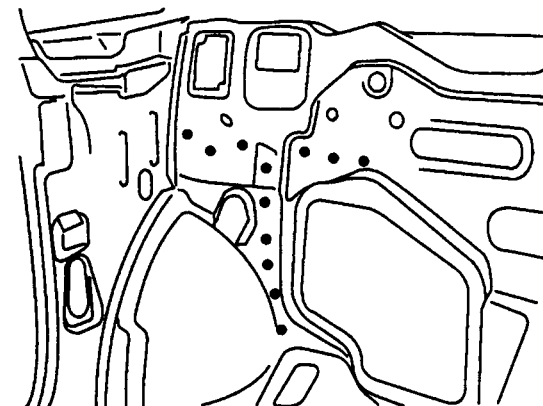
- Appliquer une couche d'antigravillonnage.
- Pulvériser de la cire fluide.



(Fig. CAR. 92)



(Fig. CAR. 93)



(Fig. CAR. 94)

## Remplacement pied avant

**Impératif.** – Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques, travailler en zone ventilée).

**Attention.** – Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

### ● Opérations complémentaires

- Remplacement :
  - porte AV,
  - aile AV,
  - bas de caisse complet ou partiel,
  - vitre de montant de baie.
- Dépose-pose :
  - joint d'entrée de porte,
  - joint arc de pavillon,
  - planche de bord.
- Dégarnir-garnir :
  - pied AV,
  - montant de baie
  - plancher AV partiel.
- Dégager les faisceaux électriques.

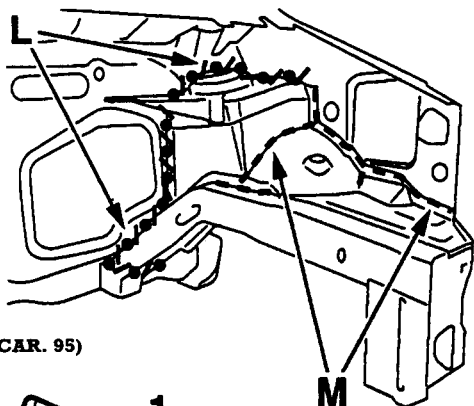
● **Identification des pièces de rechange** (fig. CAR. 96)

### ● Préparation pièces neuves

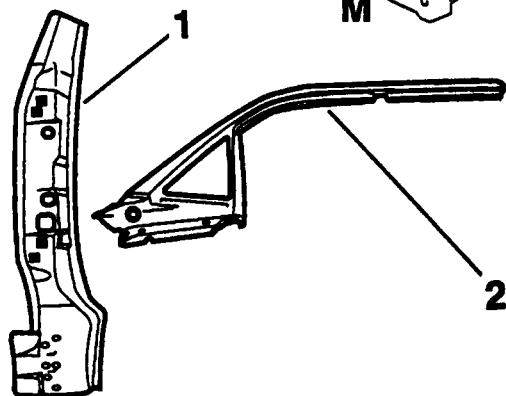
- Percer au diamètre **6,5 mm** pour soudage ultérieur par points bouillons.
- Tracer, puis découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (coupe définitive) (fig. CAR. 97).

### ● Découpage

- Tracer, puis découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (coupe provisoire) (fig. CAR. 98).
- Découper par fraisage des points.



(Fig. CAR. 95)



1 : Pied AV assemblé. – 2 : Arc de pavillon.

(Fig. CAR. 96)

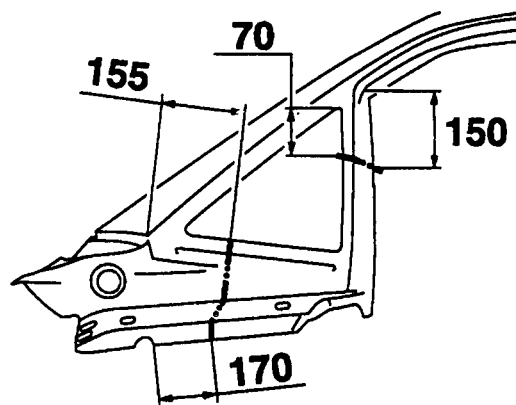
- Déposer l'arc de pavillon partiel.
- Découper par fraisage des points.
- Déposer le pied AV.

### ● Dégrafage

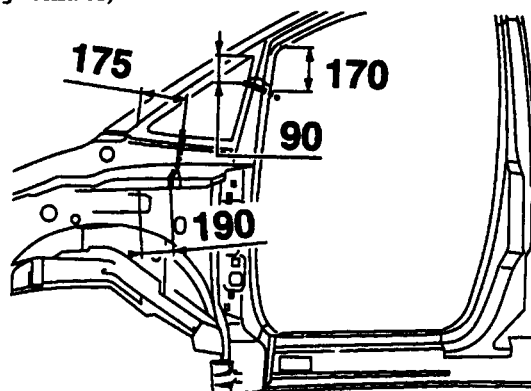
- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur la pièce neuve.

### ● Ajustage

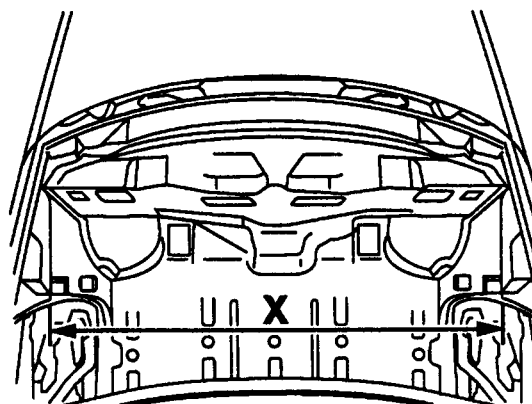
- Poser :
  - le pied AV assemblé,
  - l'arc de pavillon partiel,
  - le bas de caisse complet ou partiel,
  - la porte AV,
  - l'aile AV.



(Fig. CAR. 97)



(Fig. CAR. 98)



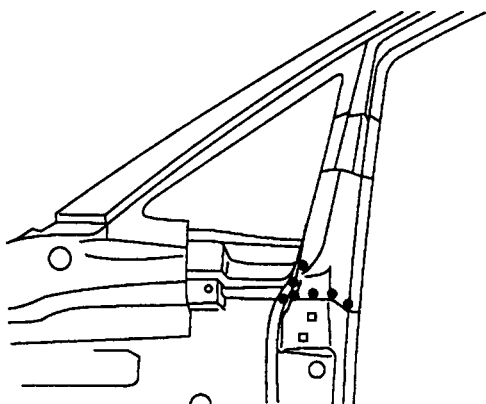
(Fig. CAR. 99)



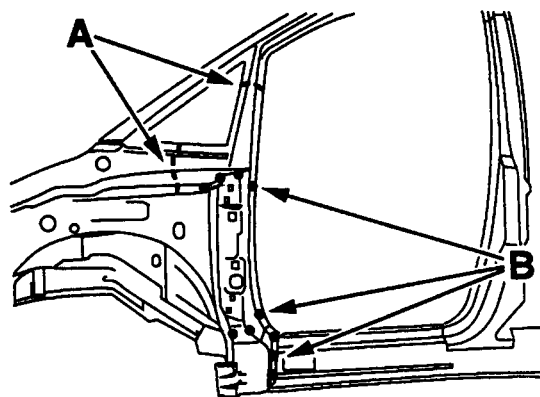
- Contrôler le jeu :  $X = 1\,572 \pm 1\text{ mm}$  (fig. CAR. 99)
- Déposer :
  - l'aile AV,
  - la porte AV,
  - le bas de caisse complet ou partiel.
- Tracer les coupes.
- Déposer l'arc de pavillon partiel.
- Retoucher la coupe (coupe définitive).

#### ● Soudage

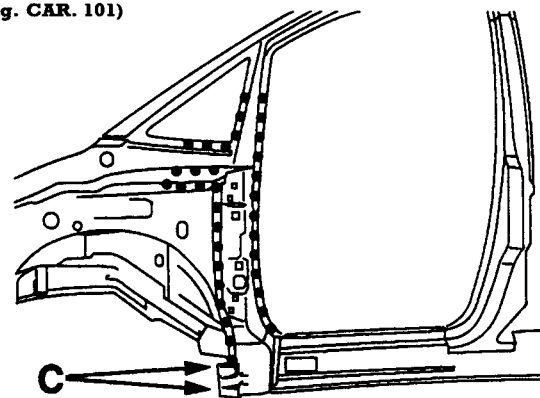
- Souder par points bouchons au MIG (fig. CAR. 100).
- Meuler les points bouchons.
- Poser l'arc de pavillon partiel (fig. CAR. 101).
- Souder par cordons successifs au MIG (suivant **A**).
- Souder par points bouchons au MIG (suivant **B**).



(Fig. CAR. 100)



(Fig. CAR. 101)



(Fig. CAR. 102)

- Meuler les cordons et les points bouchons.
- Souder par points électriques (avec l'équipement **CA1**).
- (Avec l'équipement **AD1**) (suivant **C**) (fig. CAR. 102).

#### ● Étanchéité

- Appliquer un mastic d'étanchéité.

#### ● Protection

- Appliquer une couche d'antigravillonnage.
- Pulvériser de la cire fluide.

#### ● Mousse

- Injecter de la mousse expansive.

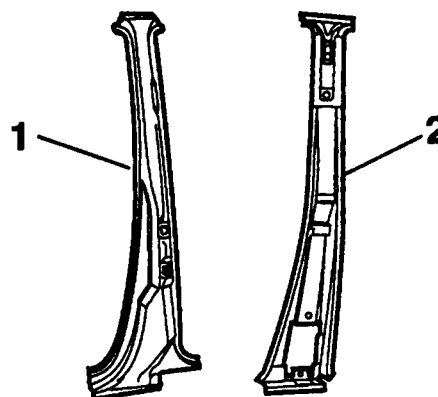
## Remplacement pied central doublure de pied central

**Attention.** - Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

**Impératif.** - Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques, travailler en zone ventilée).

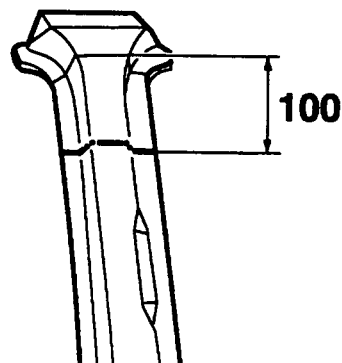
#### ● Opérations complémentaires

- Remplacement :
  - porte AV,
  - porte latérale coulissante.
- Dépose-pose :
  - joint d'entrée de porte AV,
  - joint d'entrée de porte latérale coulissante,
  - rail supérieur porte coulissante,
  - rail inférieur porte coulissante,
  - siège AV,
  - frein à main (côté gauche),
  - ceinture de sécurité.



1 : Pied central assemblé. - 2 : Doublure de pied central assemblée.

(Fig. CAR. 103)



(Fig. CAR. 104)

- Dégarnir-garnir :
  - le pavillon
  - le pied central,
  - plancher AV partiel,
  - plancher AR partiel.

- Dégager les faisceaux électriques.

● **Identification pièce de rechange** (fig. CAR. 103)

● **Préparation pièces neuves**

- Tracer, puis découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (coupe définitive) (fig. CAR. 104).

- Percer au diamètre **6,5 mm** pour soudage ultérieur par points bouchons.

● **Découpage**

- Tracer, puis découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (suivant **A**) (coupe provisoire) (fig. CAR. 105).

- Découper par fraisage des points (suivant **B**).

- Découper par fraisage des points.

- Découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm**.

- Déposer le pied central.

- Découper par fraisage des points.

- Déposer le reste de la doublure de pied central.

● **Dégrafage**

- Préparer les bords d'accostage.

- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur les pièces neuves.

● **Ajustage**

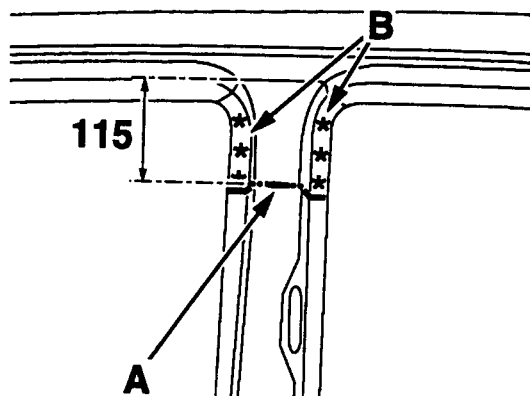
- Poser :

- la doublure de pied central,
- le pied central.

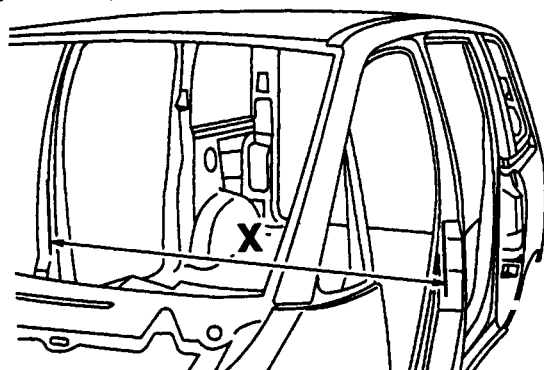
- Contrôler le jeu : **X = 1 587 mm ± 1 mm** (fig. CAR. 106).

- Poser :

- la porte AV,
- la porte latérale coulissante.



(Fig. CAR. 105)



(Fig. CAR. 106)

- Contrôler les jeux.

- Ouvrir :

- la porte AV,
- la porte latérale coulissante.

- Tracer la coupe.

- Déposer le pied central.

- Retoucher la coupe (coupe définitive).

● **Soudage**

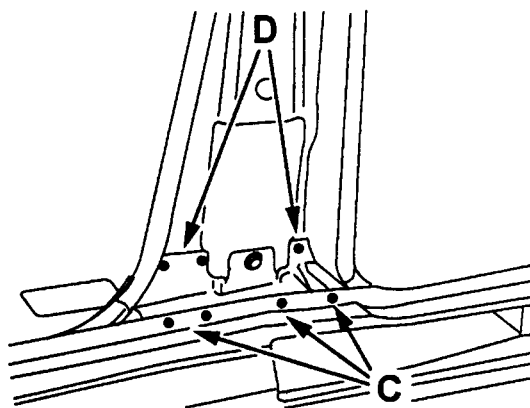
- Souder par points bouchons au MIG (suivant **C**) (fig. CAR. 107).

- Souder par points électriques (avec l'équipement **BA1**) (suivant **D**).

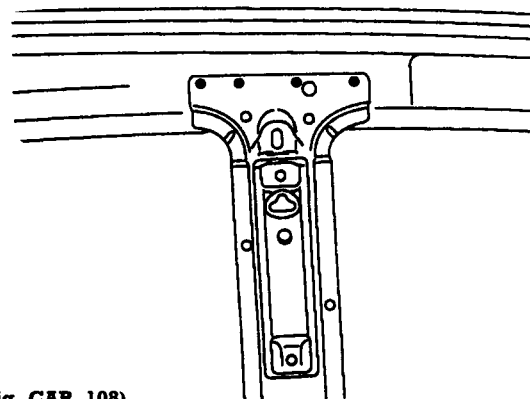
- Souder par points bouchons au MIG (fig. CAR. 108).

- Meuler les points bouchons.

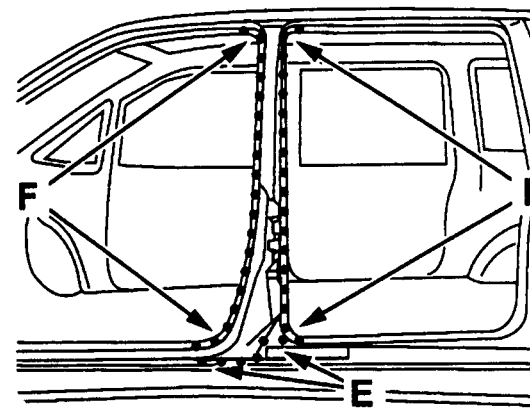
- Poser le pied central.



(Fig. CAR. 107)



(Fig. CAR. 108)



(Fig. CAR. 109)

- Souder par cordons successifs au MIG.
- Meuler les cordons.
- Souder par points bouchons au MIG (suivant **E**) (fig. CAR. 109).
- Meuler les points bouchons.
- Souder par points électriques (avec l'équipement **BA1**) (suivant **F**).

#### ● Finition

- Effectuer une finition étain.

#### ● Étanchéité

- Appliquer un mastic d'étanchéité.
- Appliquer un mastic à lisser au pinceau.

#### ● Protection

- Pulvériser de la cire fluide.

#### ● Moussage

- Injecter de la mousse expansive.

## Remplacement bas de caisse

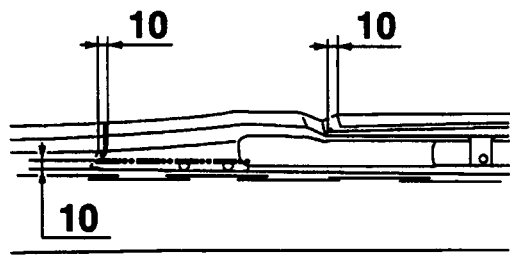
**Attention.** - Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

#### ● Opérations complémentaires

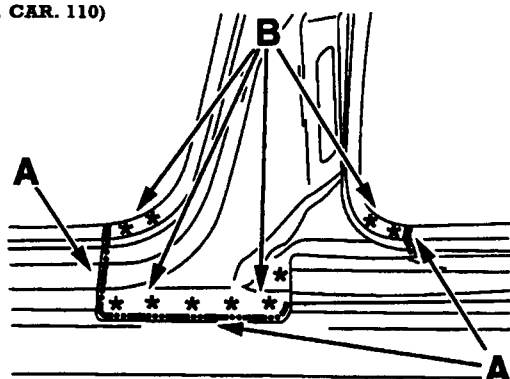
- Dépose-pose :
  - aile AV,
  - porte AV,
  - porte latérale coulissante,
  - rail inférieur porte coulissante,
  - joints d'entrées de portes AV et AR partiels.
- Dégarnir-garnir :
  - le pied central partie inférieure,
  - le seuil entrée porte AV,
  - le seuil entrée de porte latérale coulissante.
- Dégager les faisceaux électriques.

#### ● Préparation pièce neuve

- Percer au diamètre **8 mm** pour soudage ultérieur par points bouchons.
- Tracer, puis découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (coupe définitive) (fig. CAR. 110).



(Fig. CAR. 110)



(Fig. CAR. 111)

#### ● Découpage

- Découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (suivant **A**) (coupe définitive) (fig. CAR. 111).
- Découper par fraisage des points (suivant **B**).
- Découper par fraisage des points.
- Déposer l'élément.

#### ● Dégrafage

- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur la pièce neuve.
- Appliquer une colle de calage structurale (fig. CAR. 112).

#### ● Ajustage

- Poser le bas de caisse, l'engager sous le pied central suivant les flèches (fig. CAR. 113).
- Poser :
  - l'aile AV,
  - la porte AV,
  - la porte coulissante.
- Contrôler les jeux.
- Déposer tous ces éléments.

#### ● Soudage

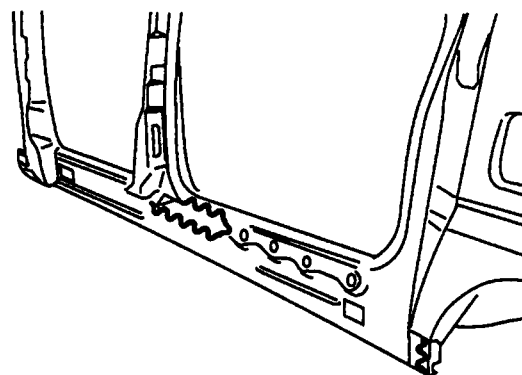
- Souder par points bouchons au MIG.
- Meuler les points bouchons.
- Souder par points électriques (avec l'équipement **BA1**).

#### ● Étanchéité

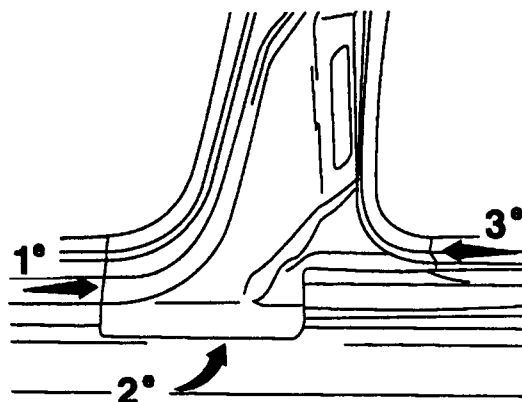
- Appliquer un mastic d'étanchéité.
- Appliquer un mastic à lisser au pinceau à l'intérieur.

#### ● Protection

- Appliquer une couche d'antigravillonnage.
- Pulvériser de la cire fluide.



(Fig. CAR. 112)



(Fig. CAR. 113)

## Remplacement pavillon assemblé

**Attention.** – Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

### ● Opérations complémentaires

- Dépose-pose :
  - le pare-brise,
  - le volet AR,
  - les rails supérieurs de portes coulissantes,
  - les vitres de custode,
  - les toits ouvrants (suivant équipement),
  - l'antenne,
  - les joints de gouttières,
  - les rails barres de toit (suivant équipement),
  - les joints arcs de pavillon,
  - l'antenne téléphone (suivant équipement).
- Dégarnir-garnir :
  - le montant de baie,
  - le pied central,
  - le pied AR,
  - le pied volet AR,
  - le pavillon.
- Dégager :
  - les faisceaux électriques,
  - le câble antenne téléphone (suivant équipement).

### ● Identification des pièces de rechange (fig. CAR. 114)

#### ● Découpage

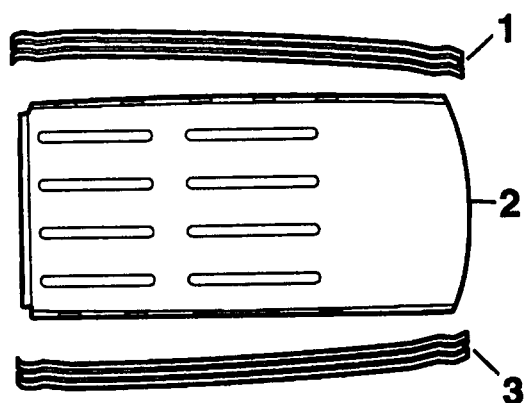
- Découper par fraisage des points.
- Découper par fraisage des points (découpage symétrique).
- Découper les cordons de colle structurale sur les pièces suivantes :
  - la traverse AV,
  - les arceaux AV et AR,
  - la traverse AR.
- Déposer le pavillon.
- Dévisser les arceaux AV et AR et les déposer.

#### ● Dégrafage

- Préparer les bords d'accostage.

#### ● Ajustage

- Poser :
  - les arceaux de pavillon AV et AR,
  - le pavillon assemblé,
  - le volet AR,
  - le pare-brise.
- Fermer les portes AV et latérale.
- Contrôler les jeux.
- Ouvrir les portes AV et latérale.
- Contrôler le jeu : **X = 2 mm** minimum (fig. CAR. 115).



1 : Arceau AV pavillon. – 2 : Pavillon assemblé. – 3 : Arceau AR pavillon.

(Fig. CAR. 114)

- Déposer :
  - le pare-brise,
  - le volet AR,
  - le pavillon assemblé.
- Appliquer une colle structurale (suivant **A**) (fig. CAR. 116).
- Appliquer un mastic d'étanchéité et de soudage (suivant **B**).
- Poser le pavillon.

#### ● Soudage

- Souder par points électriques (avec l'équipement **BA1**) (soudage symétrique).
- Souder par points électriques (avec l'équipement **BA1**).

#### ● Étanchéité

- Appliquer un mastic d'étanchéité (application symétrique).

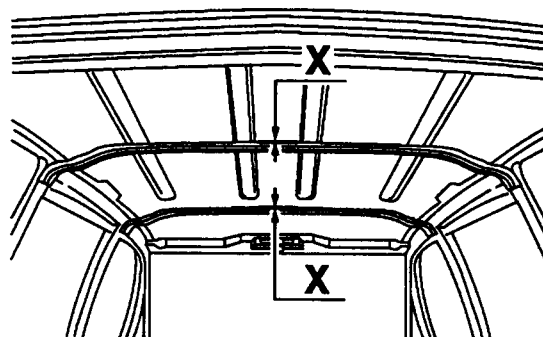
## Remplacement aile arrière assemblée partielle

**Attention.** – Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

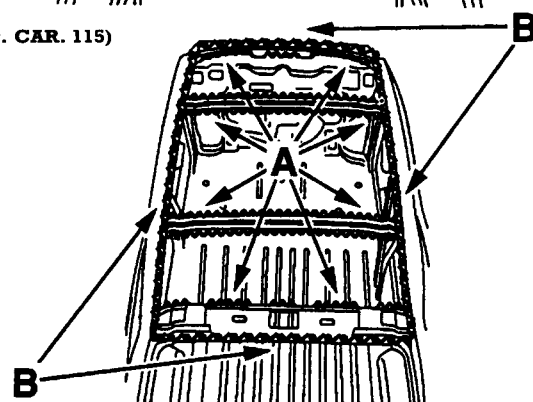
**Impératif.** – Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques, travailler en zone ventilée).

### ● Opérations complémentaires

- Dépose-pose :
  - porte latérale coulissante,
  - gâche de porte,
  - rail central porte coulissante,
  - rail inférieur porte coulissante,
  - vitre de custode,
  - joint vitre de custode,
  - trappe à carburant et son mécanisme (côté gauche),
  - goulotte de remplissage du réservoir à carburant (côté gauche),
  - pare-chocs AR et son absorbeur,
  - feu AR,
  - équilibreur,
  - joint d'entrée de coffre (partiellement),
  - extracteur d'air.



(Fig. CAR. 115)

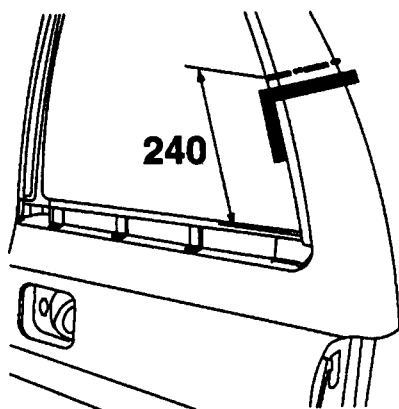


(Fig. CAR. 116)

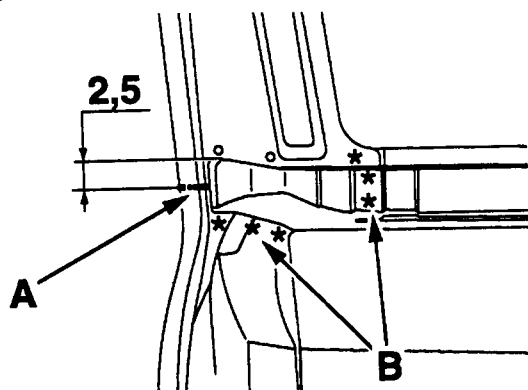
- Dégarnir-garnir :
  - le pied AR.
  - le pied de volet AR.
  - la doublure d'aile AR.
- Dégager les faisceaux.

● **Préparation pièce neuve**

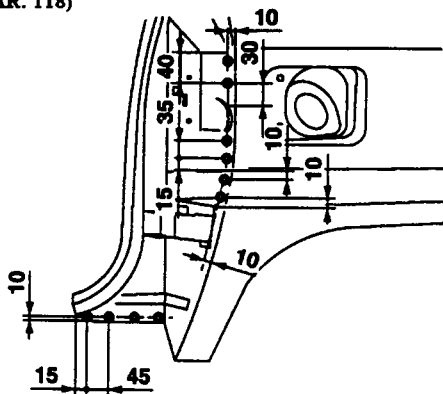
- Tracer, puis découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (coupe définitive) (fig. CAR. 117).
- Tracer, puis découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (suivant **A**) (coupe définitive) (fig. CAR. 118).
- Découper par fraisage des points (suivant **B**).
- Déposer le boîtier rail central avec la partie supérieure de l'aile.
- Tracer puis percer au diamètre **6,5 mm** pour soudage ultérieur par points bouchons (fig. CAR. 119).



(Fig. CAR. 117)



(Fig. CAR. 118)



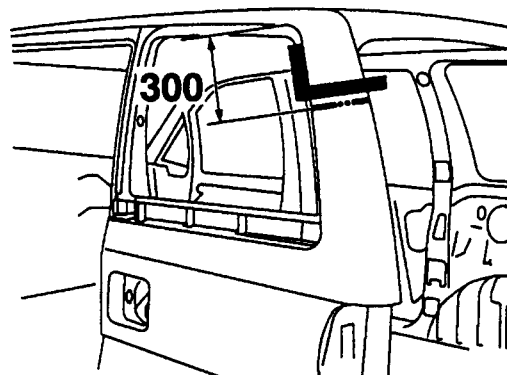
(Fig. CAR. 119)

● **Découpage**

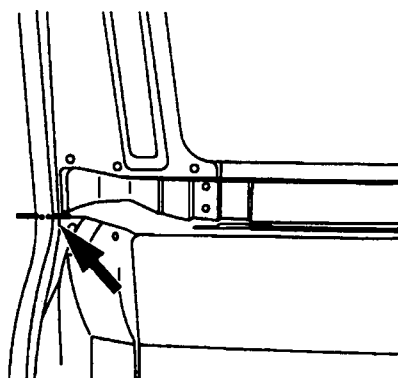
- Tracer, puis découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (coupe provisoire) (fig. CAR. 120).
- Découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (attention de ne pas détériorer le boîtier rail central) (coupe provisoire) (fig. CAR. 121).
- Découper par fraisage des points.
- Découper à l'aide d'une meule épaisseur **6 mm** à l'intérieur.
- Déposer l'élément.

● **Dégrafage**

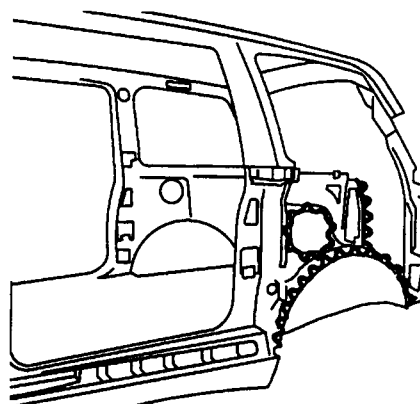
- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur la pièce neuve.



(Fig. CAR. 120)



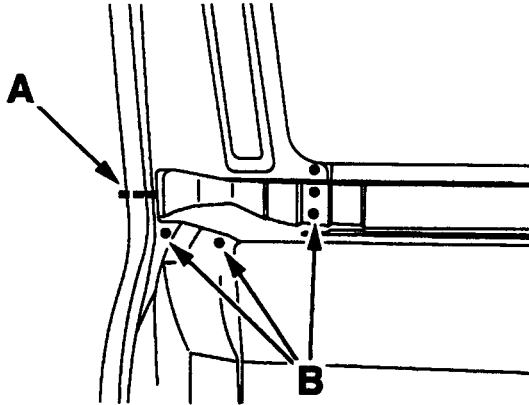
(Fig. CAR. 121)



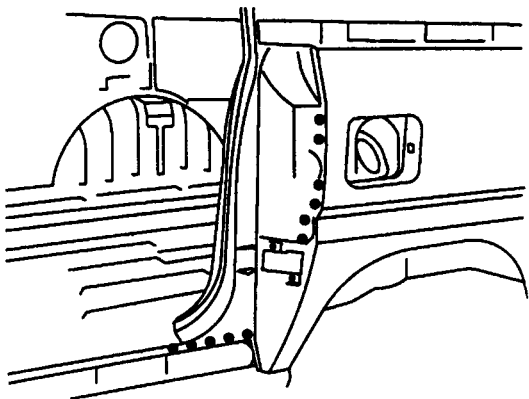
(Fig. CAR. 122)

● **Ajustage**

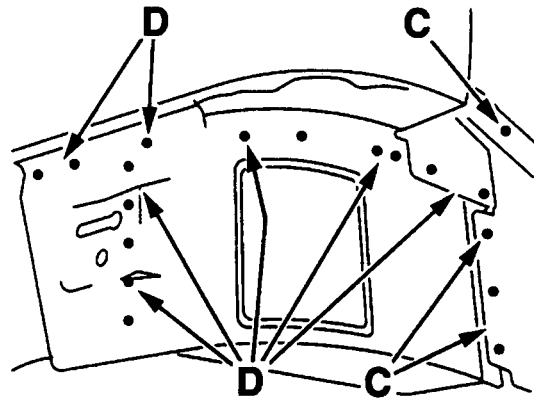
- Poser :
  - l'aile AR,
  - la porte latérale coulissante.
- Fermer le volet.
- Contrôler les jeux.
- Ouvrir le volet AR.
- Déposer l'aile AR.
- Retoucher la coupe (coupe définitive).
- Appliquer une colle de calage structurale (fig. CAR. 122).
- Poser l'aile AR.



(Fig. CAR. 123)



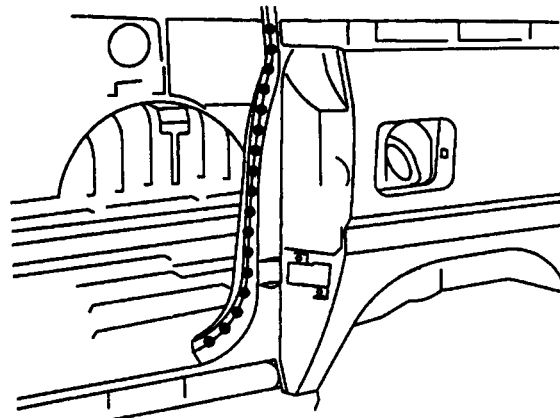
(Fig. CAR. 124)



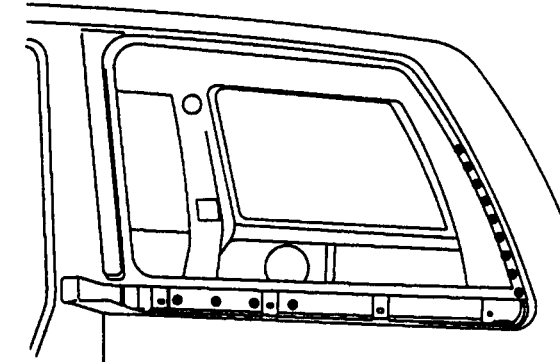
(Fig. CAR. 125)

● **Soudage**

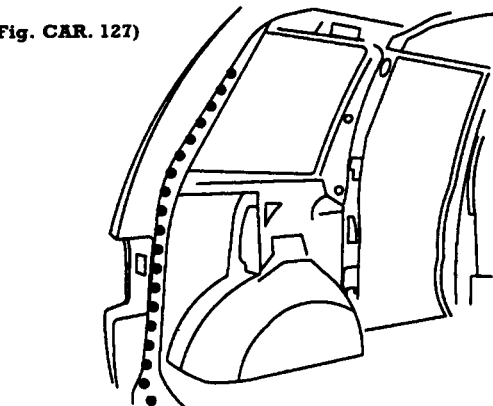
- Souder par cordons successifs au MIG.
- Meuler les cordons.
- Souder par cordons successifs au MIG (suivant **A**) (fig. CAR. 123).
- Souder par points bouchons au MIG (suivant **B**).
- Meuler les cordons et les points bouchons.
- Souder par points bouchons au MIG (fig. CAR. 124).
- Meuler les points bouchons.
- Souder par points bouchons au MIG (suivant **C**) (fig. CAR. 125).
- Meuler les points bouchons.
- Souder par points électriques (suivant **D**) (avec l'équipement **AB1**).
- Souder par points électriques (avec l'équipement **AB1**) (fig. CAR. 126).
- Souder par points électriques (avec l'équipement **AB1**) (fig. CAR. 127).



(Fig. CAR. 126)



(Fig. CAR. 127)



(Fig. CAR. 128)

– Souder par points électriques (avec l'équipement **AD1**) (fig. CAR. 128).

● **Finition**

– Effectuer une finition étain.

● **Étanchéité**

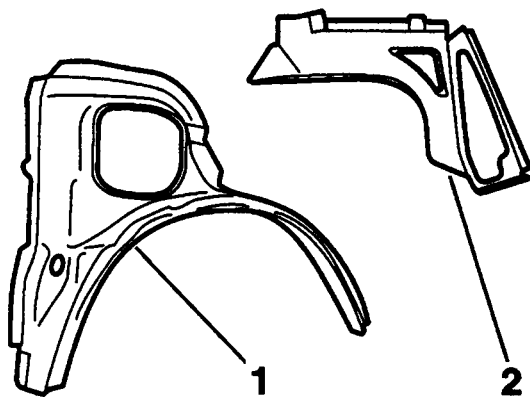
– Appliquer un mastic d'étanchéité.  
– Appliquer un mastic à lisser au pinceau.

● **Protection**

– Appliquer une couche d'antigravillonnage.  
– Pulvériser de la cire fluide.

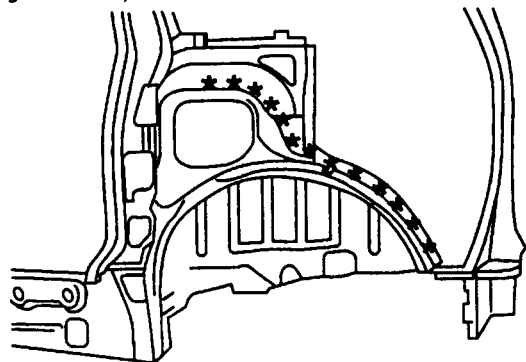
● **Moussage**

– Injecter de la mousse expansive.

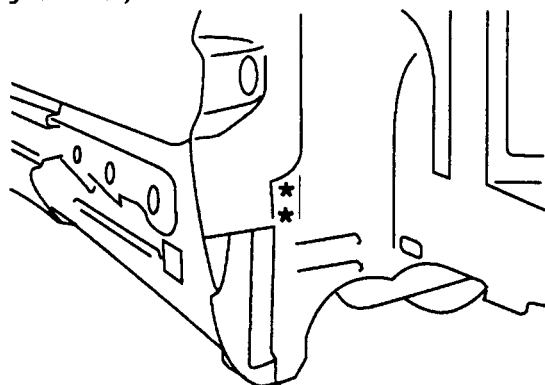


**1** : Doublure d'aile AR (partie inférieure). – **2** : Doublure d'aile AR (partie supérieure).

(Fig. CAR. 129)



(Fig. CAR. 130)



(Fig. CAR. 131)

## Remplacement doublure d'aile arrière

**Impératif.** – Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques, travailler en zone ventilée).

**Attention.** – Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

● **Opérations complémentaires**

– Remplacement : aile AR.  
– Dépose-pose : sièges AR.  
– Dégarnir-garnir le plancher AR partiel.  
– Dégager les faisceaux électriques.

● **Identification des pièces de rechange** (fig. CAR. 129)

● **Préparation pièce neuve**

– Percer au diamètre **8 mm** pour soudage ultérieur par points bouchons.

● **Découpage**

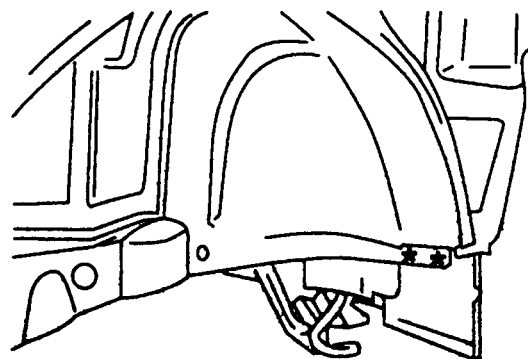
– Découper par fraisage des points (fig. CAR. 130, 131, 132 et 133).  
– Déposer l'élément.

● **Dégrafage**

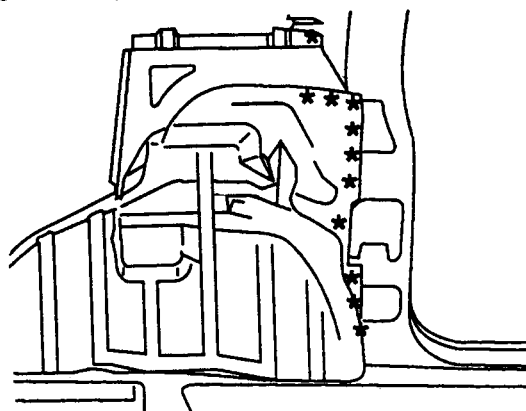
– Préparer les bords d'accostage.  
– Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur la pièce neuve.

● **Ajustage**

– Poser :  
– la doublure d'aile (partie inférieure),  
– la doublure d'aile (partie supérieure),  
– l'aile AR.  
– Contrôler les jeux.  
– Déposer l'aile AR.



(Fig. CAR. 132)



(Fig. CAR. 133)

#### ● Soudage

- Souder par points électriques (avec l'équipement **BA1**).
- Souder par points bouchons au MIG.
- Meuler les points bouchons.

#### ● Étanchéité

- Appliquer un mastic à lisser au pinceau.

#### ● Protection

- Appliquer une couche d'antigravillonnage.

## Remplacement passage de roue arrière assemblé

**Impératif.** - Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques, travailler en zone ventilée).

**Attention.** - Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

#### ● Opérations complémentaires

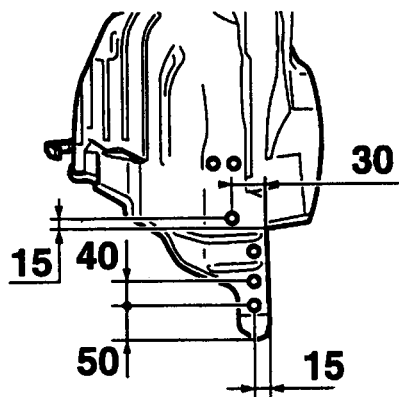
- Remplacement de l'aile AR.
- Dépose-pose des sièges AR.
- Dégarnir-garnir plancher AR partiel.
- Dégager les faisceaux.

#### ● Préparation pièce neuve

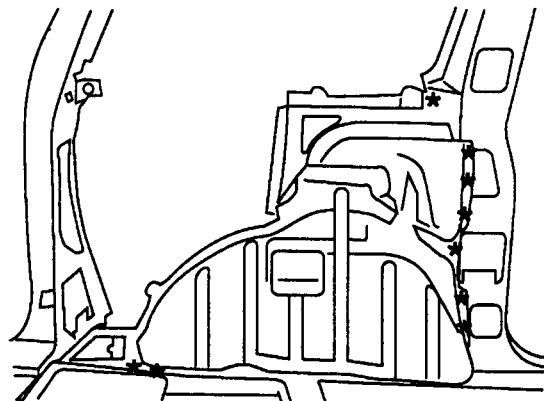
- Tracer, puis percer au diamètre **8 mm** pour soudage ultérieur par points bouchons (fig. CAR. 134).

#### ● Découpage

- Découper par fraisage des points (fig. CAR. 135, 136 et 137).
- Découper à l'aide d'une meule épaisseur **6 mm** (fig. CAR. 138).
- Déposer l'élément.



(Fig. CAR. 134)



(Fig. CAR. 135)

#### ● Dégrafage

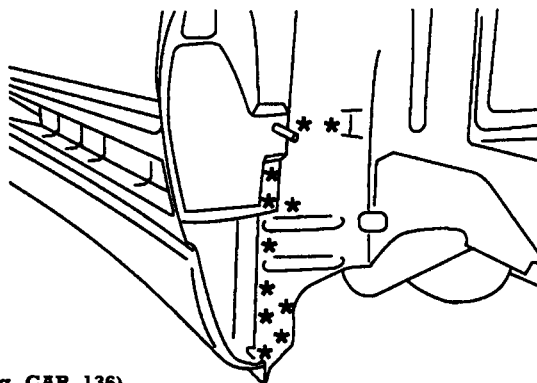
- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur la pièce neuve.

#### ● Ajustage

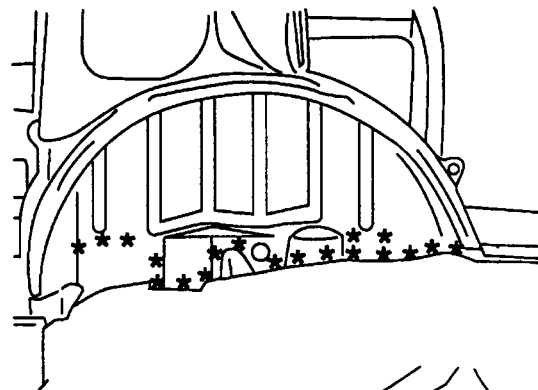
- Poser :
  - le passage de roue AR,
  - l'aile AR,
  - la porte latérale coulissante.
- Contrôler les jeux.
- Déposer :
  - la porte latérale coulissante,
  - l'aile AR.

#### ● Soudage

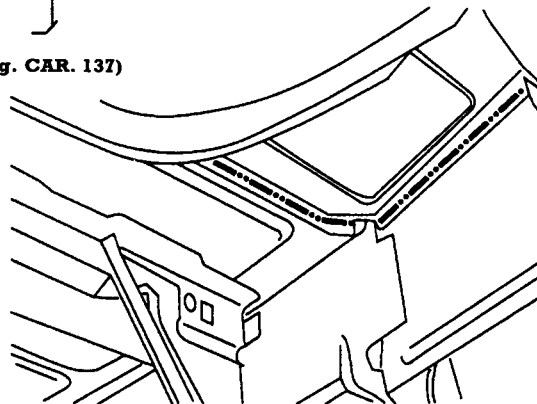
- Souder par points électriques (avec l'équipement **BA1**).
- Souder par points électriques (suivant **A**) (avec l'équipement **BA1**) (fig. CAR. 139).



(Fig. CAR. 136)



(Fig. CAR. 137)



(Fig. CAR. 138)



- Souder par points bouchons au MIG (suivant **B**).
- Meuler les points bouchons.
- Souder par cordon au MIG.

#### ● Étanchéité

- Appliquer un mastic à lisser au pinceau (suivant **C**) (fig. CAR. 140).
- Appliquer un mastic d'étanchéité (suivant **D**).

#### ● Protection

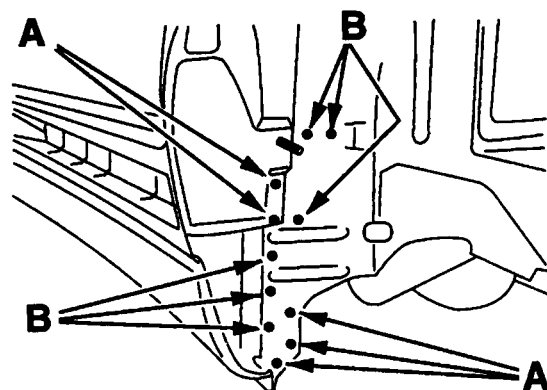
- Appliquer une couche d'antigravillonnage.

## Remplacement panneau arrière, doublure panneau arrière partielle

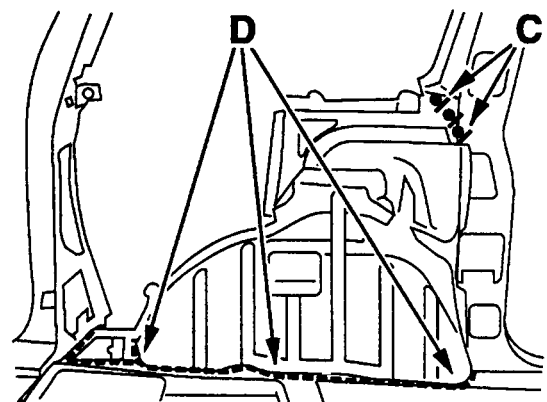
**Attention.** - Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

#### ● Opérations complémentaires

- Dépose-pose :
  - pare-chocs AR,
  - absorbeur de pare-chocs,
  - joint d'entrée de coffre (partiellement),
  - roue de secours,
  - fixation AR panier roue de secours,
  - extracteur d'air,
  - gâche.
- Dégarnir-garnir :
  - le seuil de coffre,
  - le pied AR (partie inférieure),
  - le plancher AR partiel.
- Dégager les faisceaux.



(Fig. CAR. 139)



(Fig. CAR. 140)

#### ● Préparation pièce neuve

- Tracer, puis découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (coupe définitive) (fig. CAR. 141).

#### ● Découpage

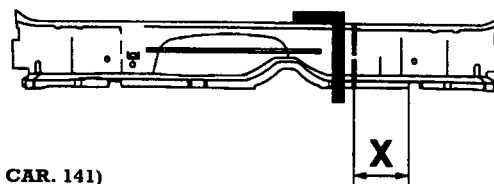
- Découper par fraisage des points.
- Déposer l'élément.
- Tracer, puis découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (coupe provisoire) (fig. CAR. 142).
- Découper par fraisage des points.
- Déposer l'élément.
- Découper par fraisage des points (suivant **A**) (fig. CAR. 143).
- Découper à l'aide d'une meule épaisseur **6 mm** (suivant **B**).
- Découper à l'aide d'une meule épaisseur **6 mm** (fig. CAR. 144).
- Déposer l'élément.

#### ● Dégrafage

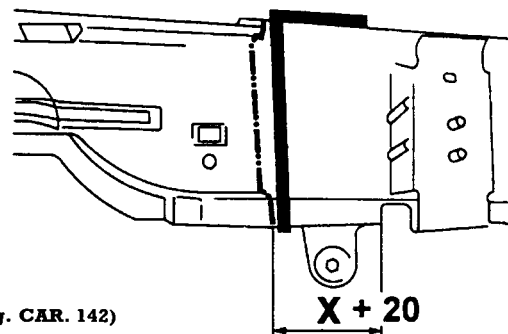
- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur la pièce neuve.

#### ● Ajustage

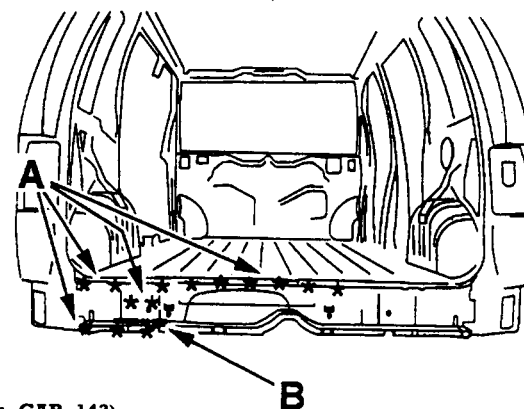
- Poser :
  - la doublure de panneau AR partielle,
  - le support absorbeur,
  - le panneau AR,
  - l'absorbeur de pare-chocs,
  - le pare-chocs AR.
- Fermer le volet.
- Contrôler les jeux.



(Fig. CAR. 141)

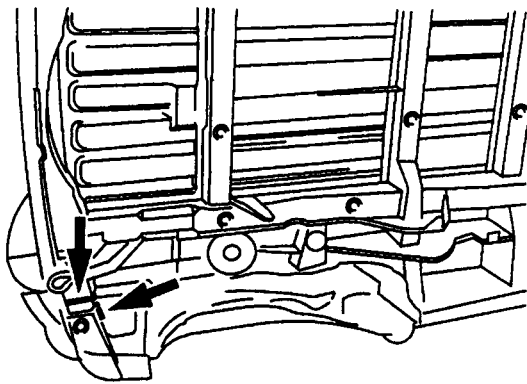


(Fig. CAR. 142)

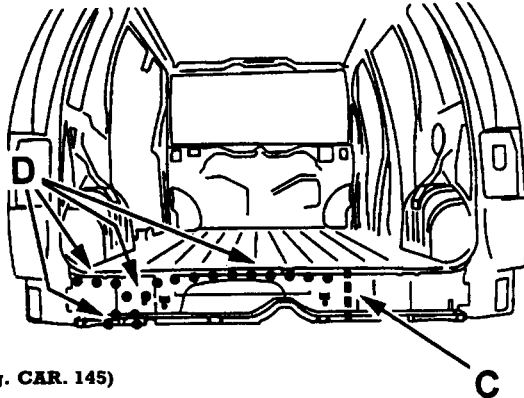


(Fig. CAR. 143)

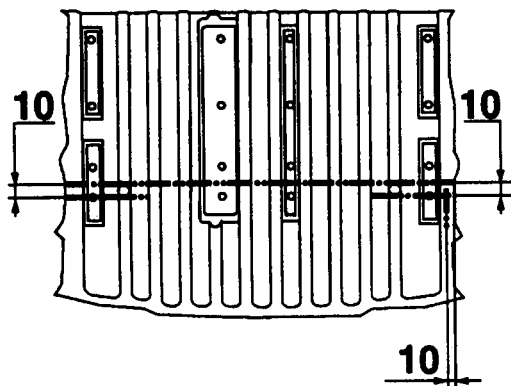
- Ouvrir le volet.
- Déposer :
  - le pare-chocs AR,
  - l'absorbeur de pare-chocs,
  - le panneau AR.
- Tracer la coupe.
- Déposer :
  - le support absorbeur,
  - la doublure de panneau AR partielle.
- Retoucher la coupe (coupe définitive).
- **Soudage**
  - Poser la doublure de panneau AR partielle.
  - Souder par cordons successifs au MIG (suivant **C**) (fig. CAR. 145).
  - Meuler les cordons.
  - Souder par points électriques (suivant **D**) (avec l'équipement **BA1**).
  - Poser le support absorbeur.



(Fig. CAR. 144)



(Fig. CAR. 145)



(Fig. CAR. 146)

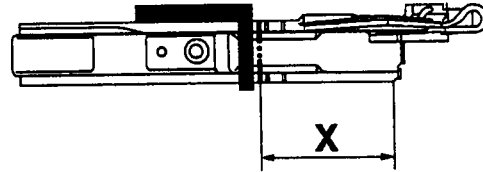
- Souder par points électriques (avec l'équipement **BA1**).
- Souder par points électriques (avec l'équipement **AB1**).
- Poser le panneau AR.
- Souder par points électriques (avec l'équipement **AB1**).

● **Étanchéité**

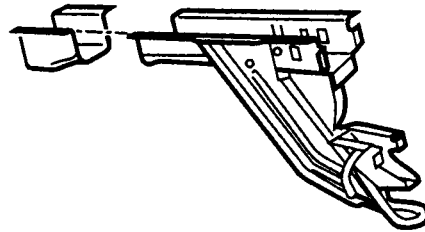
- Appliquer un mastic à lisser au pinceau.
- Appliquer un mastic d'étanchéité.

● **Protection**

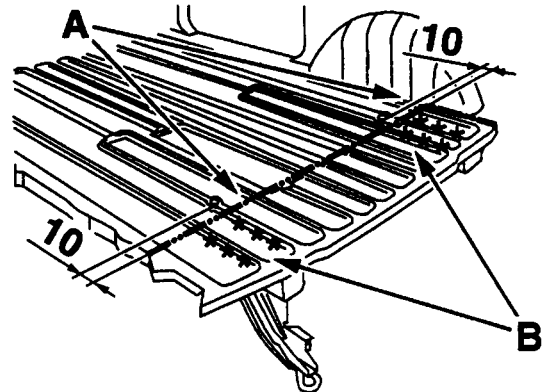
- Appliquer une couche d'antigravillonnage.
- Pulvériser de la cire fluide.



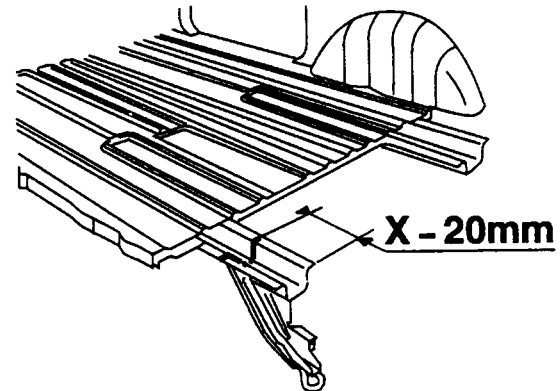
(Fig. CAR. 147)



(Fig. CAR. 148)



(Fig. CAR. 149)



(Fig. CAR. 150)

## Remplacement plancher et longeronnet arrière partiels

### ● Opérations complémentaires

- Remplacement :
  - panneau AR,
  - doublure de panneau AR,
  - volet AR.
- Dépose-pose : sièges AR (3<sup>e</sup> rangée).
- Dégarnir-garnir :
  - le plancher AR,
  - les doublures d'ales AR.
- Dégager les faisceaux électriques.

### ● Préparation pièces neuves

- Tracer, puis découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (coupe définitive) (fig. CAR. 146).
- Tracer, puis découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (coupe définitive) (fig. CAR. 147).
- Réaliser un fourreau à l'aide de la partie restante du longeronnet (fig. CAR. 148).
- Souder le fourreau par points électriques (avec l'équipement **BA1**).

### ● Découpage

- Tracer, puis découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (coupe provisoire) (suivant **A**) (fig. CAR. 149).
- Découper par fraisage des points (suivant **B**).
- Déposer l'élément.
- Tracer, puis découper à l'aide d'une meule épaisseur **1 mm** (coupe provisoire) (fig. CAR. 150).
- Déposer l'élément.

### ● Dégrafage

- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur la pièce neuve.

### ● Ajustage

- Poser :
  - le longeronnet AR partiel,
  - le plancher AR partiel,
  - la doublure de panneau AR,
  - le panneau AR,
  - le volet AR.
- Contrôler les jeux.
- Tracer les coupes du plancher et du longeronnet.
- Déposer tous ces éléments.
- Retoucher les coupes (coupes définitives).

### ● Soudage

- Poser le longeronnet partiel.
- Percer au diamètre **8 mm** puis souder par points bouchons au MIG (suivant **C**) (fig. CAR. 151).

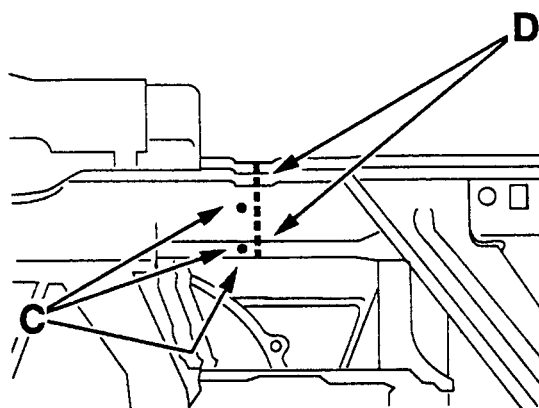
- Souder par cordons successifs au MIG (suivant **D**).
- Meuler les cordons et les points bouchons.
- Poser le plancher partiel.
- Souder par cordons successifs au MIG (suivant **E**) (fig. CAR. 152).
- Meuler les cordons.
- Souder par points électriques (suivant **F**) (avec l'équipement **BA1**).

### ● Étanchéité

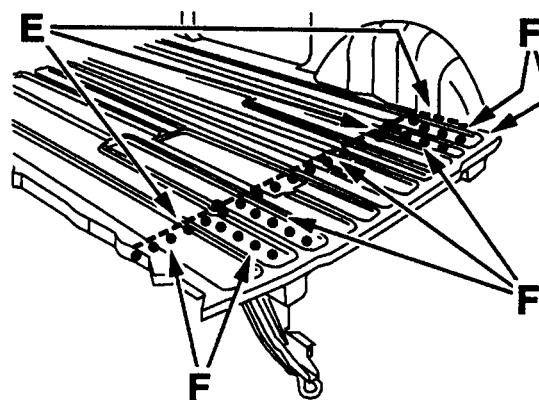
- Appliquer un mastic d'étanchéité.

### ● Protection

- Appliquer une couche d'antigravillonnage.
- Pulvériser de la cire fluide.



(Fig. CAR. 151)



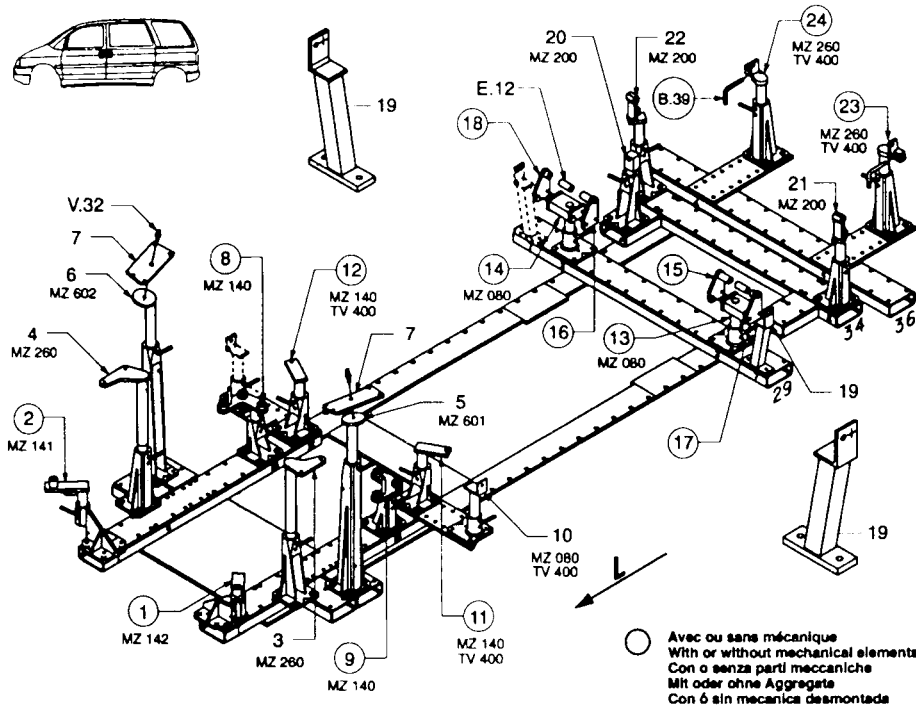
(Fig. CAR. 152)







PEUGEOT - CITROEN - FIAT - LANCIA " U60 " 806 EVASION ULYSSE



REP.	REFERENCE	PDS	NB	MZ
1	696 701	2,8	1	142
2	696 702	2,8	1	141
3	696 703	3,0	1	260
4	696 704	3,1	1	260
5	696 705	3,4	1	601
6	696 706	3,4	1	602
7	696 707	2,1	2	
8	696 708	3,2	1	140
9	696 709	3,2	1	140
10	696 710	2,1	1	080
11	696 711	2,3	1	140
12	696 712	2,3	1	140
13	696 713	3,2	1	140/080
14	696 714	3,2	1	140/080
15	696 715	1,0	1	
16	696 716	1,0	1	
17	696 717	0,9	1	
18	696 718	0,9	1	
19	696 719	1,8	1	
20	696 720	1,7	1	200
21	696 721	2,9	1	200
22	696 722	2,9	1	200
23	696 723	2,9	1	260
24	696 724	2,9	1	260
25	696 725	1,0	1	
	E.12	0,1	2	
	B.39	0,2	2	
	V.32	0,1	2	

M 8x25	4
M 10x25	6
M 12x30	6
M 12x50	6
M 12x70	2
M 12x100	6
M 12x110	4

M 12	2
M 12	2

○ Avec ou sans mécanique  
With or without mechanical elements  
Con o senza parti meccaniche  
Mit oder ohne Aggregate  
Con ó sin mecanica desmontada

PEUGEOT / CITROEN / FIAT / LANCIA

696.300

65 Kg	31.03.94	423-D-15A
-------	----------	-----------

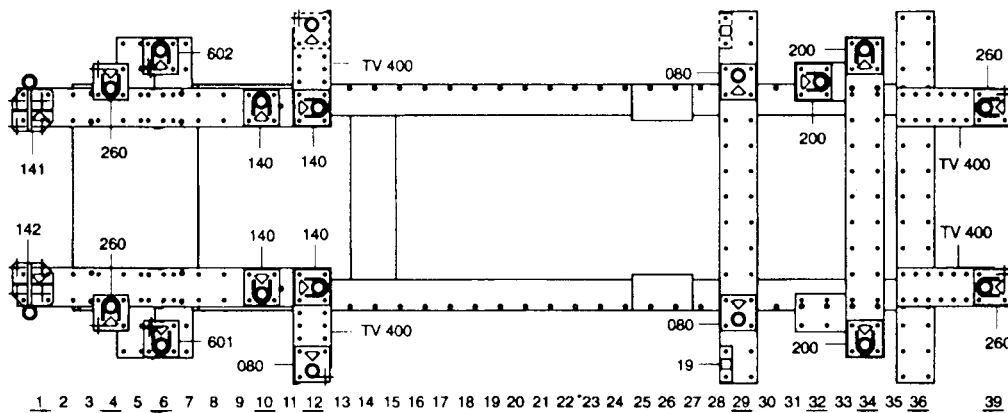


FIG 1

FIG 2

FIG 3

FIG 4

FIG 5

FIG 6



© Copyright 1994 CELETTE S. A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

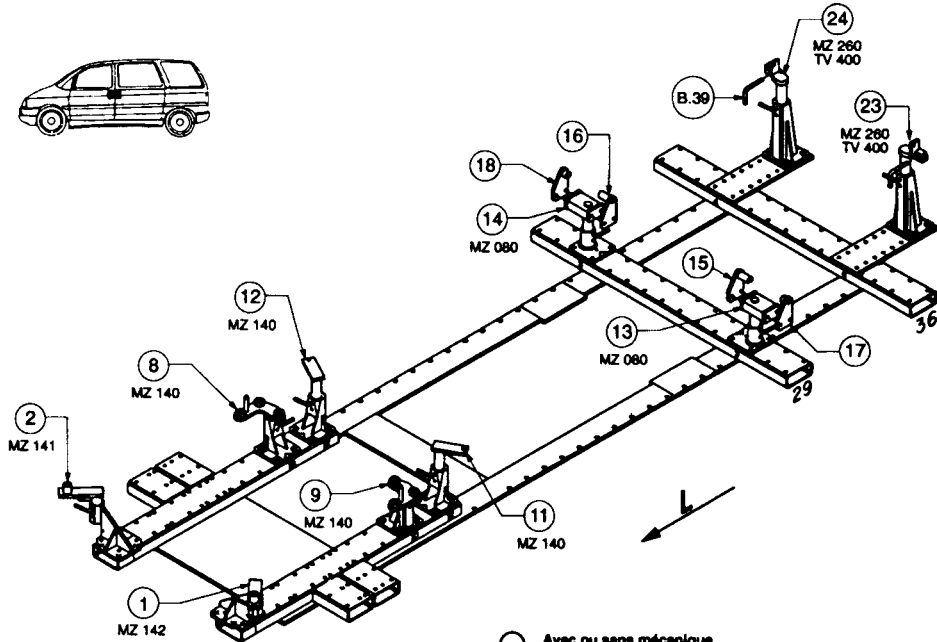
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



PEUGEOT – CITROEN – FIAT – LANCIA " U60 " 806 EVASION ULYSSE

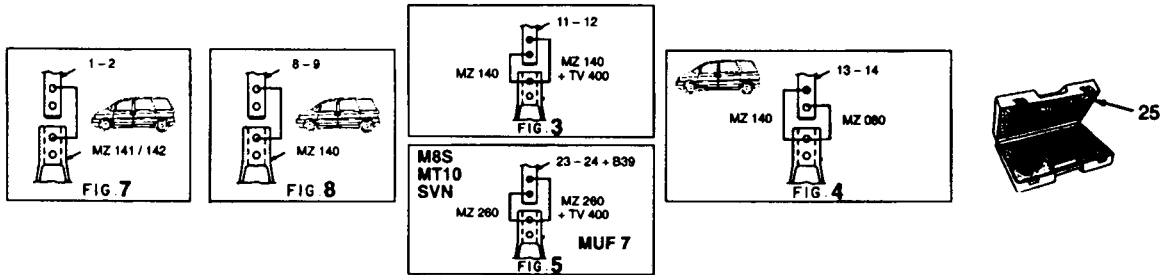
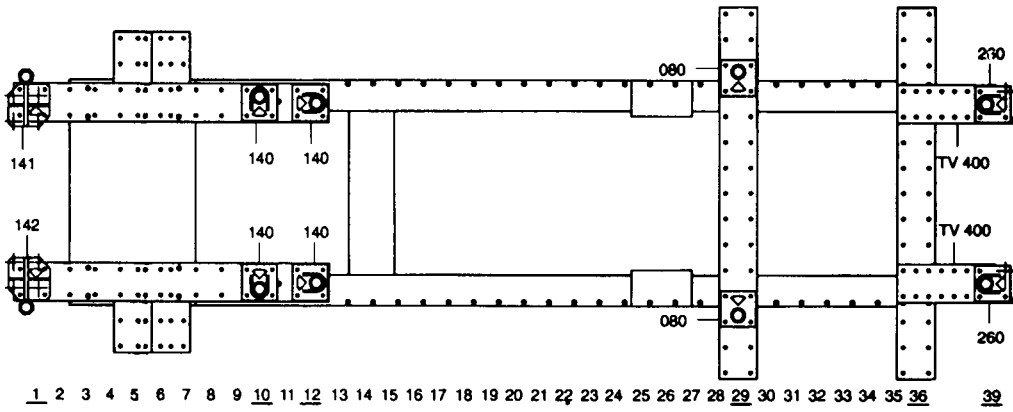


○ Avec ou sans mécanique  
 With or without mechanical elements  
 Con o senza parti meccaniche  
 Mit oder ohne Aggregate  
 Con ó sin mecanica desmontada

PEUGEOT / CITROEN / FIAT / LANCIA

696.300

65 Kg	31.03.94	423-D-158
-------	----------	-----------



© Copyright 1994 CELETTE S.A. – All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

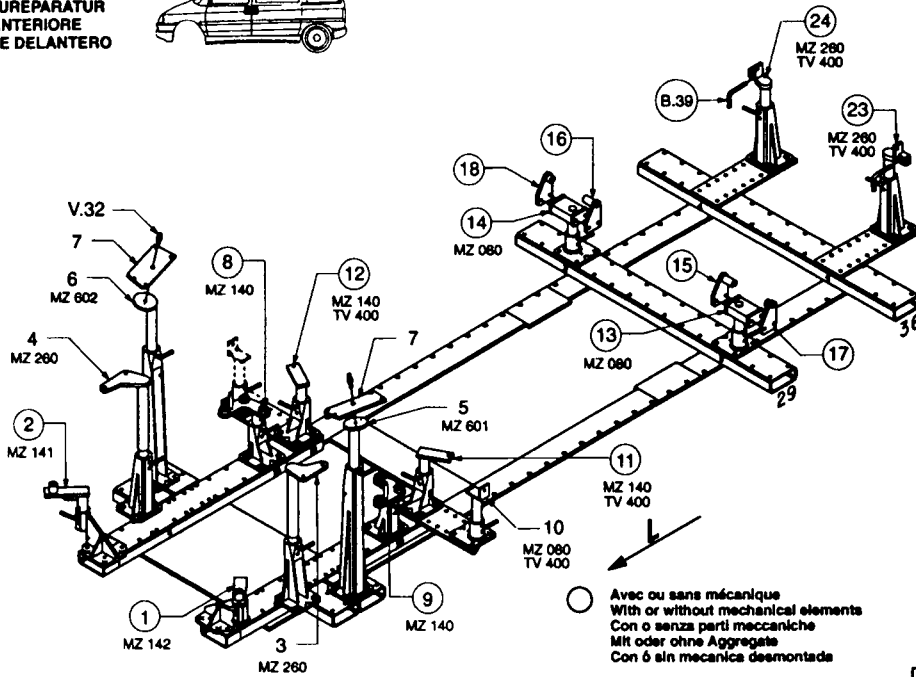
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



PEUGEOT - CITROEN - FIAT - LANCIA " U60 " 806 EVASION ULYSSE

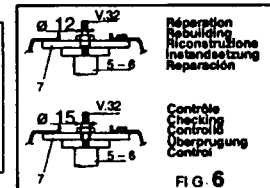
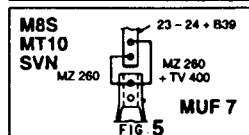
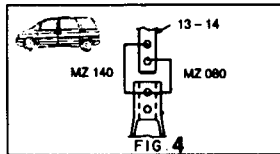
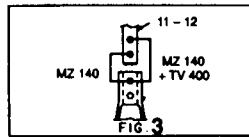
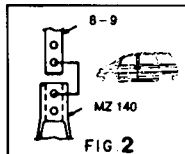
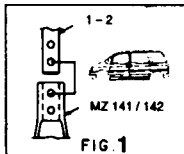
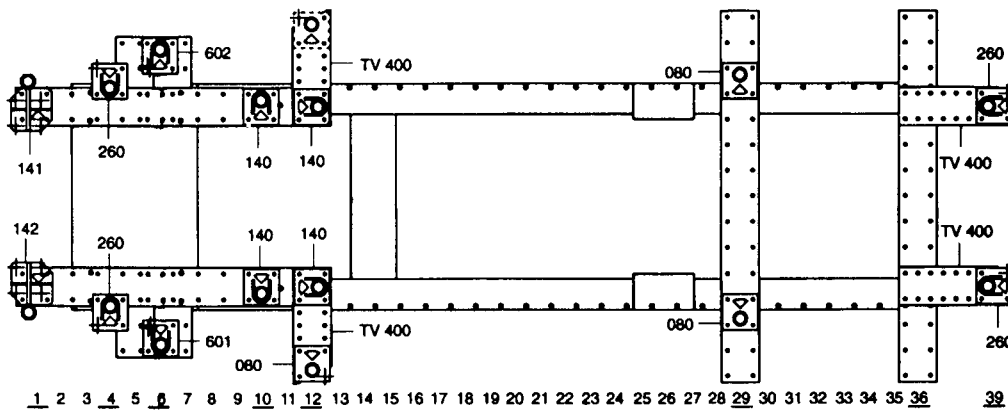
CHOC AVANT  
FRONT DAMAGE  
VORBAUREPARATUR  
URTO ANTERIORE  
CHOQUE DELANTERO



PEUGEOT / CITROEN / FIAT / LANCIA

696.300

65 Kg 31.03.94 423-D-15C



© Copyright 1994 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE





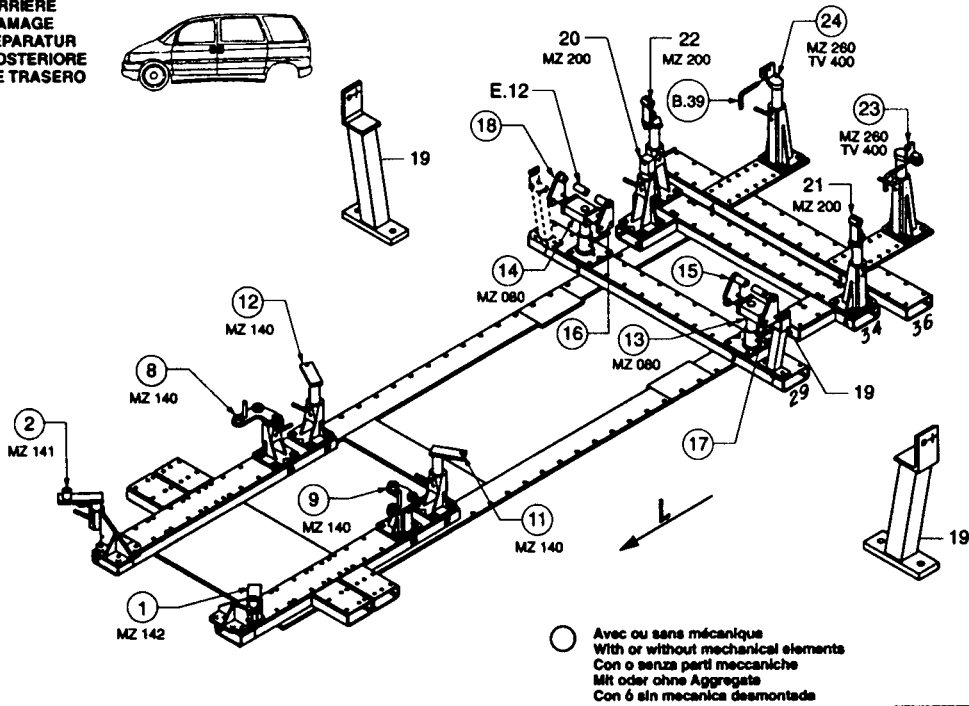
PEUGEOT – CITROEN – FIAT – LANCIA " U60 "

806

EVASION

ULYSSE

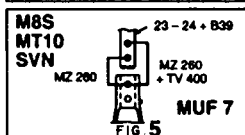
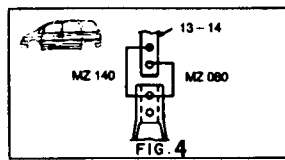
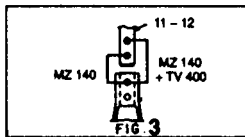
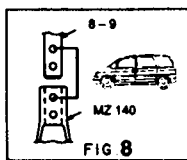
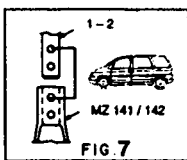
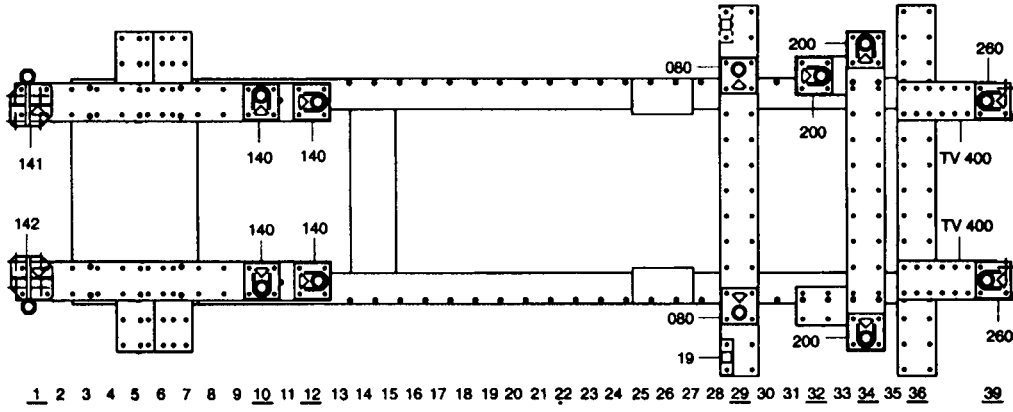
CHOC ARRIERE  
REAR DAMAGE  
HECKREPARATUR  
URTO POSTERIORE  
CHOQUE TRASERO



PEUGEOT / CITROEN / FIAT / LANCIA

696.300

66 Kg 31.03.94 423-D-150



© Copyright 1994 CELETTE S.A. – All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

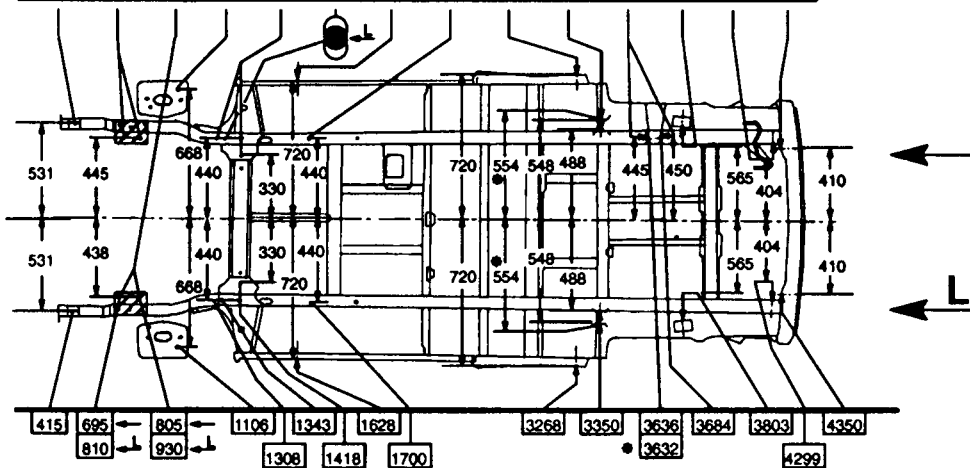
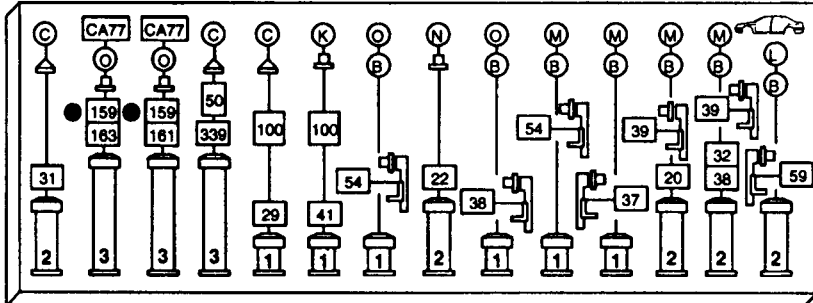
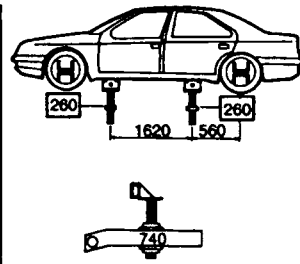
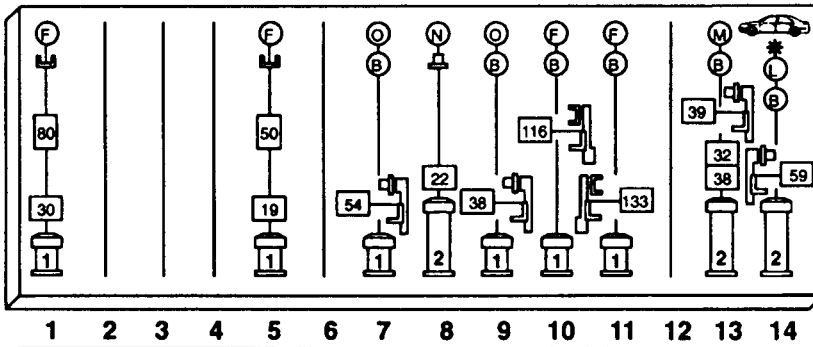
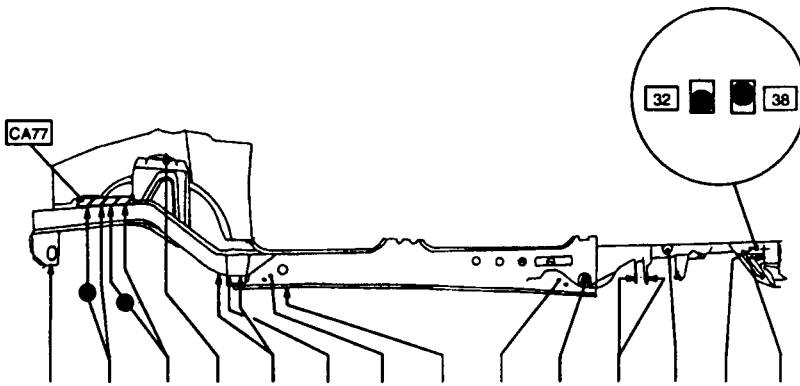
CARROSSERIE

**CELETTE** METRO 2000

**PEUGEOT - CITROEN - FIAT - LANCIA "U60"**  
806 EVASION ULYSSE

A 2327

CA 77



04/94

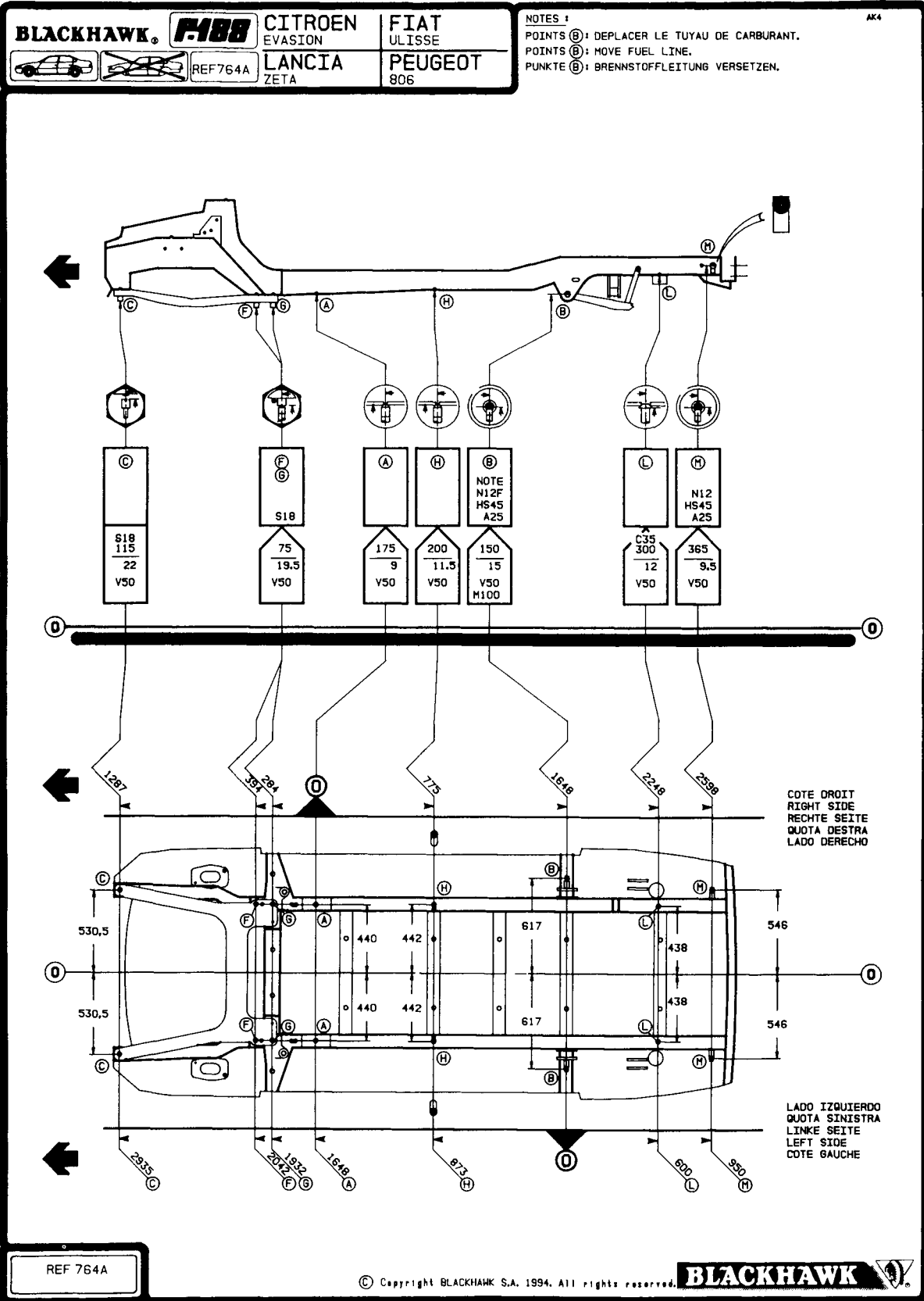
Pub et Trade 1994

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

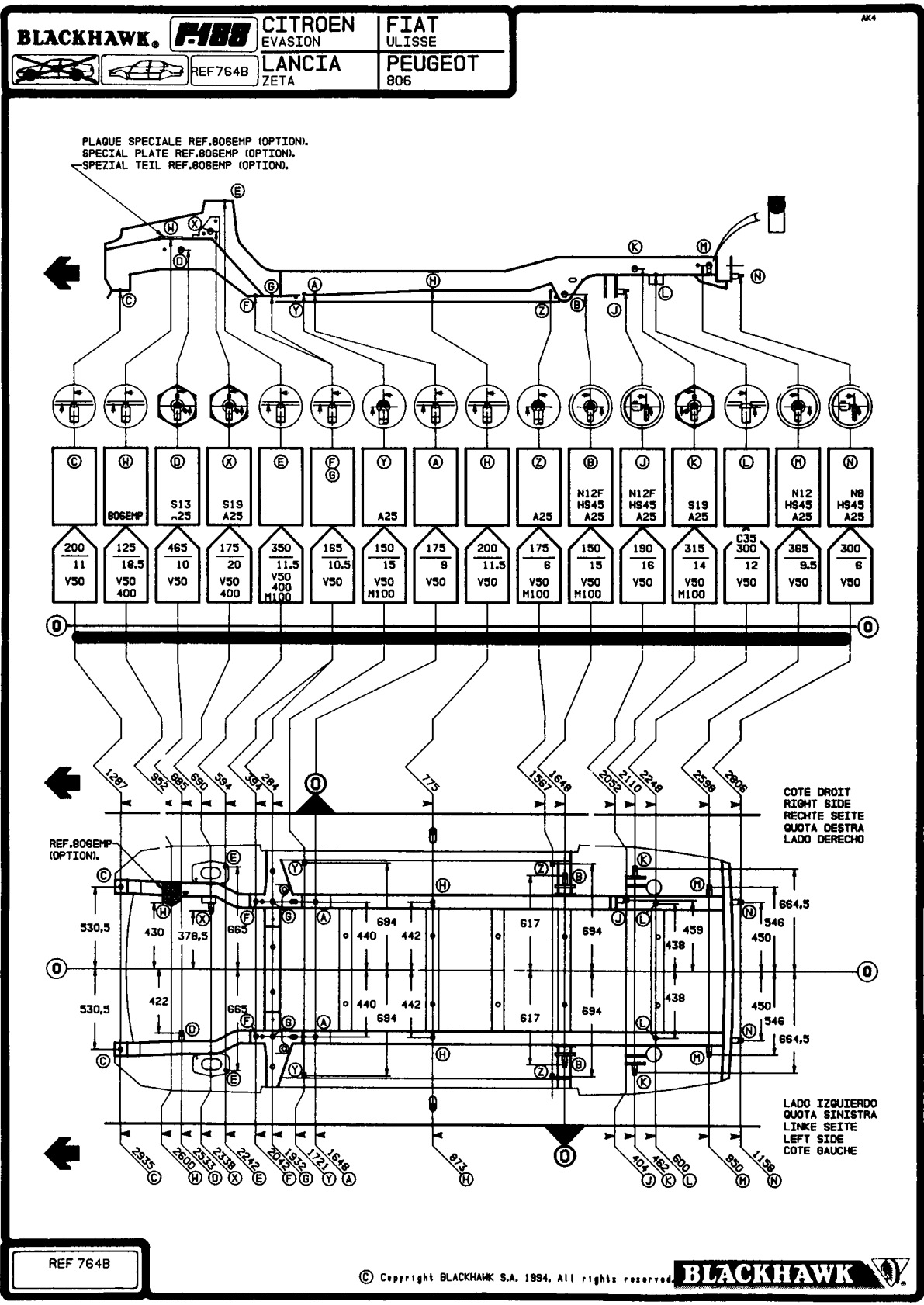


GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE




GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

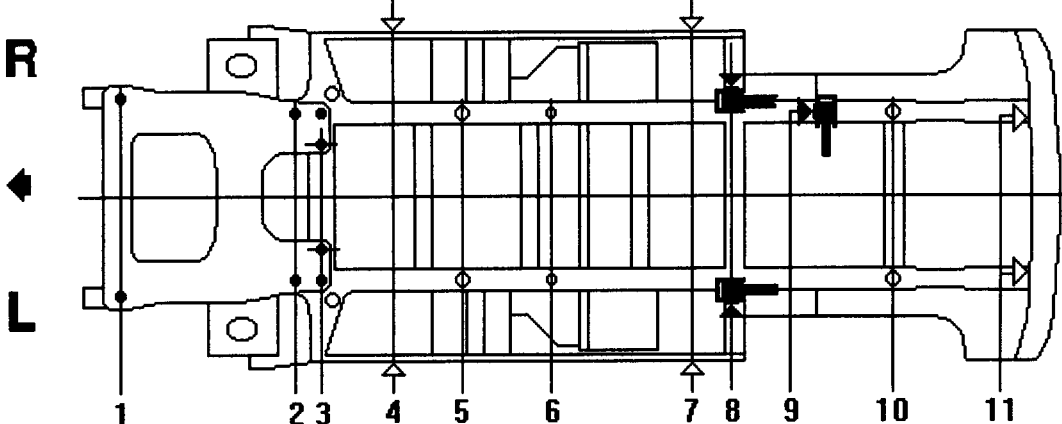
CARROSSERIE

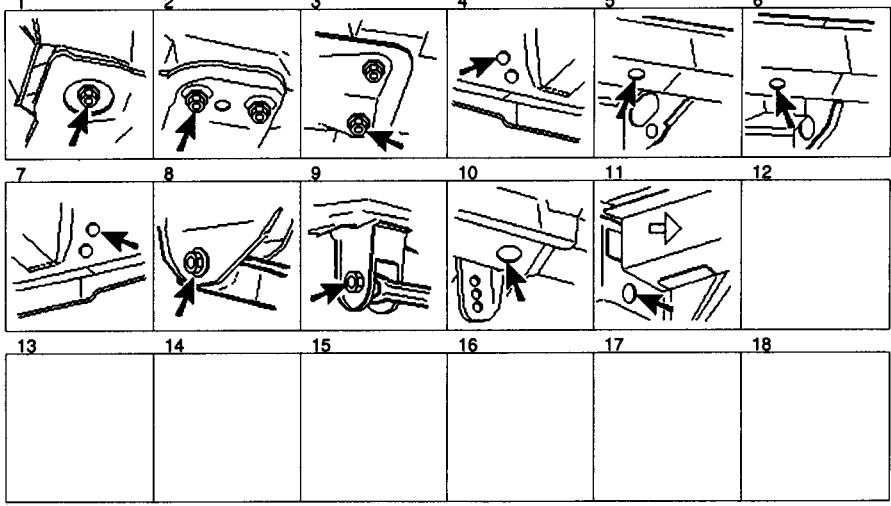


CITROEN Evasion

4186

Model year: See Index





**B = I**  
**H = Ø**  
**S-G = ⊙**

Point to point

891	109	210	422	425	793	80	251	350	389										
⊙	⊙	⊙					⊙	⊙											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18		

B19	B19	B19	H10	H25	15x10	H10	B19	B19	H25	H15										
3K	1	1	1	1	1	3	3	3K	1	1										
---	---	---	---	---	---	---	---	---	100	100										
154	139	130	213	210	225	225	209	225	226	235										

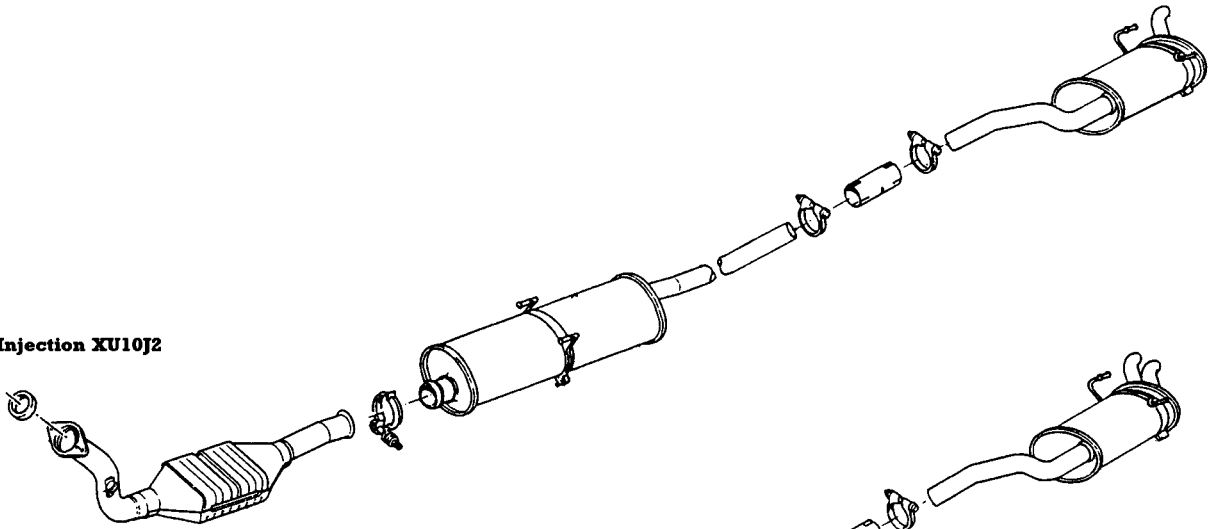
2930	2039	1930	1720	1298	873	80	0	251	601	990										
1000	109	0	210	632	1057	1850	1930	2181	2531	2920										
1064	880	660	1420	880	884	1378	1166	443	878	818										
532	440	330	710	440	442	689	583	443	439	409										

Copyright DATALINER AB Eskilstuna Sweden 1994 All rights reserved

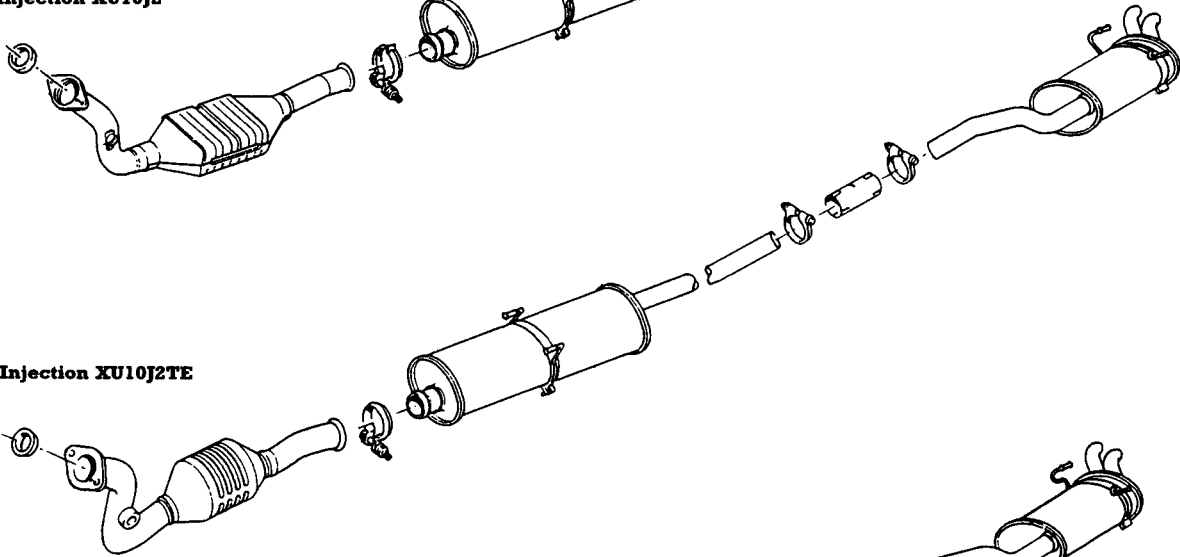


ÉCHAPPEMENTS

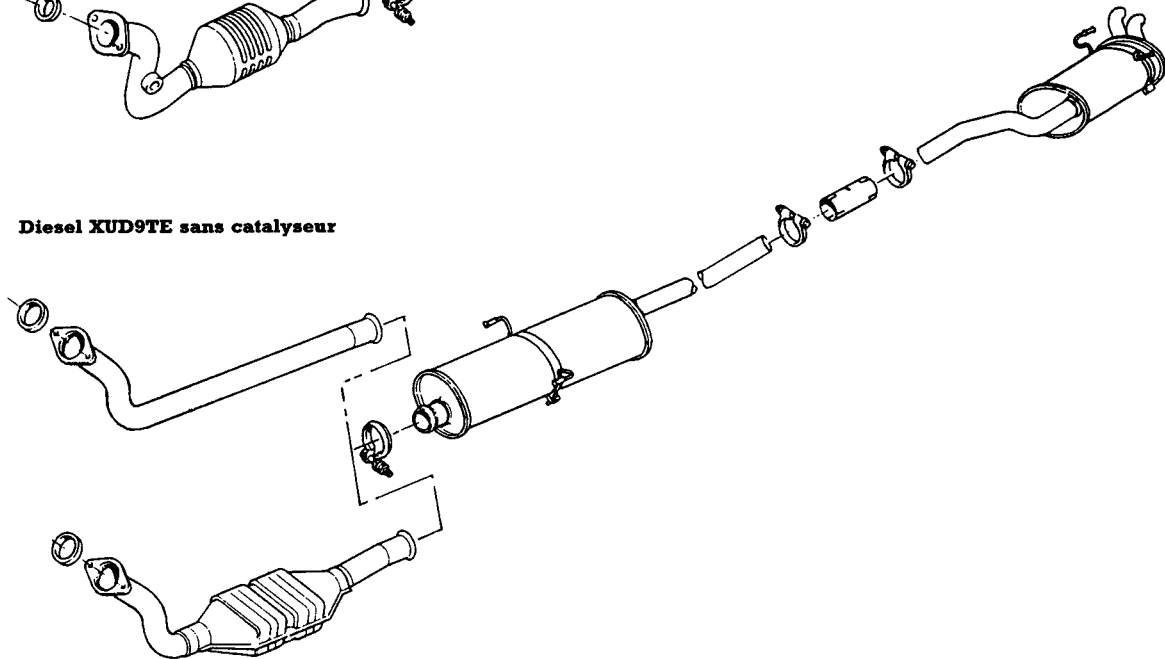
**Injection XU10J2**



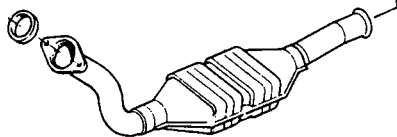
**Injection XU10J2TE**



**Diesel XUD9TE sans catalyseur**



**Diesel XUD9TE avec catalyseur**



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE